

Étude Biodiversité Sevran, Terre d'Avenir (93)



RÉALISATION DE L'ÉTUDE

COORDINATION DE L'ÉTUDE	Nadia TAHRI (SAFÈGE) Olivier ROGER (O.G.E.)
RÉDACTION	Charlotte JOREAU (O.G.E. - Bibliographie) Bruno MACÉ (O.G.E. - Flore) Vincent TANGUY (O.G.E. - Faune) Olivier LABBAYE (O.G.E. - Faune)
CARTOGRAPHIE	Léna LI (O.G.E.)
COUVERTURE	Léna LI (O.G.E.)

Photographies de couverture :

Paysage :

- Vue générale de la Plaine Montceux © O. ROGER O.G.E.

Vignette en haut :

- Prairie à proximité du stade - la Plaine Montceux © B. MACÉ O.G.E.

Vignette à droite :

- Parc des Sœurs © B. MACÉ O.G.E.

Vignette à gauche :

- Boisement et végétation vernale - Ferme de Montceux © O. ROGER O.G.E.

Photographies du rapport : toutes les photographies de plantes et d'habitats ont été prises par l'équipe d'O.G.E. dans la zone d'étude sauf mention contraire. Pour la faune, les photographies ont été prises en partie sur le site (l'indication du lieu-dit est alors mentionnée) ou bien proviennent de la photothèque d'O.G.E.

TABLE DES MATIÈRES

1	LA TRAME VERTE ET BLEUE : DÉFINITION ET CONCEPT.....	5
2	CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	6
3	ZONE D'ÉTUDE.....	7
4	ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE	9
4.1	PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ET D'INVENTAIRES	9
4.1.1	<i>Le réseau Natura 2000</i>	9
4.1.2	<i>Les ZNIEFF.....</i>	10
4.2	LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES SUR LE TERRITOIRE	19
4.2.1	<i>Le SDRIF.....</i>	19
4.2.2	<i>Le SRCE.....</i>	19
4.2.3	<i>La Trame verte et bleue en Seine-Saint-Denis.....</i>	21
4.2.4	<i>Les potentialités écologiques fonctionnelles.....</i>	24
4.2.5	<i>Photo-interprétation</i>	24
4.3	MÉTHODE ET LIMITES POUR LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE	32
4.4	LES DONNÉES FAUNES SUR LA COMMUNE	33
4.4.1	<i>Mammifères terrestres.....</i>	33
4.4.2	<i>Chiroptères</i>	35
4.4.3	<i>Oiseaux.....</i>	36
4.4.4	<i>Amphibiens.....</i>	40
4.4.5	<i>Reptiles.....</i>	44
4.4.6	<i>Lépidoptères diurnes</i>	46
4.4.7	<i>Odonates.....</i>	46
4.4.8	<i>Orthoptères</i>	49
4.5	LES DONNÉES FLORES SUR LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE	52
5	CONCLUSION ET BESOIN EN TERME D'INVENTAIRE COMPLÉMENTAIRE DE TERRAIN.....	56
6	MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DES INVENTAIRES	58
6.1	ÉTUDE DE LA FLORE ET DE LA VÉGÉTATION	58
6.2	ÉTUDE DE LA FAUNE.....	59
6.2.1	<i>Inventaire des mammifères terrestres</i>	59
6.2.2	<i>Inventaire des chiroptères</i>	60
6.2.3	<i>Inventaire des oiseaux.....</i>	61
6.2.4	<i>Inventaire des amphibiens.....</i>	61
6.2.5	<i>Inventaire des reptiles</i>	62
6.2.6	<i>Inventaire des insectes</i>	62
6.3	MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉVALUATION DES ENJEUX	63
7	RÉSULTATS DES INVENTAIRES.....	66
7.1	LA FLORE ET LES HABITATS	66
7.1.1	<i>Les espèces végétales.....</i>	66
7.1.2	<i>Les habitats.....</i>	69
7.2	LA FAUNE.....	79
7.2.1	<i>Les mammifères terrestres</i>	80
7.2.2	<i>Les chiroptères.....</i>	80
7.2.3	<i>Les oiseaux.....</i>	81
7.2.4	<i>Les amphibiens</i>	84
7.2.5	<i>Les reptiles.....</i>	84
7.2.6	<i>Les insectes.....</i>	85

8	SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES	91
8.1	LA FLORE ET LES HABITATS	91
9	GLOSSAIRE.....	96
10	BIBLIOGRAPHIE.....	103
11	ANNEXES	108
11.1	LES DOCUMENTS CONSULTÉS POUR LA SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE	108
11.2	LES PERSONNES CONSULTÉES POUR LA SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE	109
11.3	LISTE DES ESPÈCES RECENSÉES SUR LA COMMUNE (LORS DE LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE).....	112
11.4	ESPÈCES FLORISTIQUES OBSERVÉES LORS DES PROSPECTIONS DE 2016	121
11.4.1	<i>Liste floristique</i>	<i>121</i>
11.4.2	<i>Légende de la liste floristique</i>	<i>133</i>
11.5	ESPÈCES FAUNISTIQUES OBSERVÉES LORS DES PROSPECTIONS DE 2016	136

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Carte 1 :	Localisation de la zone d'étude	8
Carte 2 :	Périmètres d'inventaires et de protection	18
Carte 3 :	Carte des composantes de la Trame verte et bleue de la Région Île-de-France.....	20
Carte 4 :	Carte de la Trame verte et bleue des départements de Paris et de la Petite couronne	20
Carte 5 :	Les composantes de la Trame verte et bleue départementale.....	22
Carte 6 :	Perméabilité des tissus urbains environnants.....	24
Carte 7 :	Occupation du sol sur la commune de Sevran – données Corine Land Cover	25
Carte 8 :	Occupation du sol sur la commune de Sevran – données ECOMOS	26
Carte 9 :	Première approche des continuités écologiques sur le territoire de Sevran	31
Carte 10 :	Répartition des mammifères aux abords de la zone d'étude	34
Carte 11 :	Répartition des oiseaux aux abords de la zone d'étude	39
Carte 12 :	Répartition des amphibiens aux abords de la zone d'étude	43
Carte 13 :	Répartition des reptiles aux abords de la zone d'étude	45
Carte 14 :	Répartition des lépidoptères aux abords de la zone d'étude.....	47
Carte 15 :	Répartition des odonates aux abords de la zone d'étude.....	48
Carte 16 :	Répartition des orthoptères aux abords de la zone d'étude.....	50
Carte 17 :	Répartition des coléoptères aux abords de la zone d'étude.....	51
Carte 18 :	Répartition des espèces floristiques aux abords de la zone d'étude.....	53
Carte 19 :	Répartition des espaces inventoriés par le CBNBP sur la commune de Sevran	54
Carte 20 :	Carte des habitats naturels regroupés par catégories (2008)	55
Carte 21 :	Espèces floristiques remarquables	67
Carte 22 :	Délimitation des formations végétales, des espèces exotiques envahissantes	68
Carte 23 :	Localisation des observations des espèces faunistiques patrimoniales	90
Carte 24 :	Localisation des enjeux écologiques.....	95

1 LA TRAME VERTE ET BLEUE : DÉFINITION ET CONCEPT

La destruction des habitats naturels et la fragmentation sont considérées comme les causes majeures de l'érosion de la biodiversité. La réduction de la taille des fragments d'habitats et l'augmentation de leur isolement réduisent la viabilité des populations d'espèces qui y vivent. Plus généralement, la plupart des populations dépendent de réseaux d'habitats contigus ou éloignés. A toutes les échelles spatiales et temporelles, les mosaïques d'habitats régressent, entraînant la perte de viabilité des populations animales et végétales.

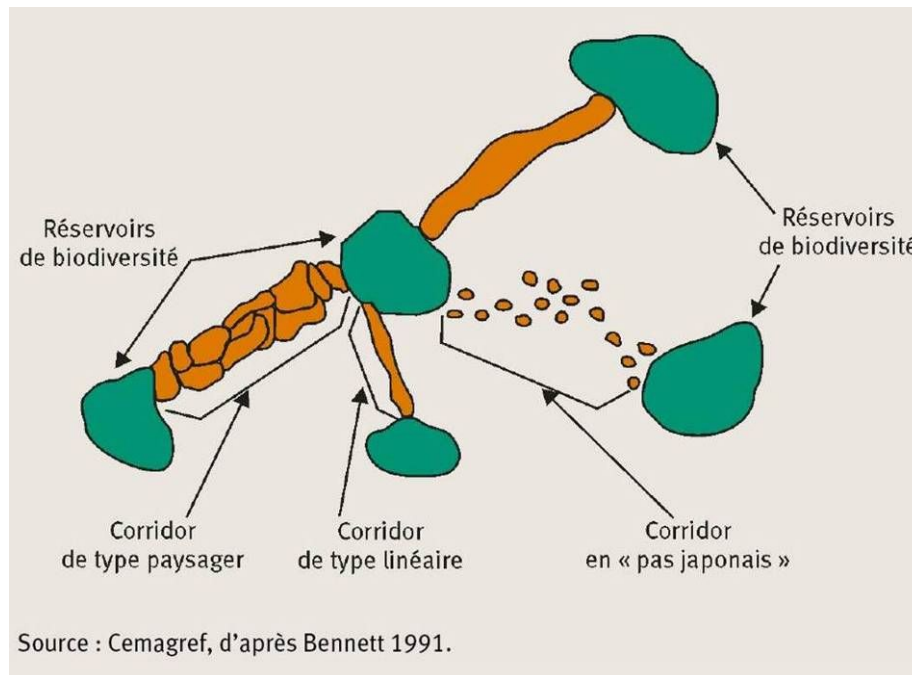
L'amélioration des continuités écologiques dans l'espace et dans le temps est essentielle pour la conservation de la nature.

En France, les premiers projets de réseaux écologiques émergent à la fin des années 1990 dans les régions, départements et intercommunalités. En 2004, l'enjeu a été reconnu par la Stratégie nationale pour la biodiversité, qui répond à une prise de conscience et à un engagement de la France au niveau international notamment dans le cadre de la Convention pour la diversité biologique. Ces notions sont ensuite reprises et approfondies lors du Grenelle de l'Environnement en 2007 dont un des engagements phare vise à déterminer une trame verte et bleue maillant l'ensemble du territoire dans les termes suivants : « la France s'engage à créer une trame verte et une trame bleue afin de rétablir les flux d'espèces de faune et flore sauvages entre les zones de haute valeur écologique ». L'intérêt de la TVB a également été souligné dans un contexte actuel de changements climatiques : les modifications géographiques des conditions bioclimatiques vont forcer les espèces à migrer afin de conserver des conditions favorables à leur cycle de vie. Ces notions de réseaux écologiques sont applicables à plusieurs échelles notamment nationales, régionales ou encore à celles d'un territoire cohérent. Cette réflexion est ici menée sur le territoire de la commune de Sevrans, dans le département de la Seine-Saint-Denis (93).

La préservation de réseaux écologiques fonctionnels nécessite à la fois le maintien de milieux naturels en bon état de conservation et la permanence de possibilités d'échanges entre ces milieux.

L'identification de cette Trame verte et bleue repose sur l'identification des éléments suivants :

- **les réservoirs de biodiversité** : c'est dans ces espaces que la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée. Les espèces peuvent y exercer l'ensemble de leur cycle de vie : alimentation, reproduction, repos. Il s'agit soit des réservoirs à partir desquels des individus d'espèces présentes se dispersent, soit des espaces rassemblant des milieux de grand intérêt. Ces réservoirs de biodiversité peuvent également accueillir des individus d'espèces venant d'autres réservoirs de biodiversité ;
- **les corridors** : voies de déplacement empruntées par la faune et la flore, qui relient les réservoirs de biodiversité. Cette liaison fonctionnelle entre milieux naturels permet la dispersion et la migration des espèces ;
- **les points noirs** : espace d'intersection entre un réservoir de biodiversité ou un corridor avec une barrière, naturelle ou artificielle. La barrière représente un lieu où la mortalité des individus est très élevée ou un espace infranchissable.



2 CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La Commune de Sevrans souhaite redynamiser et ouvrir son territoire grâce à des projets d'aménagement. Dans ce contexte, l'étude biodiversité « Sevrans - Terre d'Avenir » porte sur un territoire de 120 ha situé sur la Plaine Montceaux.

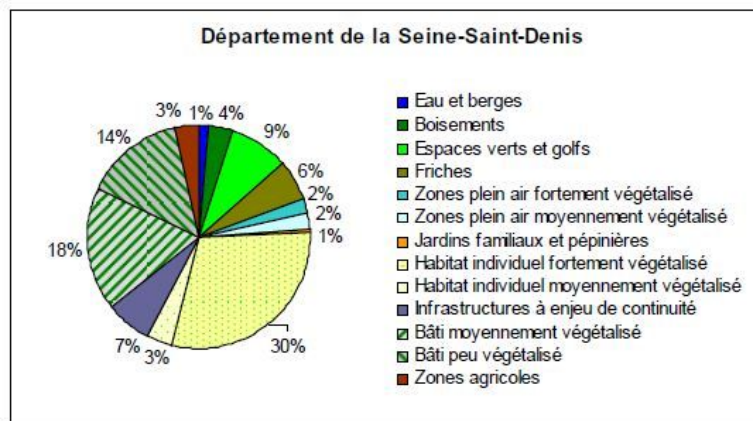
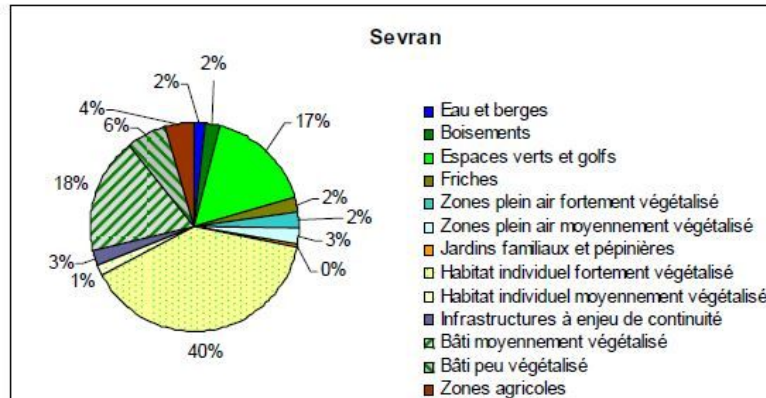
Afin d'établir un diagnostic écologique, le groupement de bureaux d'étude O.G.E. / SAFE a dans un premier temps préparé un état des lieux de la zone d'étude. Nous avons collecté de nombreux documents portant sur des inventaires réalisés au sein du territoire d'étude.

Cet état des lieux vise aussi à identifier les lacunes en matière d'inventaires floristiques et faunistiques. L'objectif est ensuite de planifier de nouveaux inventaires afin de compléter les données naturalistes sur ce territoire. Le but étant multiple : définir un espace de continuités écologiques avec le Parc départemental du Sausset et le Parc forestier de la Poudrière et réaliser des propositions d'optimisation du projet urbain suivant les enjeux identifiés.

La ville de Sevrans présente des caractéristiques particulières. Elle compte en effet :

- 40% d'habitat individuel ce qui représente la plus grosse occupation du sol du territoire de la commune ;
- 24% est occupé par du bâti ;
- et 19% par les espaces verts, golf et friches.

Les graphes ci-après montrent l'occupation du sol de la commune de Sevrans comparé à l'ensemble du département de Seine-Saint-Denis (d'après « État de la connaissance de la biodiversité sur la commune de Sevrans » - Direction des Espaces Verts - Mars 2011)

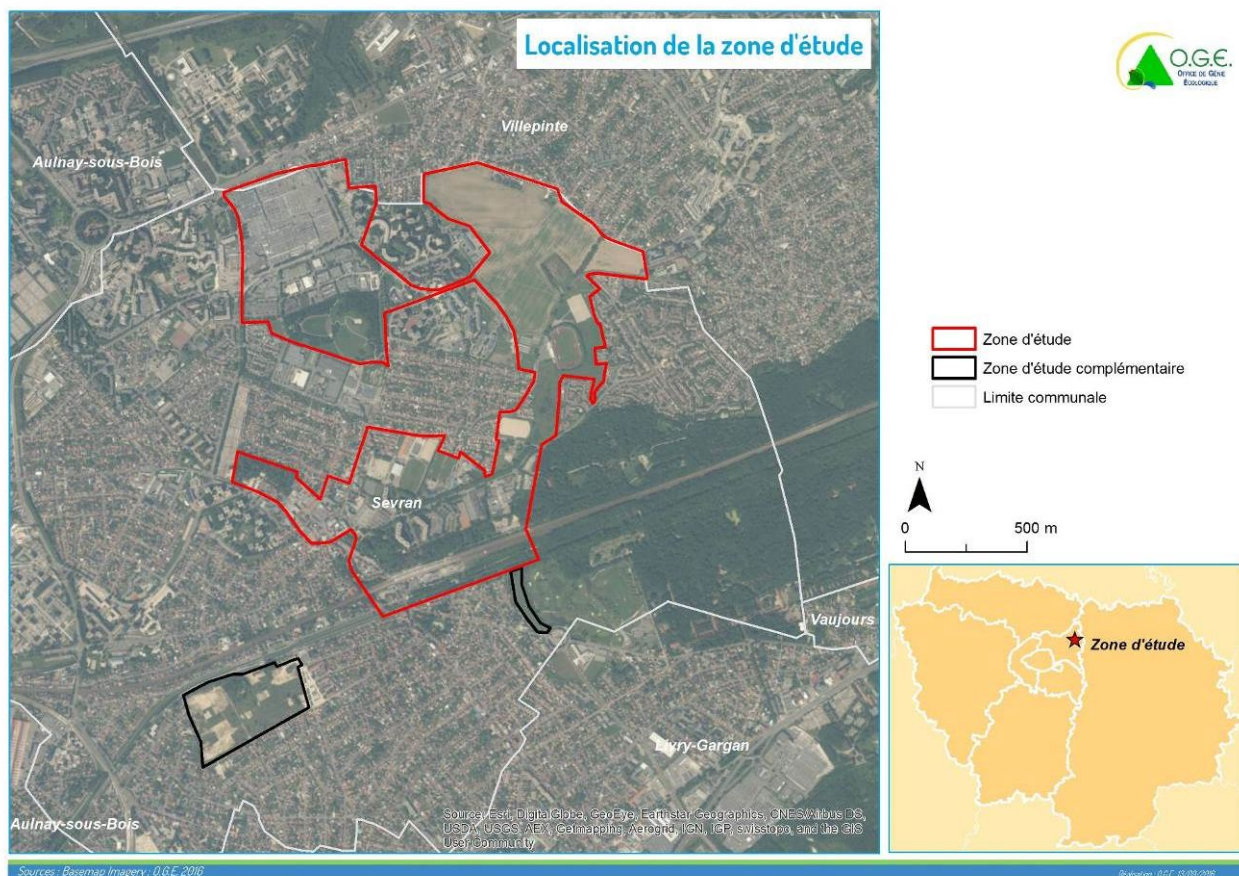


Dans le cadre de son concours villes fleuries, la ville de Sevrans marque sa démarche de valorisation environnementale en mettant en avant son patrimoine végétal. La commune a conscience de la nécessité de développer et gérer durablement les espaces verts de la ville. La gestion harmonique sur le territoire de Sevrans montre l'implication de la commune à vouloir préserver et enrichir la biodiversité ainsi que le patrimoine arboré en pratiquant, notamment, le « Zéro Phyto ». La gestion des ressources naturelles via une gestion raisonnée des arrosages, la récupération de l'eau de pluie, le recyclage des déchets verts sur le site va dans le sens d'un développement durable et montre l'implication de la commune de Sevrans pour pratiquer une gestion respectueuse de l'environnement.

3 ZONE D'ÉTUDE

La zone d'étude définie par le maître d'ouvrage concerne le périmètre du projet « Sevrans - Terre d'Avenir », soit un territoire de 120 ha.

Cet espace jouxte des périmètres de protection (Parc Départemental du Sausset et du Parc Forestier de la Poudrière) et d'inventaires qui témoignent de la richesse biologique (faune et flore) de ces milieux naturels. Au-delà de ces sites Nature 2000, la zone d'étude rassemble une large plaine agricole (terrain Montceuleux), des espaces ouverts (prairies et friches proche du stade de la Plaine Montceuleux), plusieurs parcs urbains (Parc de la Ferme de Montceuleux, Parc des Sœurs) et des trames arborées et des espaces enherbés en bordure de rue qui renforcent un potentiel de continuité écologique des milieux forestier et prairial.



Dans le cadre de la recherche bibliographique, la zone d'étude a été prolongée à l'ensemble du territoire de la commune de Sevrans.

Pour ce qui est des inventaires faunistiques et floristiques, la zone d'étude a été étendue à deux sites (zone d'étude complémentaire, en noir sur la carte) :

- le parc urbain du site reconverti de Kodak ;
- la bande de prairie mésophile long du Golf.

Ces espaces couvrent respectivement une superficie de 12,72 ha et 1,13 ha.

4 ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

4.1 Périmètres de protection et d'inventaires

Sur le territoire de Sevrans, on recense plusieurs périmètres de protection et d'inventaires (carte p. 18) :

4.1.1 Le réseau Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.

Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen cohérent formé à terme par les Zones de Protection Spéciales (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) en application respectivement de la directive « Oiseaux » et de la directive « Habitats ».

Les états membres s'engagent à maintenir dans un état de conservation favorable les types d'habitats et d'espèces concernées dans les zones de ce réseau.

Les ZPS sont créées en application de la directive européenne 79/409/CEE relative à la conservation des oiseaux sauvages. La détermination de ces ZPS s'appuie sur l'inventaire scientifique des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). Leur désignation doit s'accompagner de mesures effectives de gestion et de protection pour répondre aux objectifs de conservation qui sont ceux de la directive. Ces mesures peuvent être de type réglementaire ou contractuel.

Les ZSC sont créées en application de la directive européenne 92/43/CEE relative à la conservation des habitats naturels et/ou des populations des espèces pour lesquels le site est désigné. Leur désignation doit s'accompagner de mesures effectives de gestion et de protection pour répondre aux objectifs de conservation qui sont ceux de la directive. Ces mesures peuvent être de type réglementaire, contractuel ou administratif.

➤ Zone de Protection Spéciale du réseau Natura 2000 : « Sites de Seine-Saint-Denis » (FR 1112013)

Les zones fortement urbanisées qui parcourent le territoire européen sont rarement favorables à la biodiversité. Plusieurs facteurs réduisent en effet la richesse en oiseaux : forte fragmentation des habitats, nombreuses extinctions en chaîne des espèces... Ainsi, de nombreuses espèces migratrices évitent désormais les grandes agglomérations urbaines européennes lors de leurs déplacements saisonniers...

Le département de Seine-Saint-Denis fait partie des trois départements de la « petite couronne parisienne » directement contigus à Paris. C'est sans doute le plus fortement urbanisé des trois à l'heure actuelle. Il existe pourtant au sein de ce département des îlots qui accueillent une avifaune d'une richesse exceptionnelle en milieu urbain et péri-urbain. Leur réunion en un seul site protégé, d'échelle départementale, est un vrai défi. Cette démarche correspond à la vocation des sites Natura 2000 d'être des sites expérimentaux.

Onze espèces d'oiseaux citées dans l'annexe 1 de la directive « Oiseaux » fréquentent de façon plus ou moins régulière les espaces naturels du département, qu'elles soient sédentaires ou de passage.

Quatre de ces espèces nichent régulièrement dans le département : le Blongios nain (nicheur très rare en Île-de-France), le Martin-pêcheur d'Europe, la Bondrée apivore et le Pic noir (nicheurs assez rares en Île-de-France). La Pie-grièche écorcheur et la Gorge-bleue à miroir y ont niché jusqu'à une époque récente. Le département accueille des espèces assez rares à rares dans la région Île-de-France (Bergeronnette des ruisseaux, Buse variable, Épervier d'Europe, Fauvette babillarde, Grèbe castagneux, Héron cendré...). Quelques espèces présentes sont en déclin en France (Bécassine des marais, Cochevis huppé, Râle d'eau, Rougequeue à front blanc, Traquet tarier) ou, sans être en déclin, possèdent des effectifs limités en France (Bécasse des bois, Petit Gravelot, Rousserolle verderolle...). D'autres espèces ont un statut de menace préoccupant en Europe (Alouette des champs, Bécassine sourde, Faucon crécerelle, Gobemouche gris, Pic vert, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Traquet pâtre, Tourterelle des bois).

Une grande part des espaces naturels du département de Seine-Saint-Denis a été créée de toutes pièces, à l'emplacement d'espaces cultivés (terres maraîchères) ou de friches industrielles. Tel est le cas par exemple du Parc de la Courneuve, le plus vaste du département avec 350 ha. Composé de reliefs, d'une vallée et de plusieurs lacs et étangs, il a été modelé à partir des déblais de la construction du Périphérique de Paris dans les années 1960. Il héberge actuellement une petite population de trois couples de Blongios nain. Par ailleurs, il subsiste des paysages ayant conservé un aspect plus naturel. Quelques boisements restent accueillants pour le Pic noir et la Bondrée apivore. Certaines îles de la Seine et de la Marne (Haute-Île, Île de Saint-Denis) permettent au Martin-pêcheur d'Europe de nicher. La diversité des habitats disponibles est particulièrement attractive vis-à-vis d'oiseaux stationnant en halte migratoire ou en hivernage. Les zones de roselières sont fréquentées régulièrement par une petite population hivernante de Bécassine des marais (Parc départemental du Sausset). La Bécassine sourde et le Butor étoilé y font halte. Les grands plans d'eau attirent des concentrations d'Hirondelle de rivage. De grandes zones de friches sont le domaine de la Bécasse des bois, des Busards cendré et Saint-Martin, de la Gorge-bleue à miroir, du Hibou des marais, de la Pie-grièche écorcheur et du Traquet tarier... Le Département est le principal propriétaire et gestionnaire des espaces naturels de Seine-Saint-Denis. Doté d'un schéma vert départemental, il gère 654 hectares d'espaces verts et aménage les parcs en association avec le public par le biais de Comités des usagers. Ses actions menées pour le développement des espaces verts sont notamment centrées sur le thème « développement et mise en valeur du patrimoine naturel ». Un partenariat se développe avec des établissements scientifiques (Universités Paris 6 et 7 sur la biodiversité, Conservatoire botanique national du Bassin parisien) et avec le tissu associatif (LPO, CORIF, ANCA, Écoute nature...). Ainsi, un Observatoire de la Biodiversité a été mis en place par le Conseil général, destiné à valoriser la richesse faunistique et floristique des parcs départementaux.

4.1.2 Les ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont des inventaires de la diversité végétale et animale qui visent à recenser les secteurs du territoire national particulièrement intéressants sur le plan écologique. Ces inventaires permettent une meilleure prise en compte de la richesse patrimoniale dans l'élaboration des projets susceptibles d'impacter les milieux naturels.

Les ZNIEFF de type I ont des superficies réduites et présentent des espaces homogènes d'un point de vue écologique. Elles abritent au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé, d'intérêt local, régional, national ou communautaire.

Les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.

On dénombre 5 ZNIEFF de type I aux abords du secteur d'étude, et 2 ZNIEFF de type II. La description de ces ZNIEFF reprend les fiches de l'INPN rédigées par O. ROGER directeur adjoint chez O.G.E.

➤ **ZNIEFF de type I**

- **ZNIEFF de type I : « Parc forestier de Sevrans, Bois de la Tussion et Bois des sablons » (110030017)**

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de type II « Massif de l'Aulnoye, Parc de Sevrans et la fosse Maussoin » (110030015).

La forêt de Sevrans est un vestige de l'ancienne forêt royale de Bondy, qui s'étendait jusqu'au Bois de Vincennes. La Poudrerie Impériale de Sevrans-Livry a été créée sous Napoléon III en 1865, abandonnée en 1969 pour laisser place à la création du Parc Forestier National, géré par l'ONF jusqu'en 1999 puis par l'Agence des Espaces Verts.

Au sein de la ZNIEFF, les boisements sont essentiellement de type chênaie-charmaie. Le domaine forestier du Parc Forestier National est entrecoupé de nombreuses allées souvent très anciennes, vestiges du domaine de La Poudrerie et maintenant bordées de noyers d'Amérique, de marronniers, de tilleuls et de platanes. Globalement, le Parc Forestier comprend donc des peuplements diversifiés et anciens, rajeunis par la tempête de 1999. Le milieu boisé abrite trois étangs permanents ainsi que des mares temporaires. Les zones de prairies, souvent rases, contrastent avec les deux milieux cités précédemment. Les vieux peuplements forestiers favorisent la présence d'un coléoptère mangeur du bois mort : le Grand Capricorne *Cerambyx cerdo*, espèce inscrite à l'annexe II de la directive « Habitats » et déterminante pour la création de ZNIEFF en Île-de-France. Le Bois de la Tussion accueille le Clytè mystique *Anaglyptus mysticus*. Ce longicorne, déterminant pour la création de ZNIEFF en Île-de-France, est excessivement rare en Île-de-France. Il se rencontre dans divers feuillus, et notamment sur les aubépines.

Ce site héberge également la Grisette ou Hespérie de l'Alcée *Carcharodus alceae*, petit papillon typique des prairies sèches, qui pond sur les fleurs de la famille des Mauves. C'est une espèce assez rare et dispersée, qui est déterminante pour la création de ZNIEFF en Île-de-France.

Les prairies sèches sont bénéfiques à plusieurs espèces d'odonates et de lépidoptères dont le Demi-deuil *Melanargia galathea*, espèce déterminante pour la création de ZNIEFF.

Un autre intérêt de la ZNIEFF concerne le réseau de mares anciennes conforté par plusieurs plans d'eau, ornières et fossés. Ceci constitue un habitat très rare en milieu urbain. Ainsi, les mares temporaires du Bois de la Tussion sont favorables à plusieurs amphibiens (absence de poissons), notamment des tritons. Certaines d'entre elles accueillent simultanément le Triton palmé *Lissotriton helveticus*, le Triton ponctué *Triturus vulgaris* et le Triton crêté *Triturus cristatus*. Les effectifs sont parfois de l'ordre de plusieurs dizaines pour les deux premières espèces, la troisième étant plus rare sur le site. Ces trois espèces sont protégées par la Loi française. Le Triton crêté est également cité aux annexes II et IV de la directive « Habitats ». Les amphibiens sont également contactés sur les étangs permanents du Parc de Sevrans, à savoir la mare au Martin-pêcheur d'Europe, la mare en croissant et

la mare à l'îlot. Les espèces recensées sont : la Grenouille agile *Rana dalmatina*, la Grenouille verte *Rana sp.*, le Triton palmé *Lissotriton helveticus* et la Salamandre tachetée *Salamandra salamandra*.

Les boisements de la ZNIEFF hébergent une avifaune nicheuse relativement intéressante au niveau régional, voire assez remarquable pour le département de la Seine-Saint-Denis. Le Pic mar *Dendrocopos medius* qui niche régulièrement sur le site (3 couples en 2007) et le Pic noir *Dryocopus martius* dont 2 couples nicheurs ont été observés en 2007 à proximité du Pavillon Maurouard. Ces deux espèces sont inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux » et sont respectivement considérées comme rare et peu commune. Ces oiseaux sont déterminants pour la création de ZNIEFF si le site regroupe respectivement un minimum de 10 et 30 couples, ce qui n'est pas le cas ici. D'autres espèces présentent également un intérêt pour le site : le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* et l'Épervier d'Europe *Accipiter nisus*. Ces oiseaux sont régulièrement observés sur le site (2002, 2003, 2004). Leur nidification a été observée à plusieurs reprises. De même le site accueille l'Hirondelle rustique *Hirundo rustica* qui est considérée en déclin au niveau national dans la liste rouge des oiseaux menacés. Le Roitelet triple bandeau *Regulus ignicapillus* et le Pigeon colombin *Columba oenas* sont considérés comme peu communs en Île-de-France. Le Martin pêcheur d'Europe *Alcedo atthis* a été observé de passage au sein du Bois de la Tussion. Cette espèce, inscrite à l'annexe I de la directive « Oiseaux », est déterminante pour la création de ZNIEFF à partir de 5 couples. Ce qui n'est pas le cas ici. Les mammifères inventoriés sur le site sont relativement communs en milieu forestier comme la Martre *Martes martes* (cependant citée à la responsabilité des observateurs) ou sont cosmopolites comme la Fouine *Martes foina* ou la Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*. Cependant, deux espèces de chiroptères communes en France mais plus rares en milieu urbain ont été contactées, à savoir le Murin de Daubenton *Myotis daubentonii* et le Murin à moustaches *Myotis mystacinus*. Ces trois espèces de chiroptères figurent à l'Annexe IV de la directive « Habitats » et témoignent d'une présence conséquente de l'entomofaune dans l'emprise du Parc.

- **ZNIEFF de type I : « Parc Charlotte Petit » (110020464)**

Cette ZNIEFF est essentiellement constituée d'un boisement parcouru par plusieurs chemins. L'aménagement paysager et les pratiques sylvicoles ont favorisé la présence du marronnier. Dans la partie centrale, le plan d'eau favorise les activités de pêche. L'intérêt principal de cette ZNIEFF est la présence de plusieurs stations de Tulipe sauvage (sous-espèce type), plante protégée au niveau national. Observée pour la première fois en 2004, par Alain THELLIER (les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron), l'espèce a de nouveau été observée en 2005 (O. ROGER, O.G.E.). Cependant, les stations décrites lors de la première visite ne l'ont pas été lors de la seconde. En 2005, deux stations principales ont été recensées. La première se localise au nord du parc, sur et à proximité de la zone de stationnement (bandes enherbées non couverte d'asphalte). Les pieds y sont dispersés. Ils y subissent les assauts du public (cueillette, piétinement). La seconde station se localise à l'est du parc dans une zone clôturée (enceinte de l'Hôtel de ville). La station préservée y couvre une vaste surface (plusieurs dizaines de m²).

- **ZNIEFF de type I : « Prairies du Parc départemental du Sausset » (110020455)**

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de type II : « Parc départemental du Sausset » (110020474).

Les prairies recensées dans les zones dénommées « le puits d'enfer » et « la forêt » sont des prairies artificielles dont la flore correspond à celle des prairies mésophiles de fauche. Cette végétation, dominée par les graminées, rassemble de nombreuses espèces prairiales. Ces milieux possèdent un intérêt certain puisqu'ils hébergent des espèces remarquables telles que le Cynoglosse officinal (rare), la Vesce à feuilles ténues (assez rare) et l'Orobanche de la Picride (tome II du Livre Rouge). Ces espaces permettent également le développement de nombreux insectes.

En 2005, cette ZNIEFF incluait des petites parcelles cultivées. L'exploitation de ces dernières par une agriculture extensive favorisait la croissance d'espèces messicoles remarquables : la Nielle des blés, l'Adonis d'automne, le Bleuet, le Chrysanthème des moissons. Il est difficile d'attribuer un intérêt patrimonial à ces plantes issues de semis. Par contre la présence de ces dernières confirmait l'efficacité de la gestion pratiquée. Outre l'attrait visuel, ces parcelles possédaient aussi un rôle pédagogique et un intérêt pour l'entomofaune. En 2009, il apparaît qu'il n'y a plus de labourage des parcelles pour cultiver les plantes messicoles et que ces dernières ont disparu. L'ensemble des prairies évolue vers des prairies mésophiles ou des friches à picris. Si l'abandon de la gestion conservatoire ne semble pas être inquiétant pour l'entomofaune, elle l'est plus pour la flore remarquable qui à terme peut disparaître. Rappelons que la gestion conservatoire était établie pour maintenir la qualité paysagère et environnementale des sites. Elle visait à maintenir et à améliorer la mosaïque de milieux. L'objectif était de mettre en place, à court terme, un plan de fauche des prairies et, à moyen terme, d'établir un plan de gestion des prairies, afin de contribuer à maintenir, voire accroître, la diversité floristique et faunistique sur le site. Il serait judicieux de remettre en place cette gestion.

- **ZNIEFF de type I : « Coteau du Parc départemental du Sausset » (110020453)**

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de type II : « Parc départemental du Sausset » (110020474).

Cette ZNIEFF constitue le site le plus remarquable au sein du parc. Onze plantes y trouvent leur seule station en Seine-Saint-Denis. Huit espèces d'orchidées y ont été recensées. Ceci en fait le plus important site de Seine-Saint-Denis pour le nombre d'espèces d'orchidées hébergées. Une butte marneuse (Marne blanche) favorise la croissance d'espèces calciphiles. Il s'agit en fait d'un remblai issu du creusement de l'Étang de Savigny et sur lequel s'est développée une végétation spontanée. Le substrat permet l'installation d'une pelouse mésophile à Brachypode penné et d'une pelouse marneuse à Lotier à gousse carrée (habitat déterminant pour la création de ZNIEFF). Ces deux milieux regroupent de nombreuses espèces caractéristiques. L'intérêt de ces milieux est conforté par l'abondance des orchidées (diversité, densité) dont l'Orchis homme-pendu, l'Orchis militaire et l'Orchis singe. Dans quelques secteurs, la flore recensée correspond à celle des prairies mésophiles de fauche. La gestion conservatoire est établie pour maintenir la qualité paysagère et environnementale des sites. Elle vise à maintenir et à améliorer la mosaïque de milieux existants. L'ensemble de ces interventions devra contribuer à maintenir, voire accroître, la diversité floristique et faunistique sur le site.

Le maintien de cette gestion est important pour pérenniser les habitats pionniers du site.

- **ZNIEFF de type I : « Massif de l'Aulnoye et carrières de Vaujours et Livry-Gargan » (110020463)**

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de type II « Massif de l'Aulnoye, Parc de Sevrans et la fosse Maussoin » (110030015).

Le massif forestier de l'Aulnoye est une entité remarquable au niveau de l'Île-de-France. On n'y compte pas moins de 30 espèces déterminantes. De par son substrat (sableux, calcaire ou marno-calcaire), nous avons une alternance de milieux humides (boisement, réseau de mares...) et de milieux secs (pelouses, coteaux, prairies, vergers...). Ces hétérogénéités d'habitats et de strates sont favorables à l'installation et au développement d'une flore et d'une faune exceptionnelles.

Cette ZNIEFF inclut le Bois de Bernouille qui représente une des dernières reliques de l'ancienne forêt de Bondy qui s'étendait autrefois sur plusieurs milliers d'hectares. Face à la menace d'exploitation

d'une carrière de gypse, les associations locales se sont mobilisées pour demander la protection réglementaire de ce boisement (arrêté préfectoral de protection de biotope).

Ce site, d'une superficie d'une cinquantaine d'hectares, essentiellement occupée par des boisements, héberge une incontestable richesse floristique. Ceci s'explique notamment par une diversification des sols, la présence de mares et de milieux ouverts au sein et en bordure du boisement. Les plantes peu fréquentes en Île-de-France concernent pour la majorité des espèces forestières ou des coupes, des espèces calcicoles ou calciclinales des pelouses et ourlets et des espèces aquatiques et des zones humides.

Le massif de l'Aulnoye accueille une avifaune nicheuse relativement intéressante au niveau régional, voire assez remarquable pour le département de la Seine-Saint-Denis. Il s'agit entre autres de la Bondrée apivore *Pernis apivorus*, du Pic noir *Dryocopus martius* et du Pic mar *Dendrocopos medius*. Ces trois espèces, inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux », sont respectivement considérées comme rares et peu commune. Elles nichent régulièrement sur le site : Pic mar dans les futaies de chênes situées au nord-est de l'étang Virginie, le Pic noir dans le Bois de Bernouille et la forêt de Bondy. Ces trois oiseaux sont déterminants pour la création de ZNIEFF si le site regroupe respectivement un minimum de 10, 10 et 30 couples, ce qui n'est pas le cas pour ce massif forestier. Deux autres espèces inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux » ont été observées au sein du massif de l'Aulnoye : le Blongios nain *Ixobrychus minutus*, nicheur potentiel dans les roselières de l'étang Virginie, et le Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*, en migration. Ce dernier est déterminant pour la création de ZNIEFF à partir de 5 couples. Ce qui n'est pas le cas pour ce massif forestier. Le Massif de l'Aulnoye héberge également des espèces peu fréquentes en Île-de-France : le Rouge-queue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*, le Gros-bec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*, le Lorient d'Europe *Oriolus oriolus* et le Pigeon colombin *Columba oenas*. Deux rapaces nichent régulièrement sur le site (Bois de Bernouille et forêt de Bondy) : le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* et l'Épervier d'Europe *Accipiter nisus*.

Située sur une butte témoin exploitée en partie pour l'extraction du gypse, la ZNIEFF inclut deux carrières (exploitation de gypse en cavage et à ciel ouvert). La valorisation écologique des sites réaménagés se traduit par la plantation arborée et la création de vergers, de mares, de bassins, de fossés, de prairies. Au sein de ces secteurs, différents stades de recolonisation sont présents. Ils permettent à une flore et à une faune diversifiées de s'y reproduire. Le sol à dominance marneuse (99 %) permet la croissance d'une flore spécifique. L'exposition de certaines pentes favorise de nombreuses espèces thermophiles dont plusieurs orchidées. Au sein de cette ZNIEFF, la diversité d'habitats (boisements, mares, prairies, friches, carrières...) favorise la présence de plusieurs amphibiens, reptiles et insectes. Parmi ces derniers, 6 espèces sont protégées au niveau régional : le Synuque des bois *Synuchus nivalis*, la Mante religieuse *Mantis religiosa*, le Flambé *Iphiclides podalirius*, le Thécla de l'Orme *Satyrium w-album* et le Sympétrum noir *Sympetrum danae*.

➤ **ZNIEFF de type II**

- **ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) de type II : « Parc départemental du Sausset » (110020474)**

Cette ZNIEFF inclut les ZNIEFF de type I « Coteau du Parc départemental du Sausset » (110020453) et « Prairies du Parc départemental du Sausset » (110020455).

Le Parc départemental du Sausset est remarquable pour la grande diversité de sa flore. Cette dernière est due aux aménagements mis en place afin de créer différentes ambiances. Le site le plus remarquable est la butte marneuse localisée au sud-est du parc. Le substrat y permet l'installation d'une flore spécifique des pelouses calcicoles. Onze plantes y trouvent leur seule station en Seine-Saint-Denis. C'est également le plus important site du département pour le nombre d'espèces d'orchidées hébergées. Au sud-ouest du site, le Marais est une zone humide artificielle creusée lors de la création du parc. Il est alimenté par la nappe phréatique affleurante ou exceptionnellement par pompage dans l'Étang de Savigny (en 2005, pour cause de sécheresses successives). À son origine, il avait une vocation essentiellement ornementale. Il est aujourd'hui tourné vers l'éducation à l'environnement et le maintien de la biodiversité.

Au sein du Marais alternent de l'eau libre, des fossés en eau et des banquettes de végétation au sein desquelles les formations végétales sont réparties en fonction du gradient hydrique. Les herbiers aquatiques y sont présents sur de petites surfaces. L'installation de plantes aquatiques immergées est compliquée par la forte turbidité de l'eau. L'Utriculaire citrine (protégée au niveau régional) avait été observée en 2004. Elle semble avoir disparu depuis. La végétation amphibie regroupe plusieurs formations dont celles des roselières qui sont les milieux prépondérants et qui couvrent la plus grande surface. L'introduction de plantes ornementales ou invasives, dont la Jussie *Ludwigia grandifolia*, menace la pérennité de la flore indigène remarquable. Le Marais constitue un milieu privilégié du point de vue avifaunistique. L'hétérogénéité des milieux, la richesse en ressources alimentaires et la quiétude des lieux sont favorables à la faune. Les roselières permettent la présence du Blongios nain. Cette espèce y a régulièrement été observée depuis une quinzaine d'années. Les berges exondées sont utilisées par les limicoles dont la Bécassine sourde et la Bécassine des marais. Cette dernière, considérée comme hivernant rare en Île-de-France, est présente en groupe. Les haies (saules essentiellement), qui résultent de plantation, sont également favorables à l'avifaune. La présence de friches hygrophiles attire de nombreux insectes dont les lépidoptères.

Les prairies recensées dans les zones dénommées « le puits d'enfer » et « la forêt » sont des prairies artificielles dont la flore correspond à celle des prairies mésophiles de fauche. Cette végétation, dominée par les graminées, rassemble de nombreuses espèces prairiales. Ces milieux possèdent un intérêt certain puisqu'ils hébergent des espèces remarquables telles que le Cynoglosse officinal (rare), la Vesce à feuilles ténues (assez rare) et l'Orobanche de la Picride (tome II du Livre Rouge). Ces espaces permettent également le développement de nombreux insectes tout aussi remarquables, dont les orthoptères et les lépidoptères. En 2005, cette ZNIEFF incluait des petites parcelles cultivées qui ont évoluées depuis en friches à picride, par manque de gestion. Les boisements, relativement jeunes, sont peu diversifiés (massifs parfois quasi-monospécifiques de chênes, de hêtres ou de pins). Ils possèdent un intérêt floristique relativement faible. Le sud-est de la ZNIEFF est traversé par le ru du Sausset qui abrite une végétation des eaux courantes eutrophes. La présence de la Zannichellie des marais (protection régionale) y est remarquable. Il n'existe que deux stations de cette plante en Seine-Saint-Denis, toujours dans le même ru. Cependant, l'intérêt de ce ru est limité par la forme des berges (rectilignes et abruptes) et par la variabilité de la qualité de l'eau. En 2004, des travaux d'entretien ont été réalisés afin de pérenniser les stations.

La diversité de cette flore s'accompagne également d'une richesse faunistique qui lui est inféodée. De par son emplacement (environnement urbain), le parc possède un intérêt pour l'avifaune qui est relativement intéressante au niveau régional, voire assez remarquable pour le département de la Seine-Saint-Denis (plusieurs espèces nicheuses en déclin et plusieurs espèces remarquables en migration). Il s'agit entre autres de la Bondrée apivore (migration) et du Pic noir (nicheur). Ces deux espèces, inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux », sont considérées comme rares. Ces oiseaux sont déterminants pour la création de ZNIEFF si le site regroupe respectivement un minimum de 10 couples, ce qui n'est pas le cas pour ce site. Trois autres espèces inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux » ont été observées dans le Marais : le Blongios nain (nicheur), le Butor étoilé (hivernage) et le Martin-pêcheur d'Europe (migration). Ce dernier est déterminant pour la création de ZNIEFF à partir de 5 couples. Ce qui n'est pas le cas ici.

Au sein de cette ZNIEFF, quatre espèces d'oiseaux présentent des enjeux sur la ZPS : le Faucon crécerelle (château d'eau), l'Épervier d'Europe (forêt), le Hibou moyen-duc et le Petit Gravelot (marais). Toutes ces espèces nichent sur le site. Outre l'aspect paysager, la diversité des milieux est également un atout pédagogique (parcours botanique, accueil de groupes scolaires). Un plan de gestion conservatoire a été établi pour maintenir la qualité paysagère et environnementale des sites. Il vise à maintenir et à améliorer la mosaïque de milieux existants (aussi bien pour le Marais que pour les prairies). L'objectif est de mettre en place, à court terme, une gestion du marais et un plan de fauche des prairies et, à plus long terme, d'établir un plan de gestion des prairies, de créer un réseau de mares, d'améliorer l'état physique du marais, de l'étang de Savigny et du ru du Sausset. La lutte contre les espèces invasives et la valorisation des milieux auprès du public sont également considérées. L'ensemble de ces interventions devrait contribuer à maintenir, voire accroître, la diversité floristique et faunistique sur le site. Toutefois, il semblerait que les préconisations du plan de gestion n'aient pas été suivies ces dernières années.

- **ZNIEFF de type II : « Massif de l'Aulnoye, Parc de Sevrans et la Fosse Maussoin » (110030015)**

Cette ZNIEFF inclut les ZNIEFF de type 1 « Parc forestier de Sevrans, Bois de la Tussion et Bois des sablons » (110030017) et « Massif de l'Aulnoye et carrières de Vaujours et Livry-Gargan » (110020463).

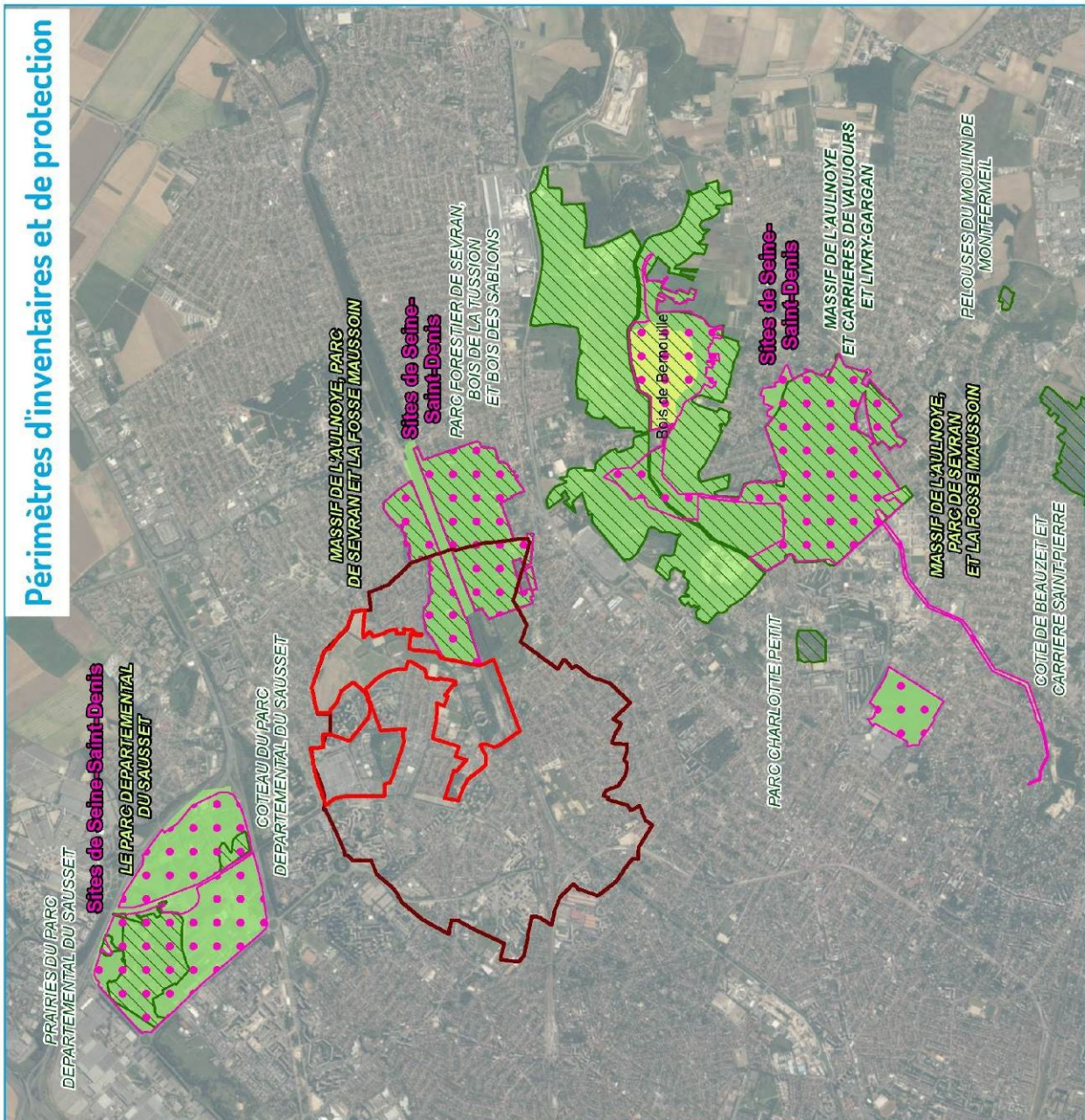
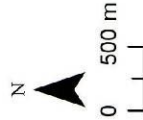
Le massif forestier de l'Aulnoye est une entité remarquable au niveau de l'Île-de-France. On n'y compte pas moins de 30 espèces déterminantes. De par son substrat (sableux, calcaire ou marno-calcaire), nous avons une alternance de milieux humides (boisement, réseau de mares...) et de milieux secs (pelouses, coteaux, prairies, vergers...). Ces hétérogénéités d'habitats et de strates sont favorables à l'installation et au développement d'une flore et d'une faune exceptionnelles.

Cette ZNIEFF inclut le Bois de Bernouille qui représente une des dernières reliques de l'ancienne forêt de Bondy qui s'étendait autrefois sur plusieurs milliers d'hectares. Face à la menace d'exploitation d'une carrière de gypse, les associations locales se sont mobilisées pour demander la protection réglementaire de ce boisement (arrêté préfectoral de protection de biotope). Ce site, d'une superficie d'une cinquantaine d'hectares essentiellement occupée par des boisements, héberge une incontestable richesse floristique. Ceci s'explique, notamment, par une diversification des sols, la présence de mares et de milieux ouverts au sein et en bordure du boisement. Les plantes peu fréquentes en Île-de-France concernent pour la majorité des espèces forestières ou des coupes, des espèces calcicoles ou calciclives des pelouses et ourlets et des espèces aquatiques et des zones humides.

Le massif de l'Aulnoye accueille une avifaune nicheuse relativement intéressante au niveau régional, voire assez remarquable pour le département de la Seine-Saint-Denis. Il s'agit entre autres de la Bondrée apivore *Pernis apivorus*, du Pic noir *Dryocopus martius* et du Pic mar *Dendrocopos medius*. Ces trois espèces, inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux » et respectivement considérées comme rares et peu commune, nichent régulièrement sur le site. Ces trois oiseaux sont déterminants pour la création de ZNIEFF si le site regroupe respectivement un minimum de 10, 10 et 30 couples, ce qui n'est pas le cas pour ce massif forestier. La Bondrée apivore a aussi été observée en migration dans le parc de la Fosse Maussoin. Les pics noir et mar nichent également dans le Parc de Sevran (1 - 2 couples). Deux autres espèces inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux » ont été observées, en migration, au sein du massif de l'Aulnoye : le Blongios nain *Ixobrychus minutus*, dans les roselières de l'étang Virginie, et le Martin pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*. Ce dernier est aussi observé au sein du Parc de Sevran. Cette espèce est déterminante pour la création de ZNIEFF à partir de 5 couples. Ce qui n'est pas le cas pour ce massif forestier. Le Massif de l'Aulnoye héberge également des espèces peu fréquentes en Île-de-France : le Rouge-queue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*, le Gros-bec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*, le Lorient d'Europe *Oriolus oriolus* et le Pigeon colombin *Columba oenas*.

Située sur une butte témoin exploitée en partie pour l'extraction du gypse, la ZNIEFF inclut deux carrières (exploitation de gypse en cavage et à ciel ouvert). La valorisation écologique des sites réaménagés se traduit par la plantation arborée et la création de vergers, de mares, de bassins, de fossés, de prairies. Au sein de ces secteurs, différents stades de recolonisation sont présents. Ils permettent à une flore et à une faune diversifiées de s'y reproduire. Le sol à dominance marneuse (99 %) permet la croissance d'une flore spécifique. L'exposition de certaines pentes favorise de nombreuses espèces thermophiles dont plusieurs orchidées. Au sein de cette ZNIEFF, la diversité d'habitats (boisements, mares, prairies, friches, carrières...) favorise la présence de plusieurs amphibiens, reptiles et insectes. Parmi ces derniers, une espèce est inscrite à l'annexe II de la directive « Habitats », le Grand Capricorne *Cerambyx cerdo*, et 6 sont protégées au niveau régional : le Synuque des bois *Synuchus nivalis*, la Mante religieuse *Mantis religiosa*, le Flambé *Iphiclides podalirius*, le Thécla de l'Orme *Satyrrium w-album* et le Sympétrum noir *Sympetrum danae*.

-  Zone d'étude
-  Commune Sevrans
-  Natura2000 ZPS
-  ZNIEFF de type I
-  ZNIEFF de type II
-  Arrêté de protection de Biotope



Périmètres d'inventaires et de protection

Sources : Daseemap Imagery ; INPN, O.G.E. 2016

4.2 Les continuités écologiques sur le territoire

4.2.1 Le SDRIF

Le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Île-de-France) indique la nécessité de préserver et valoriser les continuités écologiques entre le Parc forestier de la Poudrerie et le Parc départemental du Sausset.

4.2.2 Le SRCE

D'après l'article L.371-3 du code de l'environnement, le PLU doit prendre en compte le SRCE : « *les documents de planification et les projets de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements prennent en compte les schémas régionaux de cohérence écologique et précisent les mesures permettant d'éviter, de réduire et, le cas échéant, de compenser les atteintes aux continuités écologiques que la mise en œuvre de ces documents de planification, projets ou infrastructures linéaires sont susceptibles d'entraîner* ».

Le Parc Forestier National de Sevrans est considéré comme un réservoir de biodiversité. Outre ce qualificatif, sa situation aux abords de la forêt de Bondy, en fait un élément qualifié de « *corridor fonctionnel diffus au sein des réservoirs de biodiversité* » en termes de sous-trame arborée. Le SRCE identifie l'intérêt écologique de la forêt et la définit comme un élément à préserver.

Un second parc au nord de la zone d'étude est défini comme un réservoir de biodiversité, il s'agit du Parc départemental du Sausset

Plus particulièrement, deux liaisons sont reconnues comme corridors entre le Parc Forestier National de Sevrans et le Parc départemental du Sausset pour leur intérêt écologique en contexte urbain. Il s'agit donc d'un espace qui nécessite une action afin de lui redonner un rôle principal. Des actions de restauration et de confortement peuvent être entreprises afin de retrouver des corridors pleinement fonctionnels et/ou en diminuant l'effet de coupure de certains obstacles pour recréer de nouvelles connexions.

Au sud du site Montceaux, il existe un corridor à fonctionnalité réduite des prairies, friches et dépendances vertes longeant la butte et venant du Parc Forestier National de Sevrans. Il est primordial de conserver et restaurer cette continuité qui se retrouve confronté aux problématiques urbaines.

Au sud du territoire du Parc Forestier National de Sevrans, un obstacle et un point de fragilité sont identifiés. Le franchissement de la N3 rompt la continuité écologique entre la forêt de Bondy et le Parc Forestier.



Aucun objectif de préservation ou de restauration n'est énoncé dans le SRCE.



4.2.3 La Trame verte et bleue en Seine-Saint-Denis

Cette analyse territoriale via une approche scientifique de connectivité floristique et prenant en compte les documents existants, a mis en évidence que la Plaine Montceuleux est traversée par un corridor utilisé par la sous-trame herbacée. Il est indiqué la nécessité d'agir efficacement et de façon prioritaire afin d'augmenter la capacité de notre tissu urbain à permettre les déplacements et dispersions des espèces mais également de conserver les corridors existants.

Des propositions de sites à caractère naturel et à forte valeur écologique ont été mises en évidence. Il s'agit des délaissés urbains ou espaces de friches, des anciennes carrières à ciel ouvert et des zones humides. Les délaissés urbains sont des espaces essentiels pour le maintien de la biodiversité en milieu urbain dense. Ils sont à différencier des squares et des parcs de par la diversité d'habitats qu'ils peuvent présenter : bois, prairies, fourrés, sols nus... Ces milieux vont abriter des communautés animales et végétales différentes et favoriser ainsi le maintien d'une diversité importante d'espèces. De plus elles ont un rôle de connectivité paysagère. Ce sont des refuges de biodiversité en ville. Sur Sevran, la Plaine Montceuleux représente ce type d'espace (carte p. 22). Il a été démontré que la Plaine Montceuleux joue un rôle « relais » fondamental entre le Parc départemental du Sausset et le Parc forestier de la Poudrerie.

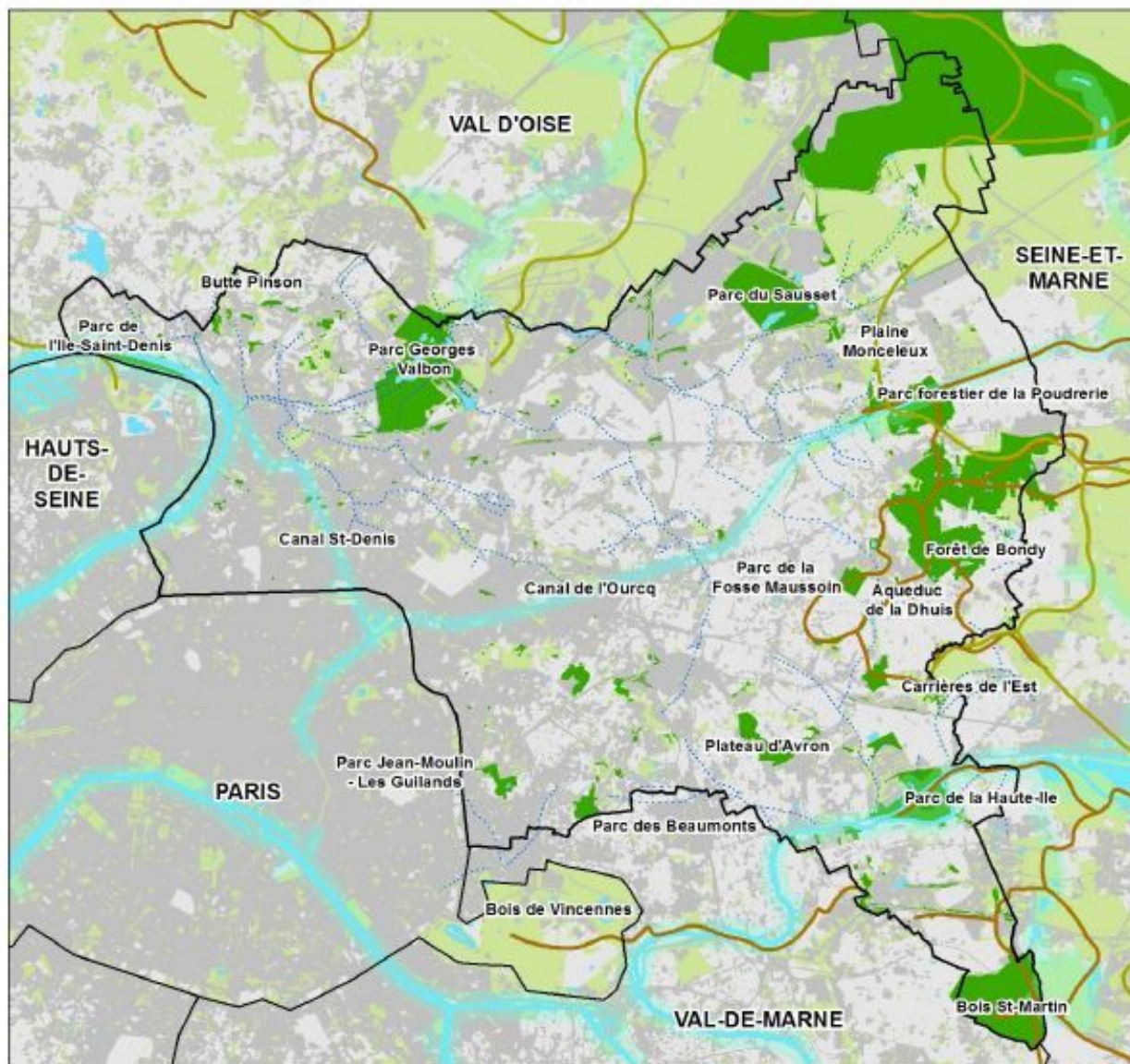
La préservation d'un réseau fonctionnel de friches urbaines est primordiale pour le maintien de la biodiversité urbaine.

Le milieu agricole de la Plaine Montceuleux présente un intérêt en termes de continuités écologiques pour les espèces animales et végétales inféodées aux milieux ouverts (prairies), semi-ouverts (haies et bocage) et parfois arborés (vergers).

De plus la continuité établie par la Butte Montceuleux est le seul corridor à l'heure actuelle permettant aux espèces de se déplacer du nord au sud sur le territoire. Le maintien de la connectivité est donc primordial à l'échelle du département.

En milieu urbain, les espaces verts (parcs et jardins) jouent le rôle d'espace relais en ville d'où leur importance pour grand nombre d'espèces. Les alignements d'arbres en villes jouent également un rôle dans la continuité des espaces par leur utilisation en « pas japonais ».

Les composantes de la trame verte et bleue départementale Corridors existants et potentiels identifiés pour le territoire de la Seine-Saint-Denis



Matrice urbaine

- Eau de surface
- Espace ouvert
- Zone urbaine peu dense
- Zone urbaine dense

Réservoirs de biodiversité et milieux complémentaires à caractère naturel

Corridor de la sous-trame arborée

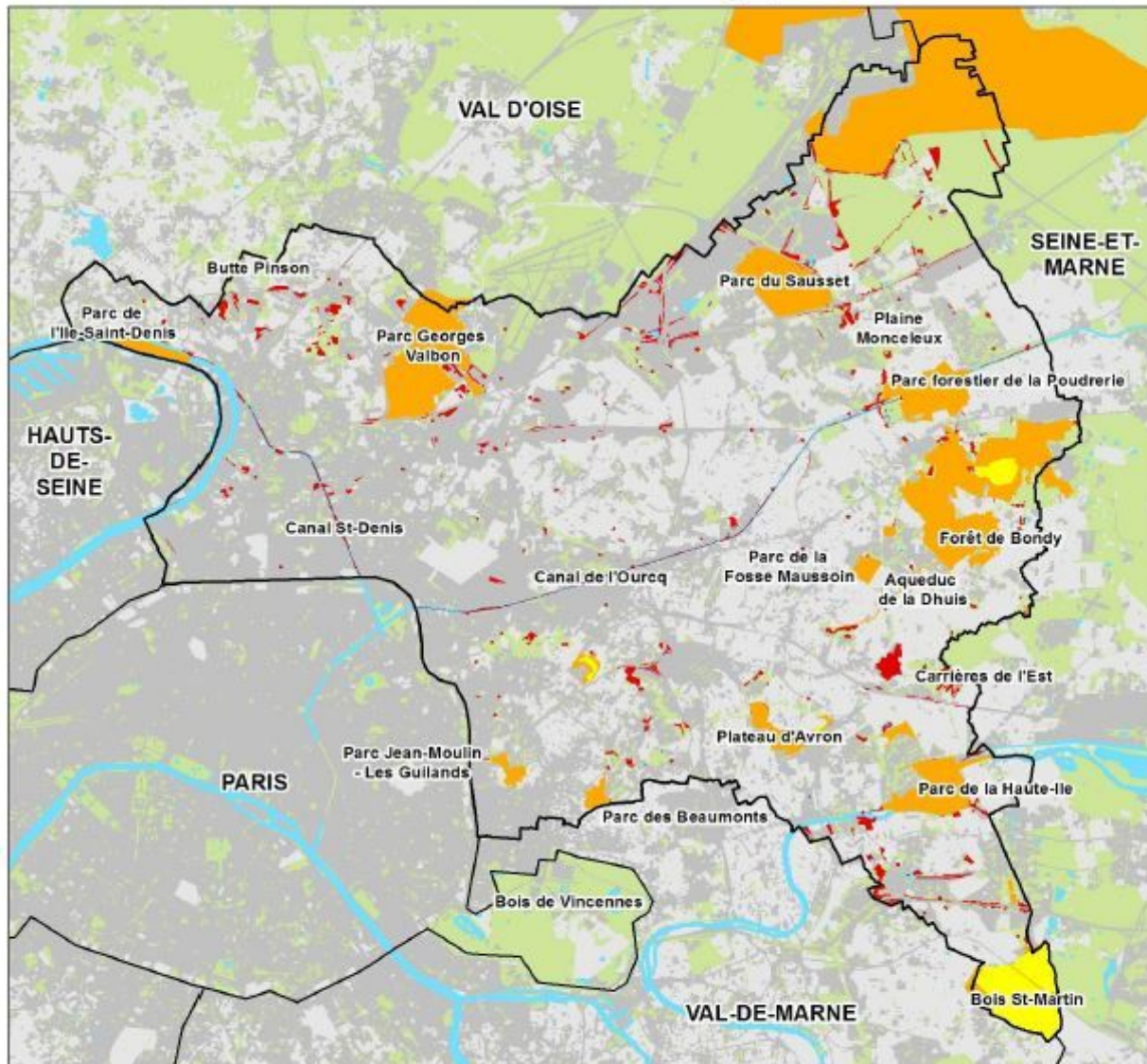
Corridor de la sous-trame herbacée

Les composantes de la sous-trame bleue

- Continuum de la sous-trame bleue
- Cour d'eau busé






Les composantes de la trame verte et bleue départementale Réservoirs de biodiversité et sites à forte valeur écologique



Matrice urbaine

 Eau de surface	 Zone urbaine peu dense
 Espace ouvert	 Zone urbaine dense

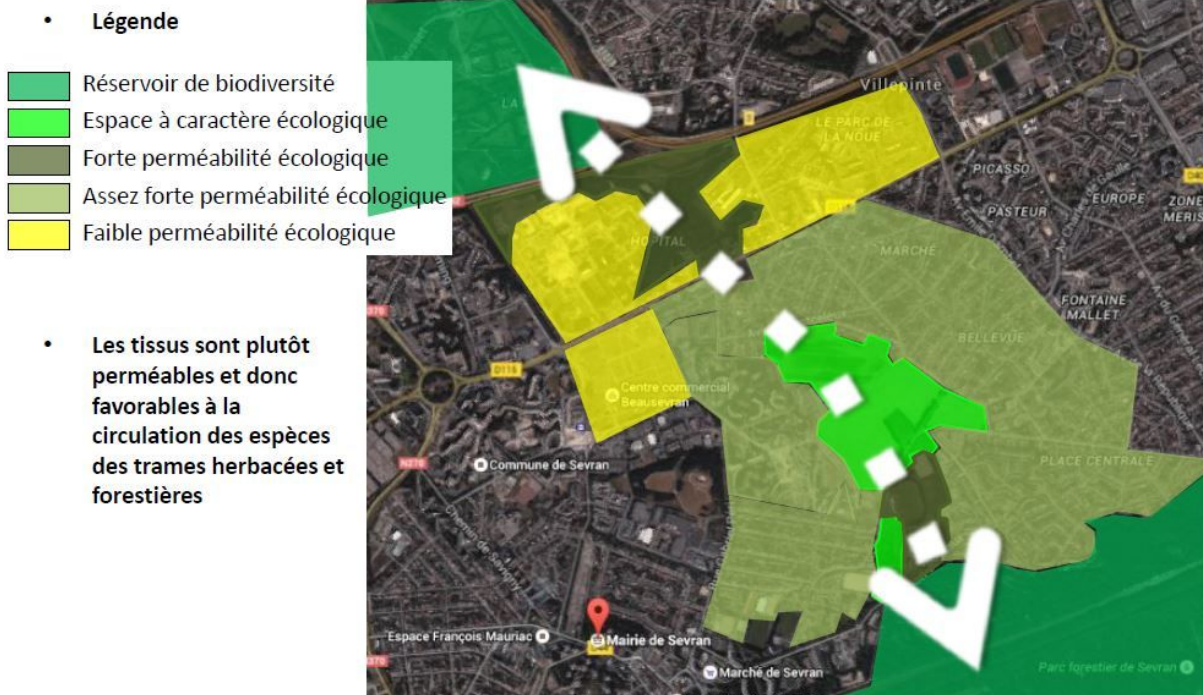
-  **Réservoir de biodiversité au titre du code de l'Environnement**
(Arrêté de Protection de Biotope)
-  **Réservoir de biodiversité retenu par le CSRPN d'Ile-de-France et inscrit au SRCE**
(Site Natura 2000, ZNIEFF de type I et II)
-  **Milieu complémentaire à caractère naturel et à forte valeur écologique**
(Délaissé urbain ou espace de friche, ancienne carrière à ciel ouvert, zone humide)



4.2.4 Les potentialités écologiques fonctionnelles

Les potentialités de la Plaine Montceuleux à Sevrans ont été mises en évidence dans l'étude réalisée par Urban-eco en 2015.

Perméabilité des tissus urbains environnants



4.2.5 Photo-interprétation

Les cartes d'occupation des sols et les principaux groupements de formations végétales (prairies, pelouses, boisement, milieux aquatiques...) permettent d'analyser le potentiel des sites (zones de reproduction ou zones relais ou corridors).

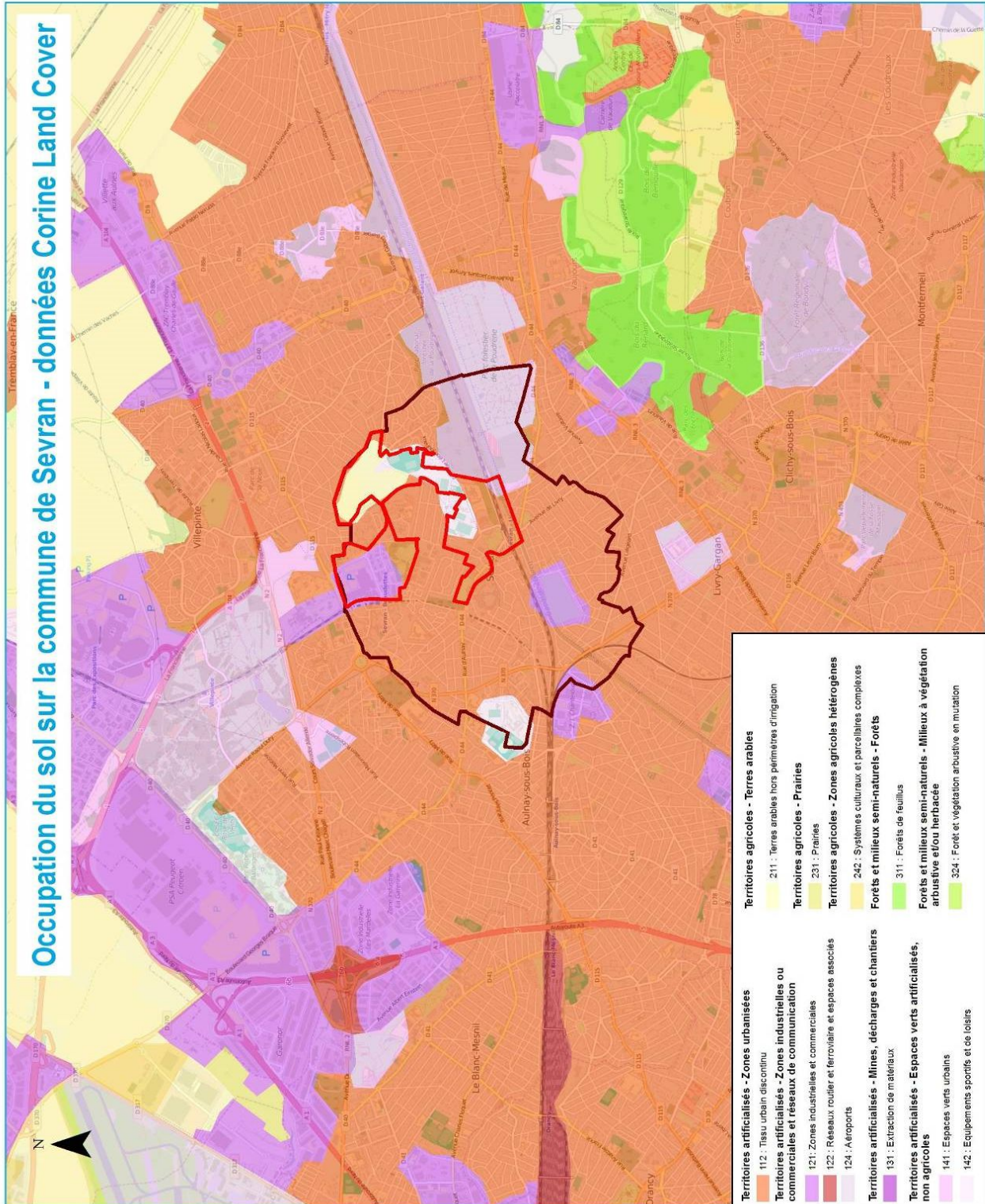
Cette photo-interprétation permet également de mettre en évidence les composantes essentielles à la définition de la TVB sur le territoire :

- les réservoirs de biodiversité et la répartition des espèces d'intérêt patrimonial ;
- les éléments de fragmentation du paysage, de ruptures des continuités (obstacles naturels et artificiels) et autres discontinuités liées à la répartition des tâches d'habitats et la viabilité ou le fonctionnement des populations d'espèces d'intérêt patrimonial ;
- les différentes trames, zones d'extension ou corridors potentiels.

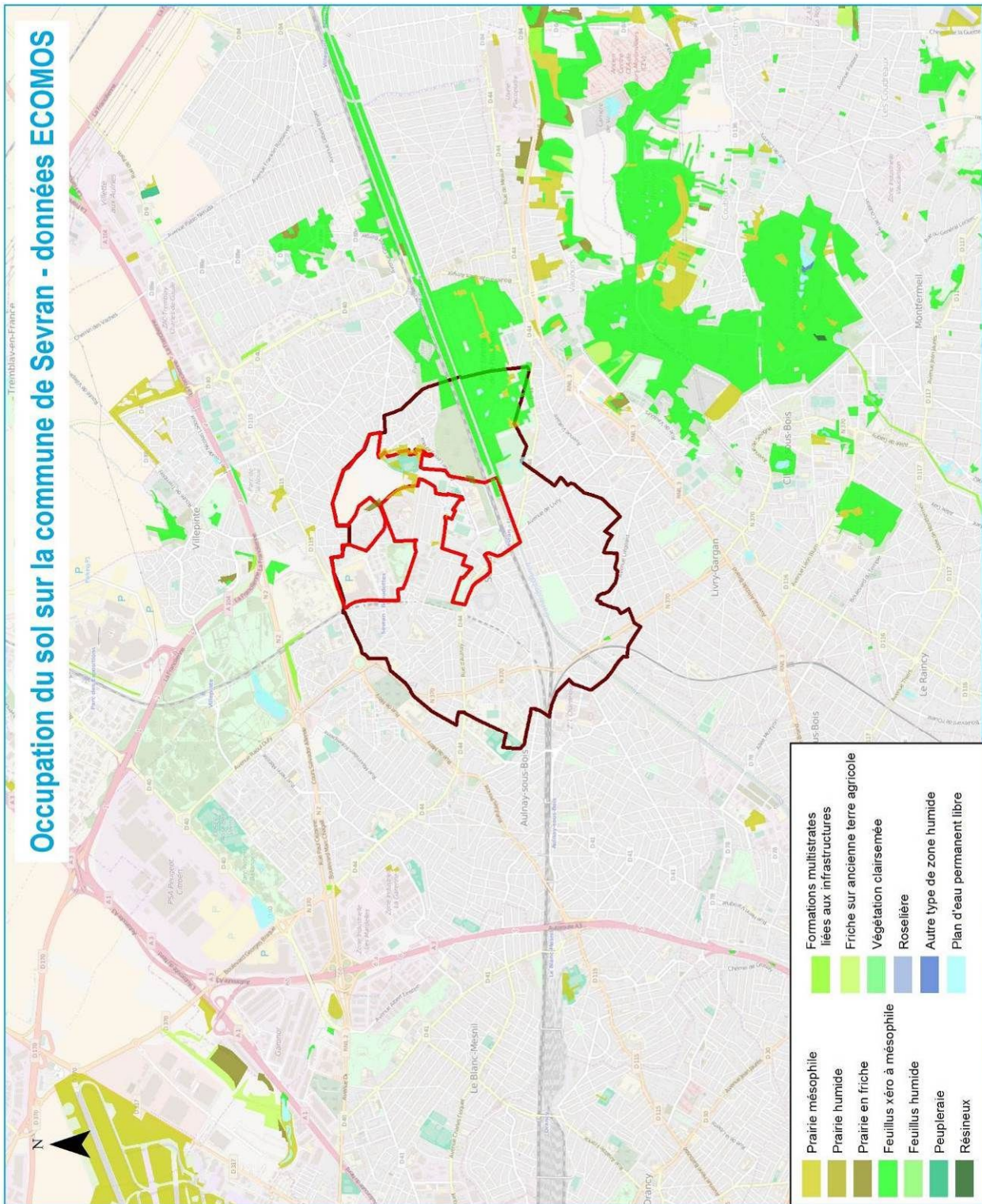
Les inventaires sur le terrain permettent de constater « *de visu* » les obstacles aux continuités non répertoriées à partir de la photo-interprétation.

Zone d'étude
Commune Sevrans

0 500 m



Sources : CORINE Land Cover; Basemap OpenStreet; O.G.E. 2016



Sources : ECOMOS ; Basemap OpenStreet ; O.G.E. 2016

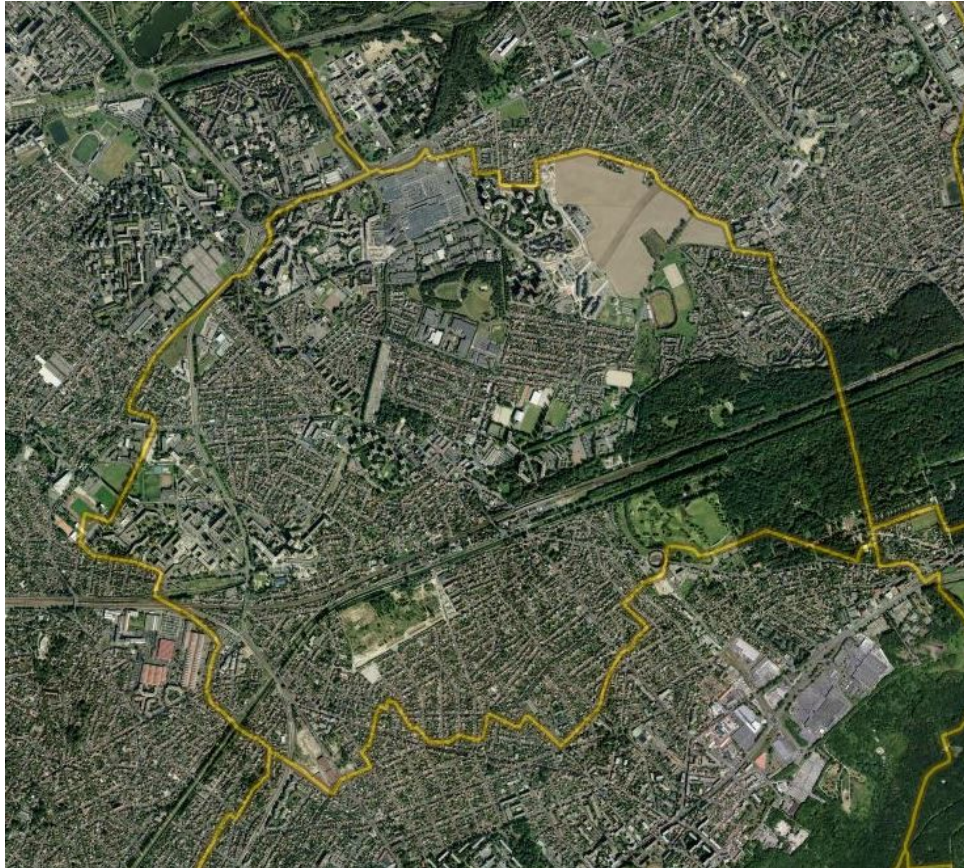


Photo-aérienne de Sevrans



Carte de Cassini de Sevrans

L'analyse de l'ensemble de ces cartes a permis de mettre en évidence :

- les menaces sur le territoire de Sevrans ;
- une première approche des obstacles naturels et artificiels ;
- des réservoirs de biodiversité et continuités écologiques sur le territoire d'étude.

➤ Les menaces sur le territoire de Sevrans

Plusieurs menaces pèsent sur la biodiversité et les habitats. La destruction et la modification des milieux, les prélèvements excessifs et la surexploitation des ressources, l'introduction d'espèces exotiques... sont autant de facteurs qui menacent la biodiversité du territoire. Cela engendre des modifications notamment sur :

- la structure des paysages (fragmentation ou destruction des milieux) ;
- la composition des communautés animales et végétales (introduction ou extinction d'espèces) ;
- le fonctionnement et l'évolution des populations (modification des modes de sélection).

Ces menaces touchent tous les milieux :

- le canal de l'Ourcq est menacé par la pollution des cours d'eau par les pratiques agricoles et industrielles. Les obstacles à l'écoulement (barrage, pont, seuil...) sont également des facteurs limitant à la libre dispersion des poissons ;
- les mares sont menacées par l'assèchement et la fermeture du milieu ;
- la ville représente une menace. L'urbanisation détruit les habitats, l'abandon des terres crée la fermeture des milieux, les plantations sont parfois mal adaptées (espèce indigène), les mauvaises pratiques agricoles favorisent la perte de la biodiversité...
- dans le milieu agricole, la disparition des éléments fixes (haie, bande enherbée...) sont des pertes de continuités ;
- l'abandon des prairies et pelouses crée la fermeture des milieux ;
- l'exploitation des forêts engendre de la perte de bois mûre.

➤ Fragmentation paysagère : obstacles naturels et artificiels

Les **éléments de fragmentation correspondent aux obstacles et points de fragilité** situés sur les corridors et au sein des réservoirs de biodiversité. Ils interfèrent notamment avec les déplacements de la faune. Ils peuvent être **naturels** (larges cours d'eau...) ou **anthropiques** (liés aux aménagements du territoire et à l'occupation du sol). Parmi ces éléments, on distingue les **obstacles qui ont un fort effet de coupure sur les continuités** ou induisent une importante fragmentation de l'espace et les **points de fragilité qui réduisent l'étendue des fonctionnalités de la continuité** tout en la maintenant fonctionnelle pour les espèces les moins sensibles.

La notion de fragmentation du territoire varie en fonction des populations d'espèce animales et végétales que l'on considère fragmentées. La fragmentation résulte de l'effet barrière d'un obstacle aux déplacements des individus. On doit y ajouter la notion d'espaces résiduels qui subsistent après l'effet de coupure. Ainsi des questions se posent sur la conservation des espèces les plus sensibles à la fragmentation. Est-ce que les tâches d'habitats fragmentés peuvent assurer la viabilité des populations qui y vivent ? Quelle fonctionnalité résiduelle permet d'assurer la viabilité des populations, notamment en tenant compte des mosaïques d'habitats complémentaires encore connectés aux habitats fragmentés ?

De plus, nous devons considérer différemment la fragmentation pour des espèces terrestres et pour des espèces volantes.

Les éléments de fragmentation sont notamment :

- des voies de communication (routes, chemin de fer) ;

A l'échelle du territoire, les éléments de fragmentation les plus visibles sont les grandes infrastructures de transport dont les emprises sont clôturées : autoroutes et lignes de chemin de fer à grande vitesse.

Notons notamment la francilienne, les nationales (N2 au nord, N3 au sud) et la départementale (D115...). La francilienne présente des voies à structure autoroutière. Les voies ferrées jouent également un rôle dans la fragmentation du paysage.

- des délimitations privées (murs, grillages, barrières) ;

Les clôtures et les murs arrêtent la grande faune alors qu'ils peuvent être traversés par de plus petites espèces s'il y a des interstices comme le Hérisson d'Europe, certains reptiles...

- de l'éclairage ;

Les pollutions lumineuses qui accompagnent les voies de communications, l'urbanisation et les équipements constituent des contraintes, à la circulation aérienne des espèces nocturnes d'oiseaux, de chiroptères, d'insectes...

- des barrières de bruit ;

Les barrières de bruit suivent principalement les infrastructures routières et voies ferrées.

- des obstacles à l'écoulement ;

Les seuils, ponts et barrages sont autant d'obstacles à la circulation de la faune piscicole.

- une fragmentation multiforme ;

Au-delà des facteurs majeurs de fragmentation présentés ci-dessus, le territoire est aussi fragmenté par des éléments très divers comme par exemple :

- un chemin forestier est une coupure pour les micro-invertébrés du sol forestier ;
- les routes non clôturées représentent un risque de mortalité par collision, mais ne constituent pas un obstacle aux déplacements de la plupart des vertébrés terrestres. A l'inverse, une autoroute ou une ligne LGV clôturées ne sont pas franchies par la grande faune ou bien de manière exceptionnelle ;
- les espaces forestiers les plus fréquentés par le public sont évités par les grands mammifères. Les odeurs et le dérangement direct poussent ces animaux vers des zones plus tranquilles ;
- nous pouvons aussi considérer l'effet de coupure d'un habitat dans le temps. Cette notion est essentielle pour les espèces qui présentent les capacités de dispersion les plus limitées : la flore, certains invertébrés... La fonge, les faunes d'invertébrés saproxyliques liées au vieux bois, sont d'autant plus riches qu'il n'y a pas eu de coupure temporelle de ces habitats à l'échelle des parcelles forestières ;
- les habitats les plus contrastés et souvent les plus menacés portent sur les extrêmes des gradients écologiques : stades pionniers ou stades de forêts mûres, milieux saturés en eau ou au contraire arides, milieux froids ou secs et chauds, milieux basiques ou acides... Un peuplement forestier dense n'est pas traversé par des espèces de milieux ouverts ensoleillés. Ainsi, la colonisation forestière spontanée ou la plantation entre les landes ou les pelouses fragmentent ces milieux. Il existe une fragmentation naturelle. Elle génère

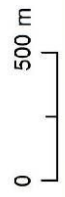
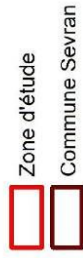
des mosaïques d'habitats essentielles à la plupart des espèces. Les mosaïques s'expriment à des échelles hautement variables dans l'espace et dans le temps. Une tache d'habitats n'est pas perçue de manière comparable par un invertébré et par un grand mammifère.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais retenons que les agents de la fragmentation sont multiformes, dans l'espace, le temps, les acuités sensorielles...

➤ **Réservoirs de biodiversité et continuités écologiques**

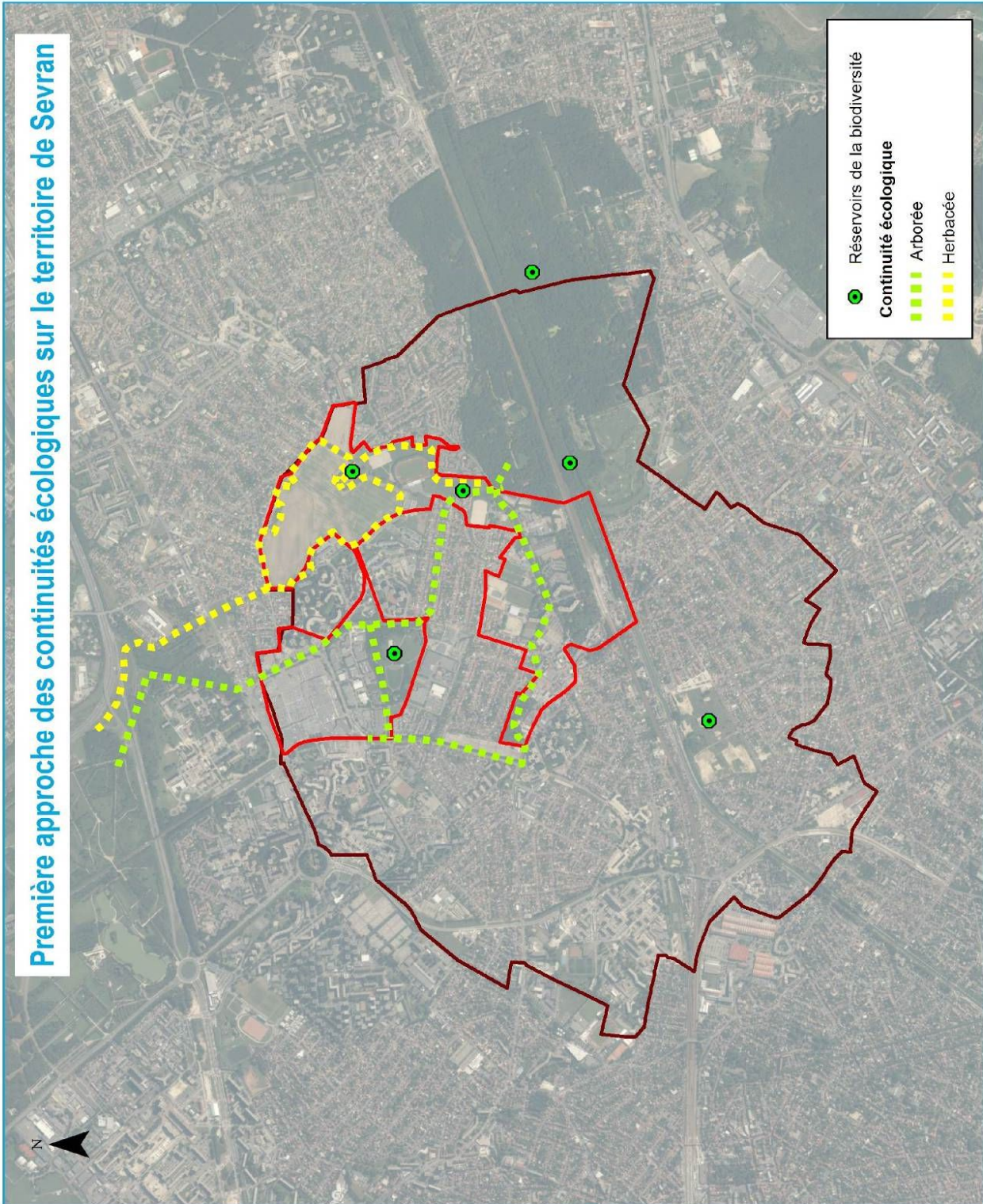
L'analyse des photos aériennes nous a permis d'identifier dans un premier temps 7 sites potentiels de réservoirs de biodiversité qui devront être confirmés par l'analyse bibliographique et les relevés de terrain. Deux de ces 7 sites sont évoqués dans la bibliographie et ne feront pas l'objet d'inventaire complémentaire : il s'agit du Parc forestier de la Poudrerie et du Parc départemental du Sausset.

La carte ci-après représente les réservoirs de biodiversité et les continuités écologiques identifiées à partir des différentes cartes d'occupation du sol.



Relevé par O.G.E. le 04/04/2016

Première approche des continuités écologiques sur le territoire de Sevrans



Réservoirs de la biodiversité

Continuité écologique

- Arborée
- Herbacée

Sources : Basemap Imagery : O.G.E. 2016

4.3 Méthode et limites pour la recherche bibliographique

Les données ont été recueillies grâce à la réalisation de recherches bibliographiques auprès de nombreux organismes (CD93, CBNBP, DRIEE, OPIE...) (cf. en annexe p. 109 la liste des personnes contactées).

Il est à noter qu'une bonne partie des organismes contactés ont répondu à notre sollicitation par l'envoi d'informations supplémentaires.

Une des difficultés rencontrées pour réaliser la synthèse bibliographique est la quantité d'informations disponibles. Ces données sont hétérogènes et maximisent généralement les milieux naturels (Parcs du Sausset et de la Poudrerie). Peu d'informations sont disponibles sur la partie urbaine de la ville de Sevran. L'hétérogénéité se ressent également dans les groupes d'espèces observés.

Une autre difficulté a résidé dans le tri de l'information et de la qualité des observations (localisation, date, méthode d'observation ou d'inventaire). Les observations sont rarement accompagnées de la localisation précise, ce qui ne nous permet pas d'établir une cartographie précise de la répartition de la faune sur le territoire, malgré la quantité d'information disponible.

Au final, cette méthode ne nous permet pas dans un premier temps d'obtenir des relevés exhaustifs, mais elle nous procure des données qualitatives essentielles pour évaluer la diversité du secteur étudié et donner une vue d'ensemble du territoire.

Dans les paragraphes qui suivent, nous ne listons pas l'ensemble des espèces recensées dans la bibliographie, notamment les plus communes. Par contre nous nous attardons sur les espèces remarquables et/ou indicatrices des continuités (de par leur habitat) et à enjeux.

Notons qu'O.G.E. a réalisé des visites ciblées et très localisées sur des groupes d'espèces afin de compléter l'état initial. Il n'a s'agit en aucun cas d'inventaires complets sur l'ensemble du territoire. Pour chaque groupe d'espèce, une carte de répartition des données géoréférencées reçues a été produite.

4.4 Les données faunes sur la commune

4.4.1 Mammifères terrestres

Quelques mammifères sont cités dans la bibliographie.

Le **Hérisson d'Europe** *Erinaceus europaea* est présent en ville. Il s'agit d'une espèce ubiquiste qui fréquente aussi bien les massifs forestiers que les parcs et les jardins. Il se déplace facilement sous les grillages, par les chatières et est aussi capable d'escalader des obstacles (les murs restent toutefois infranchissables pour le Hérisson d'Europe). Son activité est surtout crépusculaire et nocturne. Le Hérisson d'Europe pâtit fortement de la circulation automobile à laquelle il paye un lourd tribut. Cette espèce est **protégée au niveau national** mais n'est pas menacé de disparition en France. Il s'agit d'un bon indicateur de la continuité des parcs et jardins en ville.



Hérisson d'Europe © V. VIGNON O.G.E.

L'**Écureuil roux** *Sciurus vulgaris* est présent au Parc forestier de la Poudrerie et au Parc départemental du Sausset. Il est inféodé aux grands arbres dans lesquels il peut installer son nid à la fourche d'une grosse branche. On le rencontre donc dans les bois, le bocage et les grands parcs urbains. L'Écureuil roux est **protégé en France**.



Écureuil roux © V. VIGNON O.G.E.

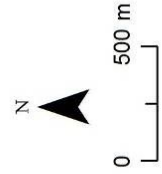
Le **Rat surmulot** *Rattus norvegicus* est essentiellement nocturne. Il est l'un des mammifères les plus adaptables au monde. Il vit essentiellement dans des lieux humides, creuse des terriers et des galeries dans les sous-sols des bâtiments et aux abords des habitations et fréquente les égouts.

Le **Renard roux** *Vulpes vulpes* est présent au Parc forestier de la Poudrerie et sur la Plaine Montceleux. Il s'agit d'une espèce à forte capacité d'adaptation, même dans des milieux urbanisés. Le Renard roux est principalement actif la nuit et les collisions avec des véhicules constituent une cause de mortalité non négligeable. Le territoire du Renard roux peut s'étendre de 30 à 500 ha. Le Renard roux est présent dans toute la France.



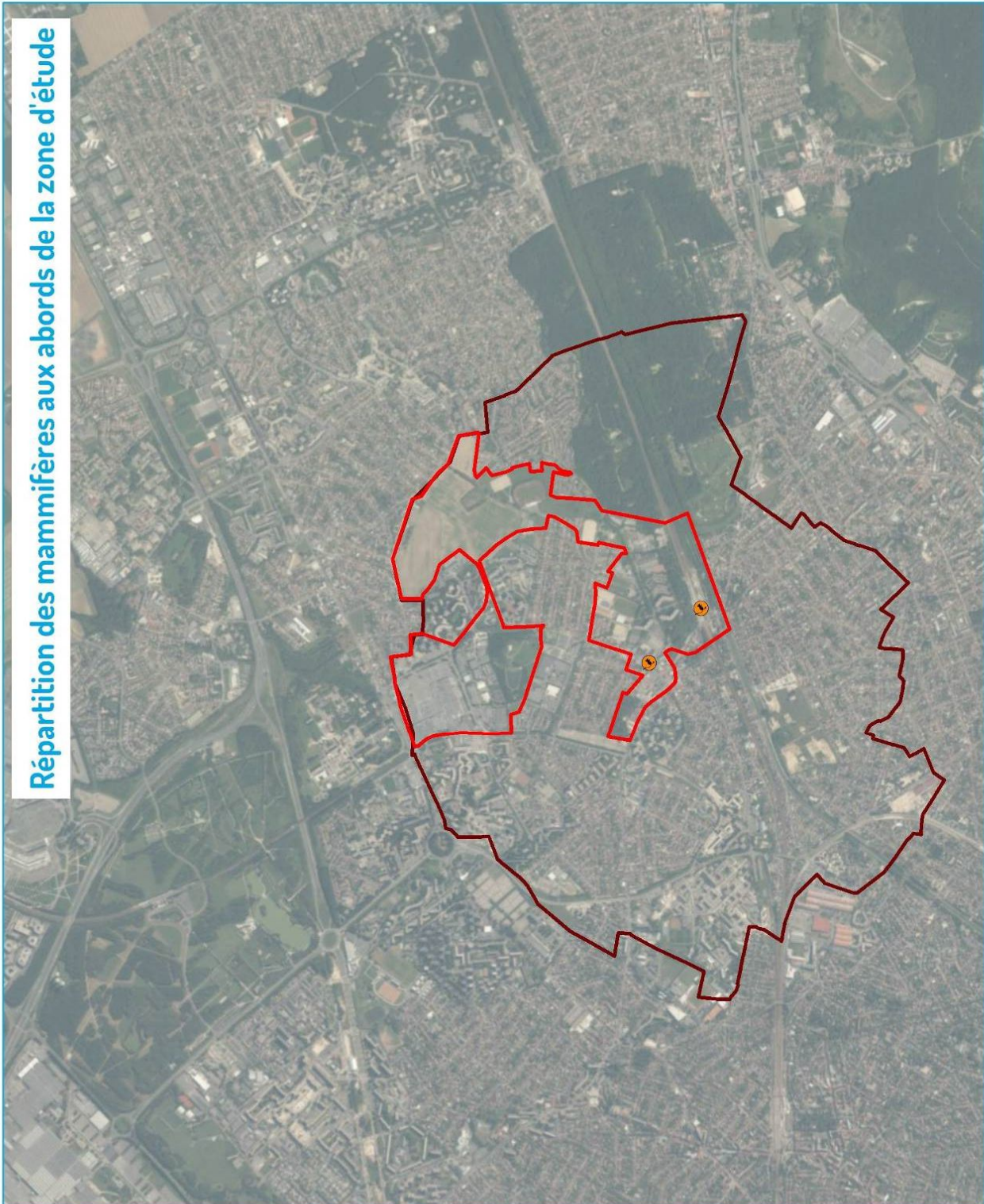
Renard roux © V. TANGUY O.G.E.

- Mammifère observée
- Zone d'étude
- Commune Sevran



Réalisation : O.G.E. - 09/04/2016

Répartition des mammifères aux abords de la zone d'étude



Sources : OBDU ; Basemap Imagery ; O.G.E. 2016

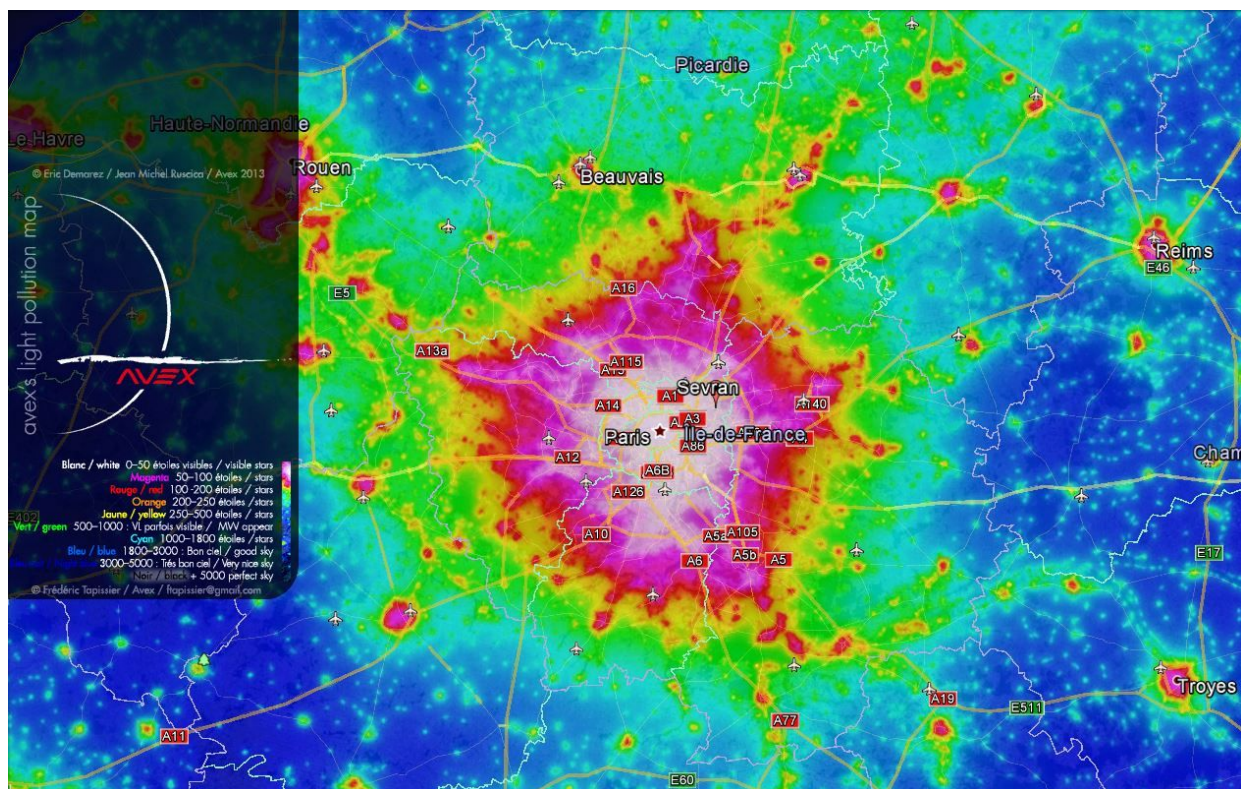
4.4.2 Chiroptères

Le territoire de Sevrans regroupe un ensemble de milieux favorables à la présence des chiroptères. On peut en distinguer trois :

- des zones humides (les berges de cours d'eau, les mares et les étangs) notamment pour l'alimentation (les milieux humides attirant les insectes) ;
- des zones forestières à proximité (forêt et boisement avec la mosaïque d'habitats associés) notamment pour la reproduction ;
- des parcs, jardins ou prairies ouvertes avec des bâtiments à proximité notamment pour la reproduction.

Au moins 3 espèces de chiroptères ont été signalées sur le territoire. Elles sont **toutes protégées au niveau national** et classées à l'**annexe IV de la directive « Habitat »** à échelle européenne.

Un déclin global des populations de chauves-souris est noté en France, qui s'explique par la dégradation générale des milieux, la diminution des haies, bosquets, prairies naturelles, zones humides et par l'utilisation massive de pesticides dans les zones agricoles. De même, en milieu urbain (et pour tout bâti) la condamnation des combles, la disparition des granges, le traitement des charpentes et l'expansion de l'éclairage nocturne sont autant de facteurs qui contribuent à diminuer les proies disponibles ou les gîtes potentiels pour les chauves-souris.



Carte représentant la pollution lumineuse sur le bassin Parisien. Issu du site internet AVEX 2013.

La **Pipistrelle commune** *Pipistrellus pipistrellus* est une espèce anthropophile qui fréquente une grande variété de milieux, jusqu'au cœur des grandes villes ou des plaines ouvertes de grandes cultures. Elle cherche le confinement dans les maisons, les granges et les garages et chasse dans une variété d'endroits, avec une attirance pour les zones humides et les éclairages dans un rayon de

400 m à 2 km autour du gîte. Elle rejoint ses territoires de chasse en suivant année après année les mêmes routes de vol, pour autant que les structures paysagères telles que les haies et les lisières subsistent. Elle a été observé dans la ZNIEFF « massif de l'Aulnoye, Parc de Sevrans et la fosse Maussoin » et dans le Parc forestier de la Poudrerie.

Le **Murin de Daubenton** *Myotis daubentoni* est lié à la présence de zones humides : étangs, mares, retenues d'eau, réseau hydrographique au-dessus desquels il chasse ses proies. On le retrouve aussi dans les allées forestières. Il a été observé dans la ZNIEFF « massif de l'Aulnoye, Parc de Sevrans et la fosse Maussoin » et dans le Parc forestier de la Poudrerie. L'espèce est **déterminante ZNIEFF en Île-de-France**.

Le **Murin à moustache** *Myotis mystacinus*. L'espèce fréquente les secteurs boisés et leurs lisières, même s'ils sont de petite dimension, du moment qu'ils sont environnés par des secteurs ouverts, parsemés ou sillonnés de haies et de buissons. On trouve ses gîtes dans les arbres creux, ainsi que dans les maçonneries ou derrière les volets des maisons. Les diptères font partie des proies les plus fréquentes pour l'espèce. Elle est citée en **annexe IV de la directive « Habitats »**, et elle est en régression et **déterminante ZNIEFF** en Île-de-France. Il a été observé dans la ZNIEFF « massif de l'Aulnoye, Parc de Sevrans et la fosse Maussoin » et dans le Parc forestier de la Poudrerie.

4.4.3 Oiseaux

Les observations couvrent une bonne partie de la zone d'étude, ce qui n'est pas le cas pour les autres groupes d'espèces.

Dans l'ensemble de la zone d'étude, il s'agit principalement d'espèces communes à très communes. Quelques-unes sont protégées ou sur listes rouges nationales, européennes ou déterminantes ZNIEFF.

➤ Les espèces généralistes

Il s'agit soit d'espèces de boisement, soit d'espèces de milieux semi-ouverts qui ont réussi à s'adapter aux espaces très modifiés par les hommes, au voisinage de leurs habitations, comme les parcs arborés et les jardins. Dans la commune, on retrouve des espèces de ce cortège, telles que l'**Accenteur mouchet** *Prunella modularis*, la **Corneille noire** *Corvus corone*, le **Corbeau freux** *Corvus frugilegus*, le **Merle noir** *Turdus merula*, la **Mésange bleue** *Parus caeruleus*, la **Mésange charbonnière** *Parus major*, le **Rougegorge familier** *Erithacus rubecula*, le **Pigeon ramier** *Columba palumbus*, l'**Étourneau sansonnet** *Sturnus vulgaris*, la **Fauvette à tête noire** *Sylvia atricapilla*, le **Pinson des arbres** *Fringilla coelebs*, la **Tourterelle turque** *Streptopelia decaocto* et la **Pie bavarde** *Pica pica*.

➤ Les espèces des milieux bâtis

Une autre partie des espèces sont liées aux milieux bâtis, dans le sens où elles ont trouvé avec les bâtiments des sites de reproduction de substitution, comme le **Moineau domestique** *Passer domesticus*, le **Choucas des tours** *Corvus monedula*, le **Pigeon biset** *Columba livia*, l'**Hirondelle de fenêtre** *Delichon urbica*, l'**Hirondelle rustique** *Hirundo rustica*, le **Martinet noir** *Apus apus*, le **Rougequeue noir** *Phoenicurus ochruros*, et le **Moineau friquet** *Passer montanus*, espèce protégée en France et à surveiller à échelle européenne.

➤ Les espèces des haies et buissons des milieux ouverts à semi-ouverts

Il s'agit d'espèces comme l'**Alouette des champs** *Alauda arvensis*, la **Bergeronnette de Yarrell** *Motacilla alba yarrellii*, la **Bergeronnette printanière** *Motacilla flava*, le **Chardonneret élégant** *Carduelis carduelis*, la **Fauvette babillarde** *Sylvia curruca*, la **Fauvette des jardins** *Sylvia borin*, la **Fauvette grisette** *Sylvia communis*, le **Faucon crécerelle** *Falco tinnunculus*, l'**Hypolaïs polyglotte** *Hippolais polyglotta*, le **Pic vert** *Picus viridis*, le **Coucou gris** *Cuculus canorus*, le **Tarier des prés** *Saxicola rubetra*, le **Tarier pâtre** *Saxicola rubicola*, le **Pipit farlouse** *Anthus pratensis*, la **Mésange à longue queue** *Aegithalos caudatus*, le **Pinson du Nord** *Fringilla montifringilla*, la **Grue cendrée** *Grus grus*, la **Grive litorne** *Turdus pilaris*, le **Pouillot véloce** *Phylloscopus collybita*, le **Serin cini** *Serinus serinus* ou le **Verdier d'Europe** *Carduelis chloris*, mais aussi la **Linotte mélodieuse** *Carduelis cannabina*, espèce vulnérable sur la liste rouge de l'UICN, protégée en France et à surveiller à échelle européenne.

La **Perruche à Collier** *Psittacula krameri* est présente sur la commune de Sevrans. Il s'agit d'un oiseau originaire des forêts tropicales d'Afrique subsaharienne et d'Inde. Il s'agit d'un oiseau de cage courant qui lorsqu'il est relâché forme des colonies durables. C'est une espèce qui apprécie tout particulièrement les arbres creux. Elle créerait ainsi de la concurrence aux espèces indigènes utilisant les mêmes habitats.

➤ Les espèces des milieux forestiers et de bosquets

D'autres espèces d'avantage spécialistes des milieux forestiers sont aussi retrouvées sur la commune et notamment dans les boisements. Il s'agit du **Geai des chênes** *Garrulus glandarius* souvent vu en vol, de la **Mésange huppée** *Lophophanes cristatus*, de la **Mésange nonette** *Poecile palustris* et de la **Mésange noire** *Periparus ater*, de la **Grive musicienne** *Turdus philomelos*, du **Grimpereau des jardins** *Certhia brachydactyla*, de la **Bécasse des bois** *Scolopax rusticola*, du **Bruant jaune** *Emberiza citrinella*, du **Bruant zizi** *Emberiza cirlus*, de la **Cigogne blanche** *Ciconia ciconia*, de la **Cigogne noire** *Ciconia nigra*, du **Faucon hobereau** *Falco subbuteo*, du **Faucon pèlerin** *Falco peregrinus*, du **Gobemouche gris** *Muscicapa striata*, du **Gobemouche noir** *Ficedula hypoleuca*, du **Grosbec casse-noyaux** *Coccothraustes coccothraustes*, du **Pic épeichette** *Dendrocopos minor*, du **Pipit des arbres** *Anthus trivialis*, du **Pouillot fitis** *Phylloscopus trochilus*, du **Roitelet à triple bandeau** *Regulus ignicapilla*, du **Roitelet huppé** *Regulus regulus*, du **Rossignol philomèle** *Luscinia megarhynchos*, du **Rougequeue à front blanc** *Phoenicurus phoenicurus*, de la **Sittelle torchepot** *Sitta europaea*, du **Tarin des aulnes** *Carduelis spinus*, du **Troglodyte mignon** *Troglodytes troglodytes*, de la **Grive draine** *Turdus viscivorus*, du **Bouvreuil pivoine** *Pyrrhula pyrrhula* qui est une espèce vulnérable sur la liste rouge nationale, le **Pic épeiche** *Dendrocopos major* et le **Pic noir** *Dryocopus martius* ainsi que le **Loriot d'Europe** *Oriolus oriolus*.



PIC MAR

© M. SECEZPANER WIKIMÉDIA

Le **Pic mar** *Dendrocopos medius* a été contacté dans le Parc forestier de la Poudrerie. Le Pic mar se retrouve dans les vieilles forêts de feuillus à vieux chênes, charmes, ormes, avec clairières. Cette espèce, inscrite à l'annexe I de la directive « Oiseaux » est à surveiller à l'échelle nationale. Il est aussi déterminant ZNIEFF en Île-de-France si le site regroupe un minimum de 30 couples.

Quelques rapaces ont été observés : la **Buse variable** *Buteo buteo*, l'**Épervier d'Europe** *Accipiter nisus* qui continue à augmenter et niche à des endroits variés, la **Bondrée apivore** *Pernis apivorus* et la **Chouette hulotte** *Strix aluco*.

Une espèce mérite une mention particulière :

La **Bondrée apivore** *Pernis apivorus*. Cette espèce est très sensible à la disparition des secteurs herbeux riches en insectes, à l'urbanisation dans les espaces ruraux et aux baisses de populations d'insectes par les pesticides. La Bondrée apivore a été contactée dans le Parc forestier de la Poudrerie. Elle figure dans l'**annexe I de la directive « Oiseaux »**, est une **espèce nicheuse protégée au niveau national** et à **surveiller en Île-de-France**, en plus d'être déterminante ZNIEFF.



Bondrée apivore
© A. GÖRTLER Wikimedia

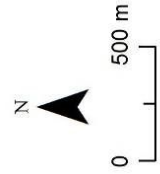
➤ **Les espèces des milieux humides**

Enfin, des espèces des milieux humides ont été observées aux abords du canal de l'Ourcq, mais ce sont principalement des individus de passage plutôt que des individus cantonnés pour la reproduction. Il s'agit de la **Mouette rieuse** *Larus ridibundus*, du **Bruant des roseaux** *Emberiza schoeniclus*, du **Cygne tuberculé** *Cygnus olor*, du **Canard colvert** *Anas platyrhynchos*, de la **Bergeronnette des ruisseaux** *Motacilla cinerea*, de la **Sarcelle d'hiver** *Anas crecca*, de la **Bergeronnette grise** *Motacilla alba*, du **Chevalier guignette** *Actitis hypoleucos*, du **Goéland argenté** *Larus argentatus*, du **Goéland brun** *Larus fuscus*, du **Goéland leucopnée** *Larus michahellis*, du **Grand Cormoran** *Phalacrocorax carbo*, de la **Grande Aigrette** *Casmerodius albus*, de la **Sterne pierregarin** *Sterna hirundo*, du **Héron cendré** *Ardea cinerea*, de la **Rousserolle effarvate** *Acrocephalus scirpaceus*, du **Vanneau huppé** *Vanellus vanellus* et du **Grèbe castagneux** *Tachybaptus ruficollis*.

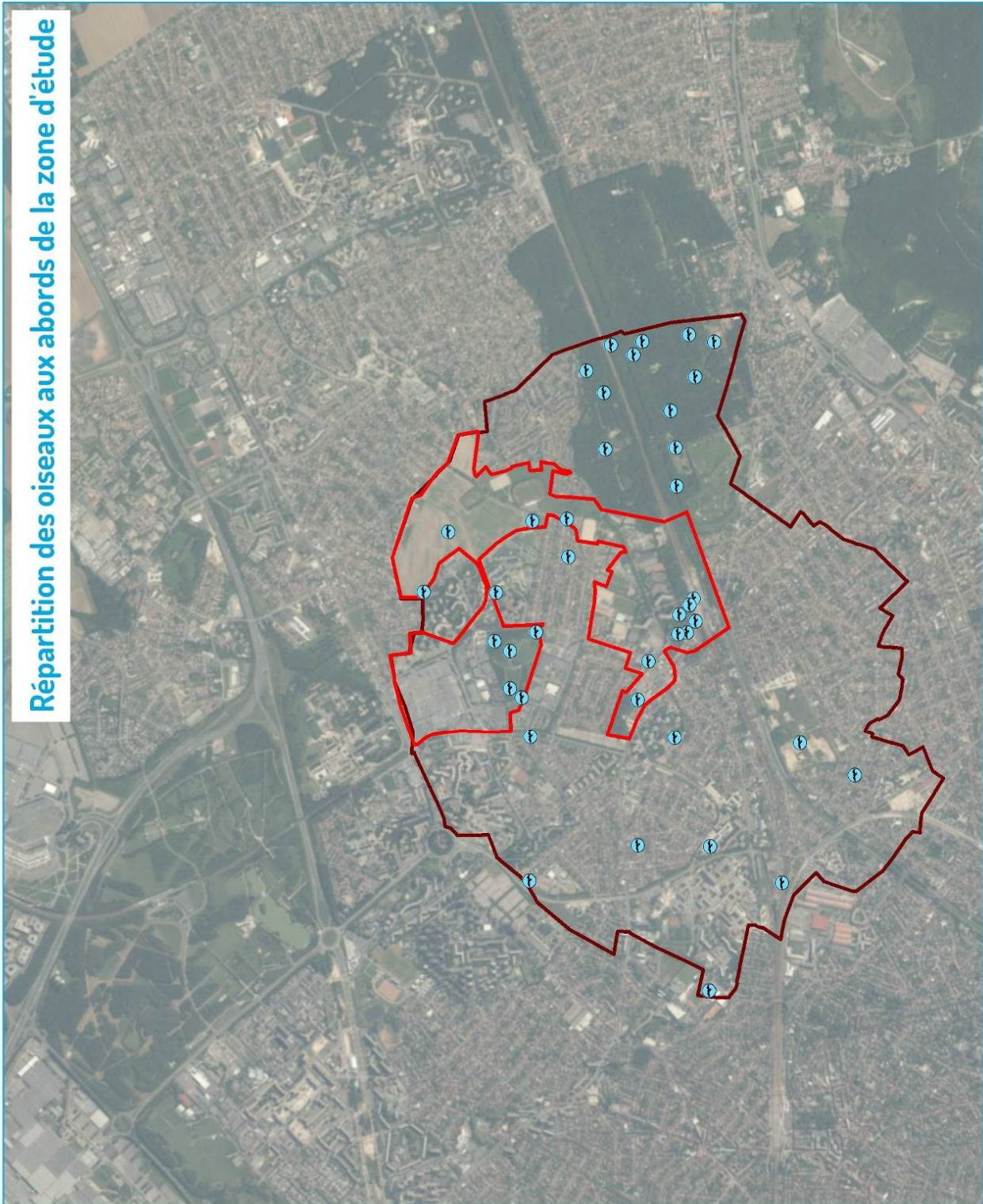
Le **Martin pêcheur d'Europe** *Alcedo atthis* a été contacté sur le canal de l'Ourcq. Il est **protégé à l'échelle nationale**, à **surveiller en Île-de-France** et **déterminant ZNIEFF en Île-de-France** à partir de 5 couples nicheurs. Il est aussi inscrit à l'**annexe I de la directive « Oiseaux »**.



Martin pêcheur d'Europe
© S. MAREK Wikimedia



Répartition des oiseaux aux abords de la zone d'étude



Répartition O.G.E. 10/04/2016

Sources : OBDU ; Basemap Imagery ; O.G.E. 2016

4.4.4 Amphibiens

La bibliographie fait état de 8 amphibiens présents sur le territoire de Sevrans : 4 urodèles et 4 anoures.

➤ Les Urodèles :

Le **Triton palmé** *Lissotriton helveticus* est une espèce se reproduisant dans presque tous les types de milieux aquatiques stagnants ou à courant lent : mares dans les pâturages, bassins, sources, points d'eau en lisière ou dans les forêts, ainsi que dans les anciennes carrières, les fossés, les marais, le bord des lacs et les zones calmes des ruisseaux. C'est une espèce ubiquiste. Cependant, elle semble dépendre de la présence d'un couvert boisé minimum en milieu terrestre à proximité de sa zone de reproduction. L'adulte hiverne généralement à terre, d'habitude à une distance inférieure à 150 m de la zone de reproduction. La dispersion des jeunes après leur naissance peut les éloigner de plus d'un kilomètre. L'activité débute avec la migration prénuptiale dès décembre dans la région méditerranéenne et en janvier dans les autres régions. La période de reproduction commence en février et se termine au plus tard en juin/juillet. La reproduction est suivie d'une migration postnuptiale. L'espèce a été contactée dans le Parc forestier de la Poudrerie et au sud-ouest de la zone d'étude. Elle est **protégée en France**.



Triton palmé © V. TANGUY O.G.E.

Le **Triton crêté** *Triturus cristatus* occupe essentiellement les secteurs de prairies comportant plusieurs mares de reproduction. L'espèce a beaucoup régressé du fait de l'abandon du pâturage, de la destruction des mares situées en plein champ et de l'alevinage qui augmente la prédation par les poissons. L'espèce a été contactée dans le Parc forestier de la Poudrerie et au sud-ouest de la zone d'étude. Elle est inscrite sur l'**annexe II et IV de la directive « Habitats », déterminant ZNIEFF en Île-de-France**.



Triton crêté © A. ADAMCZYK O.G.E.

Le **Triton ponctué** *Lissotriton vulgaris*. On le trouve principalement dans des eaux stagnantes, tels que les mares et étangs, mais aussi dans des ornières, des fossés inondés, des bassins de jardin... Cette espèce évite toutefois les cours d'eau et les points d'eau de petite taille, mais aussi les eaux trop acides ou contenant des poissons. Le Triton ponctué est présent dans les mares forestières, mais surtout dans des mares de prairie, à proximité de zones cultivées ou en milieu bocager. Il est **protégé en France**. L'espèce a été contactée dans le Parc forestier de la Poudrerie et au sud-ouest de la zone d'étude.



Triton ponctué © A. ADAMCZYK O.G.E.

La **Salamandre tachetée** *Salamandra salamandra* est nocturne ou crépusculaire. Elle fréquente les forêts de feuillus ou de conifères et plus généralement les lieux au sous-sol humide. La période d'activité dure généralement de février-mars à octobre-novembre. L'ovulation et la fécondation se produisent en été (juin-juillet). La femelle dépose ses larves, suivant les régions, à l'automne ou au printemps dans les ruisseaux ou les petites collections d'eau (fontaines, bassins des lavoirs...). Cet habitat aquatique pour la larve se trouve à une faible distance du gîte de l'adulte (environ 100 m) et est si possible bien oxygéné et thermiquement stable. La métamorphose se produit au début de l'été. Les juvéniles quittent l'eau aussitôt. Le domaine vital d'un individu s'étend sur plusieurs dizaines de mètres carrés. La Salamandre tachetée est une espèce sensible à la pollution des eaux et à la circulation routière en forêt. Elle a été contactée dans le Parc forestier de la Poudrerie et au sud-ouest de la zone d'étude et est **protégée à l'échelon national**, et citée en **annexe III de la convention de Berne**.



Salamandre tachetée © A. ADAMCZYK O.G.E.

➤ Les Anoures

Le **Crapaud commun** *Bufo bufo* se reproduit dans les mares et les étangs, mêmes profonds et de grande dimension avec ou sans poissons. Ces sites de pontes sont généralement forestiers ou situés à proximité. Le début de la période de reproduction donne lieu à d'impressionnantes migrations de centaines voire de milliers d'individus quittant leurs gîtes nocturnes. Lors de ces événements, les crapauds passent parfois sur les axes routiers qui représentent dans ce cas un facteur important de mortalité. Il a été contacté dans le Parc forestier de la Poudrerie et au sud-ouest de la zone d'étude. L'espèce est **protégée en France** et **déterminante ZNIEFF en Île-de-France**.



Crapaud commun © O. LABBAYE O.G.E.

La **Grenouille agile** *Rana dalmatina* est intimement liée aux boisements de feuillus. Elle se reproduit dans les mares forestières ou en lisière, parfois même dans des pièces d'eau de faible profondeur. Bien que non menacée, elle est très sensible à l'exploitation forestière, surtout lorsque celle-ci occasionne des drainages, ainsi qu'à la circulation routière lors de ses migrations. L'espèce a été contactée dans le Parc forestier de la Poudrerie et au sud-ouest de la zone d'étude. Cette grenouille **protégée en France** est citée en **annexe IV de la directive « Habitats »** et est **déterminante ZNIEFF en Île-de-France**.



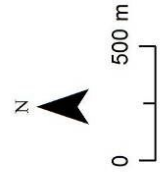
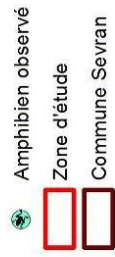
Grenouille agile © V. VIGNON O.G.E.

La **Grenouille rousse** *Rana temporaria* a des exigences variées en matière d'habitats, mais on la trouve dans des secteurs moins ouverts que la Grenouille verte. Les mares de reproduction peuvent être de dimension et de profondeur réduites. La destruction des sites de pontes, notamment par circulation motorisée sur chemins de terre, l'empoisonnement et l'écrasement des individus sur les routes lors des migrations, fragilisent les populations. Elle a été contactée dans le Parc forestier de la Poudrerie et au sud-ouest de la zone d'étude. L'espèce est **partiellement protégée en France**.



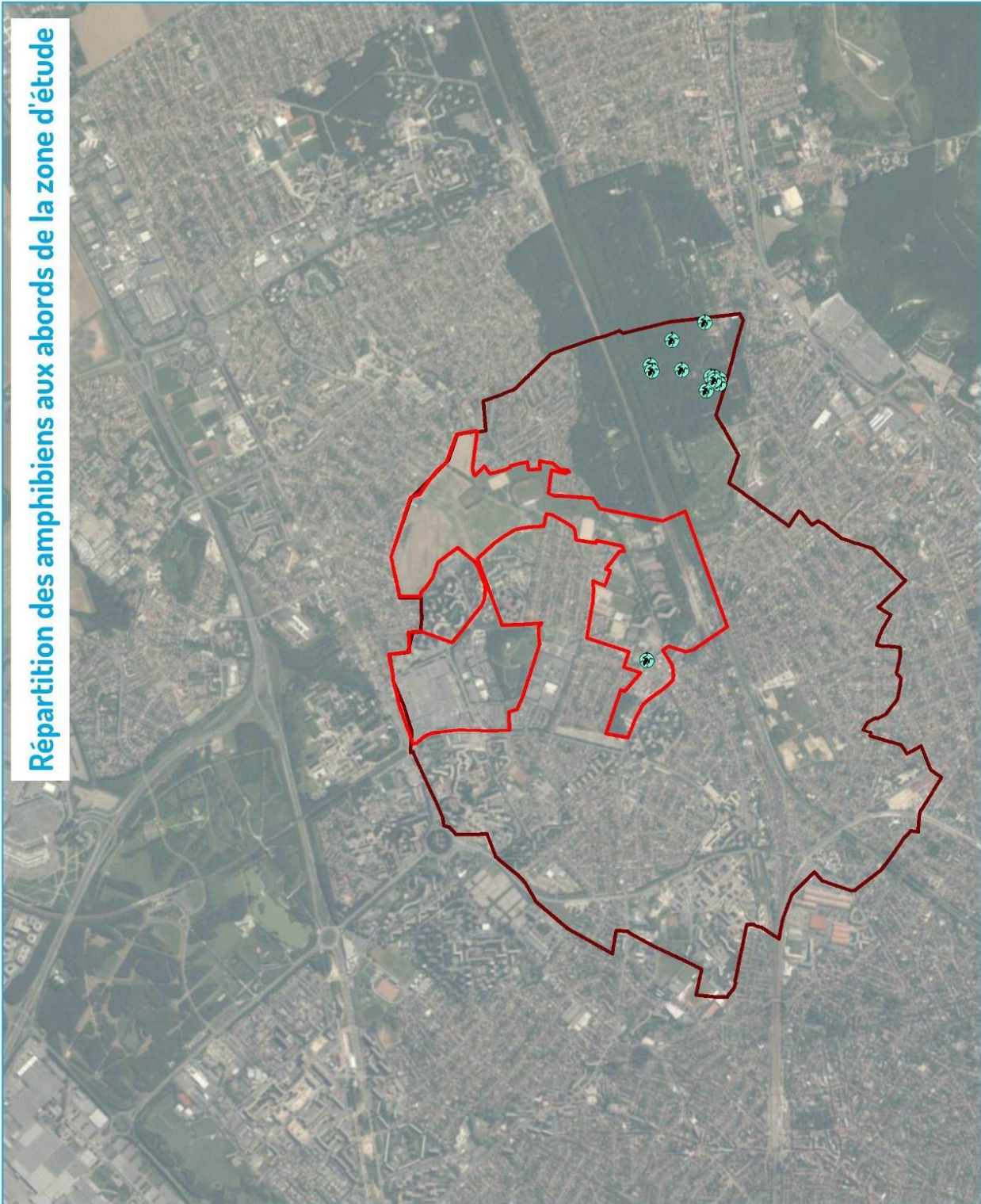
Grenouille rousse © O. ROGER O.G.E.

Les **grenouilles vertes** sont également présentes sur le territoire de Sevrans. Ces espèces fréquentent le moindre bassin de jardin, la moindre ornière, elles abondent aussi dans les grands marais et les étangs, le long des rivières et des lacs.



Répartition : O.G.E. - 18/04/2016

Répartition des amphibiens aux abords de la zone d'étude



Sources : BD69 ; Baseimap Imagery ; O.G.E. 2016

4.4.5 Reptiles

Quatre reptiles sont répertoriés sur le territoire :

L'**Orvet fragile** *Anguis fragilis* a été contacté dans le Parc forestier de la Poudrerie et au sud-ouest de la zone d'étude. Il se réfugie dans des lieux humides, dans des jardins, sous du bois, des pierres... Ce reptile ne comporte pas de risque de disparition en France mais est **protégé à l'échelle nationale**.



Orvet © A. ADAMCZYK O.G.E.

Le **Lézard des murailles** *Podarcis muralis* a été observé dans le Parc forestier de la Poudrerie et au sud-ouest de la zone d'étude. Ce petit reptile recherche les lieux ensoleillés, avec des surfaces nues mais bordées par de la végétation avec des troncs ou des pierres sous lesquels il se réfugie. Il souffre de l'urbanisation et des pesticides empoisonnant les invertébrés dont il se nourrit. Cette espèce **protégée en France** est citée en **annexe IV de la directive « Habitats »**.



Lézard des murailles © O. LABBAYE O.G.E.

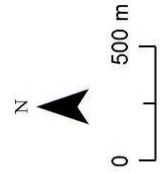
La **Couleuvre à collier** *Natrix natrix*. Elle est semi-aquatique, c'est à dire qu'elle vit à proximité de l'eau, pouvant nager, et plonger dans celle-ci (Photo ci-contre). Étant jeune, la couleuvre à collier fréquente les mares, étangs, rivières et lacs, à la recherche de nourriture. Cependant, il se peut que les sujets adultes quittent ce biotope pour vivre complètement à l'écart de points d'eau. Cela explique sa présence presque partout en France. Elle a été observée dans le Parc forestier de la Poudrerie et au sud-ouest de la zone d'étude. Il s'agit d'une **espèce protégée et à surveiller sur la liste rouge nationale**.



Couleuvre à collier © V. VIGNON O.G.E.

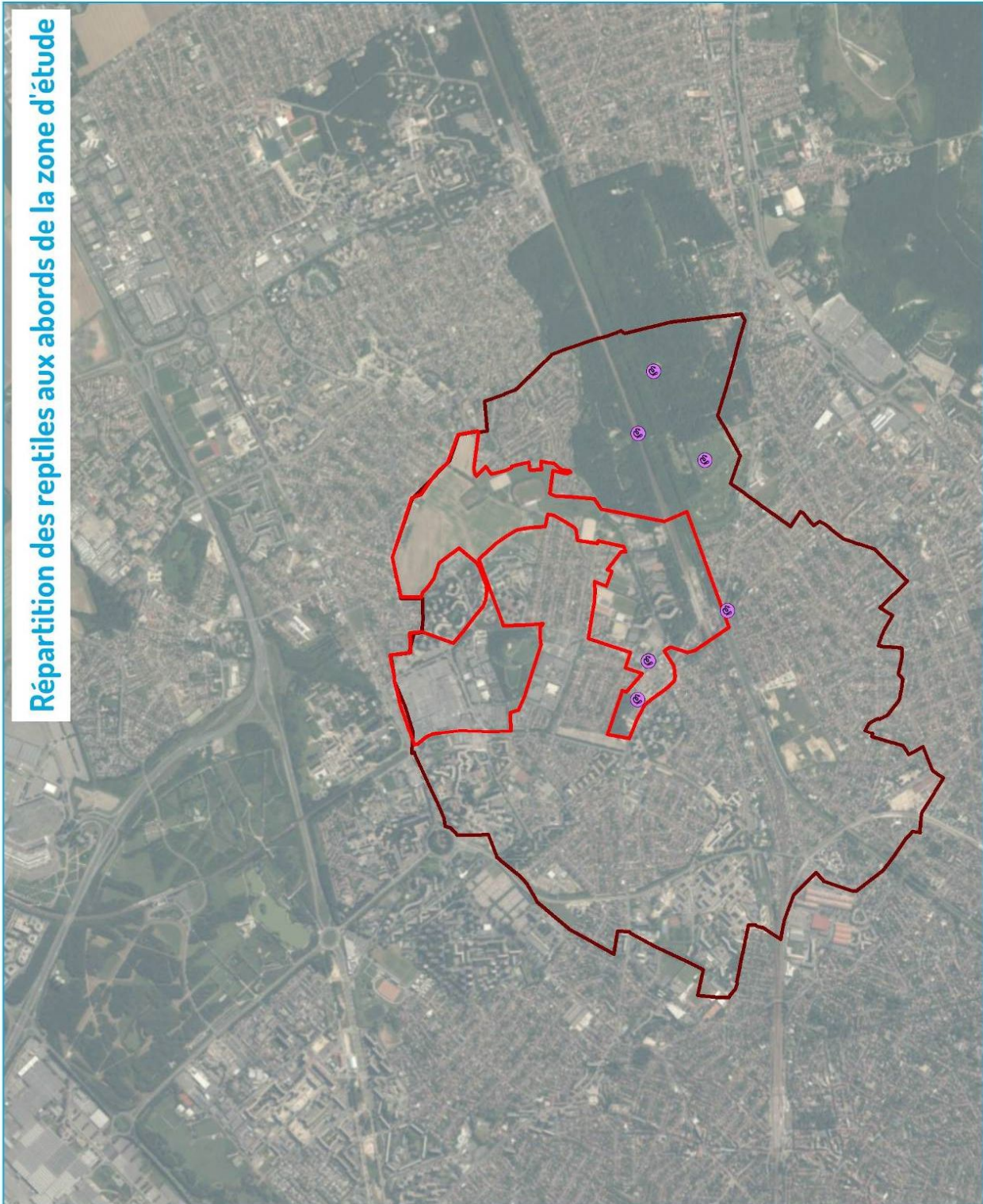
La **Tortue de Floride** *Trachemys scripta* présente dans le Parc forestier de la Poudrerie est une espèce invasive. Elle a été introduite en Europe dans les années 1970. Il s'agit d'une tortue aquatique vivant normalement dans les lacs, étangs et marécages.

- Reptile observé
- Zone d'étude
- Commune Sevran



Répartition O.G.E. 03/04/2016

Répartition des reptiles aux abords de la zone d'étude



Sources : OBDU ; Basemap Imagery ; O.G.E. 2016

4.4.6 Lépidoptères diurnes

La bibliographie fait état de très peu de données concernant ce groupe d'espèce. Elle récence uniquement des espèces communes :

➤ Des milieux ouverts (prairies, pelouses...)

La **Belle dame** *Cynthia cardui*, la **Piérïde du chou** *Pieris brassicae*, le **Collier de Corail** *Aricia agestis*, le **Myrtil** *Maniola jurtina*, le **Vulcain** *Vanessa atalanta*, l'**Azuré commun** *Polyommatus. Icarus*, la **Petite Tortue** *Aglais urticae*, le **Paon du jour** *Inachis io*.

➤ Des boisements

Le **Tircis** *Pararge aegeria* et le **Robert le diable** *Polygonia c-album*.

➤ Des lisières

Le **Citron** *Gonepteryx rhamni*, l'**Azuré des nerpruns** *Celastrina argiolus*, l'**Écaille chinée** *Euplagia quadripunctaria*.

4.4.7 Odonates

Les odonates sont des indicateurs de la trame bleue.

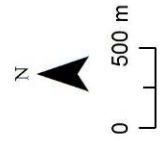
On retrouve des espèces plus communes telles que : l'**Æschne bleue** *Aeshna cyanea*, l'**Æschne mixte** *Aeshna mixta*, l'**Agrion à quatre pattes** *Platycnemis pennipes*, l'**Agrion élégant** *Ischnura elegans*, l'**Agrion jouvencelle** *Coenagrion puella*, l'**Anax empereur** *Anax imperator*, le **Caloptéryx éclatant** *Calopteryx splendens*, la **Cordulie bronzée** *Cordulia aenea*, le **Leste vert** *Chalcolestes viridis*, le **leste brun** *Sympecma fusca*, la **Libellule à quatre tâches** *Libellula quadrimaculata*, la **Libellule déprimé** *Libellula depressa*, la **Naïade de Vander Linden** *Erythromma lindenii*, l'**Orthétrum réticulé** *Orthetrum cancellatum*, le **Sympétrum rouge** *Sympetrum sanguineum*, le **Sympétrum strié** *Sympetrum striolatum*.

Deux méritent une attention particulière :

Le **leste brun** *Sympecma fusca*. Cette espèce fréquente les mares, les étangs ou les bras morts, associés à une abondante végétation herbacée. L'ensemble est très souvent entouré de buissons et de bois offrant des gîtes hivernaux pour cette espèce qui, cas très rare chez les libellules, passe l'hiver à l'état adulte. Les populations sont **très isolées en Île-de-France**. Elle est **assez rare et déterminante ZNIEFF dans la région**.

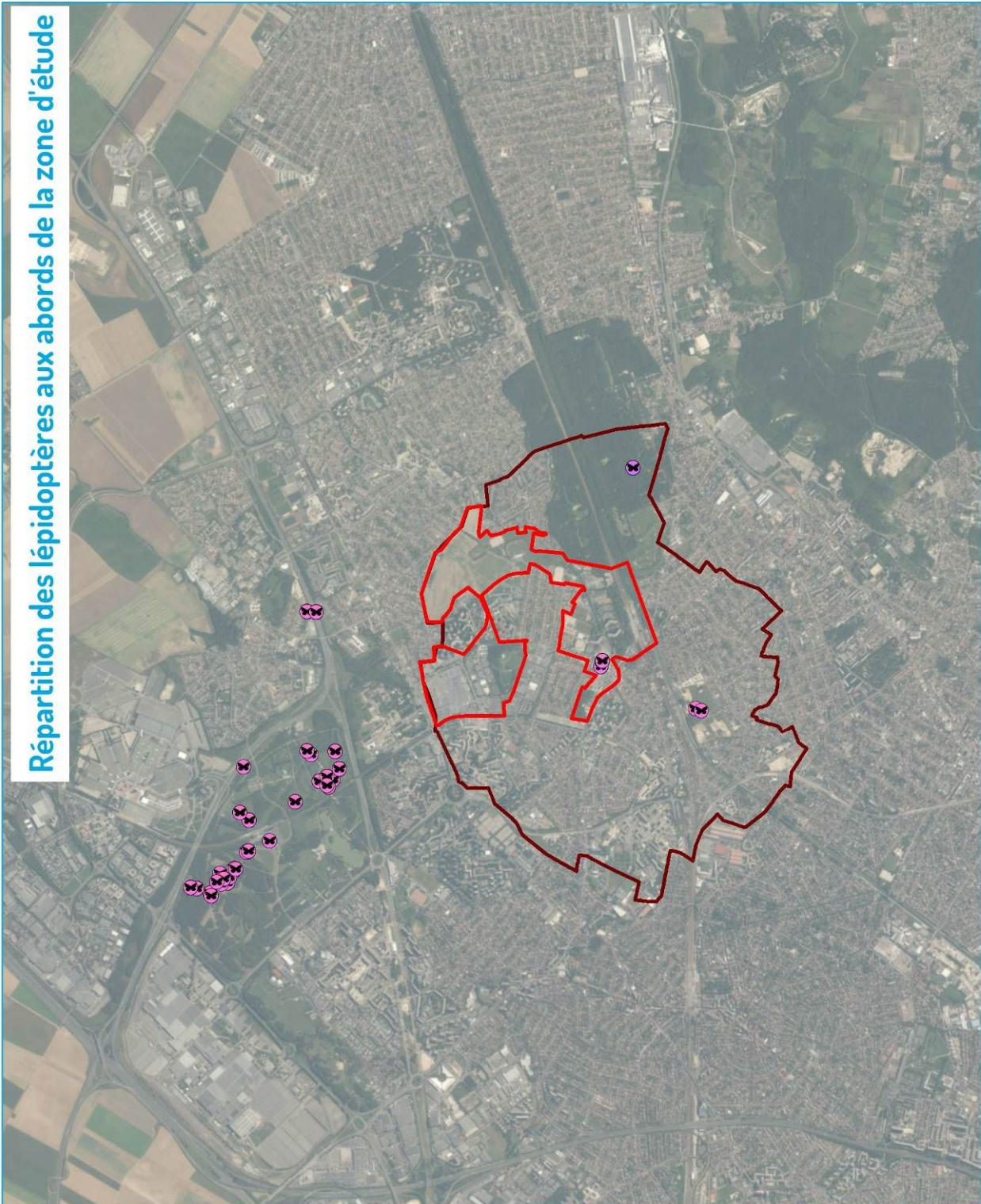
La **Naïade de Vander Linden** *Erythromma lindenii*. Cette espèce se reproduit dans les eaux faiblement courantes, ou stagnantes, riches en plantes aquatiques de préférence à feuilles flottantes. Elle est en revanche peu exigeante quant à la qualité de l'eau. Elle est **déterminante ZNIEFF en Île-de-France**.

- Lépidoptère observé
- Zone d'étude
- Commune Sevrans



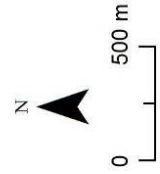
Réalisation : O.G.E. - 10/04/2016

Répartition des lépidoptères aux abords de la zone d'étude



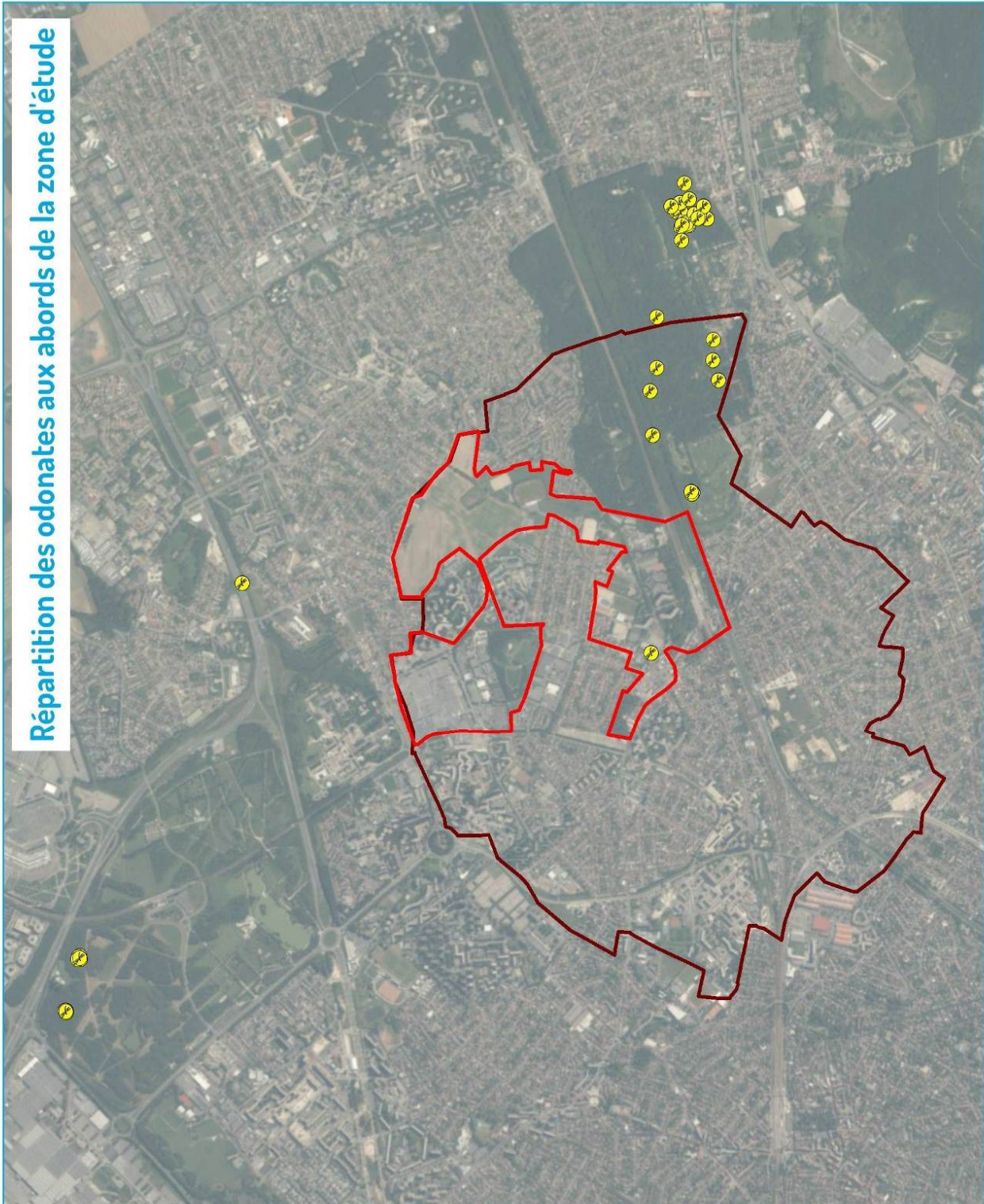
Sources : CD93 ; OPIE ; Basemap Imagery ; O.G.E. 2016

Odonate observé
Zone d'étude
Commune Sevran



Répartition O.G.E. 18/04/2016

Répartition des odonates aux abords de la zone d'étude



Sources : CD93 ; OPIE ; Basemap Imagery ; O.G.E. 2016

4.4.8 Orthoptères

Certaines espèces ont des exigences écologiques précises et sont des indicateurs de milieux naturels spécifiques. La plupart des espèces déterminantes sont liées aux lieux herbeux riches en graminées et en plantes mellifères avec quelques buissons, dans des secteurs bien ensoleillés. Sur le territoire de Sevrans, il s'agit pour la plupart d'espèces très communes mais qui nous renseignent sur les espaces ouverts et les espaces prairiaux.

La **Grande sauterelle verte** *Tettigonia viridissima*, la **Decticelle cendrée** *Pholidoptera griseoptera*, le **Conocéphale bigarré** *Conocephalus fuscus*, le **Conocéphale gracieux** *Ruspolia nitidula*, la **Decticelle chagrinée** *Platycleis albopunctata*, le **Criquet verte-échine** *Chorthippus dorsatus*, le **Criquet italien** *Calliptamus italicus*, le **Criquet Émeraude** *Aiolopus thalassinus*, le **Criquet des pâtures** *Chorthippus parallelus*, le **Criquet mélodieux** *Chorthippus biggutus*, le **Gomphocère roux** *Gomphocerus rufus*, le **Grillon des bois** *Nemobius sylvestris*, le **Phanéoptères commun** *Phaneroptera falcata*, et le **Tetrix des clairières** *Tetrix undulata*.

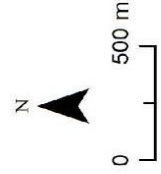
Trois méritent une attention particulière :

Le **Criquet Émeraude** *Aiolopus thalassinus*. Ce criquet est surtout cantonné aux milieux humides, en particulier les rives nues des petites étendues d'eau stagnante. Cette espèce méditerranéenne est, en Île-de-France, en limite d'aire de répartition. Elle est **gravement menacée et déterminante ZNIEFF dans la région**.

Le **Criquet verte-échine** *Chorthippus dorsatus*. Cette espèce fréquente surtout les prairies humides, souvent en bordure de secteurs marécageux, on le rencontre cependant dans des secteurs plus mésophiles. Victime du drainage et de la destruction des zones humides, ce criquet a une répartition désormais morcelée, en particulier en plaine. Il semblerait néanmoins que ses populations se renforcent depuis quelques années. Il est **menacé et déterminant ZNIEFF en Ile-de-France**.

Le **Conocéphale gracieux** *Ruspolia nitidula*. Cette sauterelle se rencontre dans les prairies et les fossés à végétation herbacée haute, dans des secteurs souvent humides ou frais. A l'origine, l'Île-de-France représente sa limite nord de répartition. Depuis quelques années l'espèce tend à être plus fréquente au nord, à la faveur de la hausse des températures moyennes. Elle est **protégée dans la région, et déterminante de ZNIEFF**.

- Orthoptère observé
- Zone d'étude
- Commune Sevran



Réalisation : O.G.E. - 12/05/2016

Répartition des orthoptères aux abords de la zone d'étude



Sources : DP/E - Basemap Imagery : INPN - O.G.E. 2016



La répartition des coléoptères est liée à l'histoire du Parc forestier de la Poudrerie. Il s'agit d'un vieux boisement comme le signale la carte de Cassini ci-dessous.

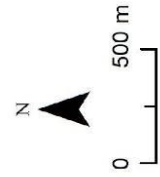


4.5 Les données flores sur le périmètre d'étude

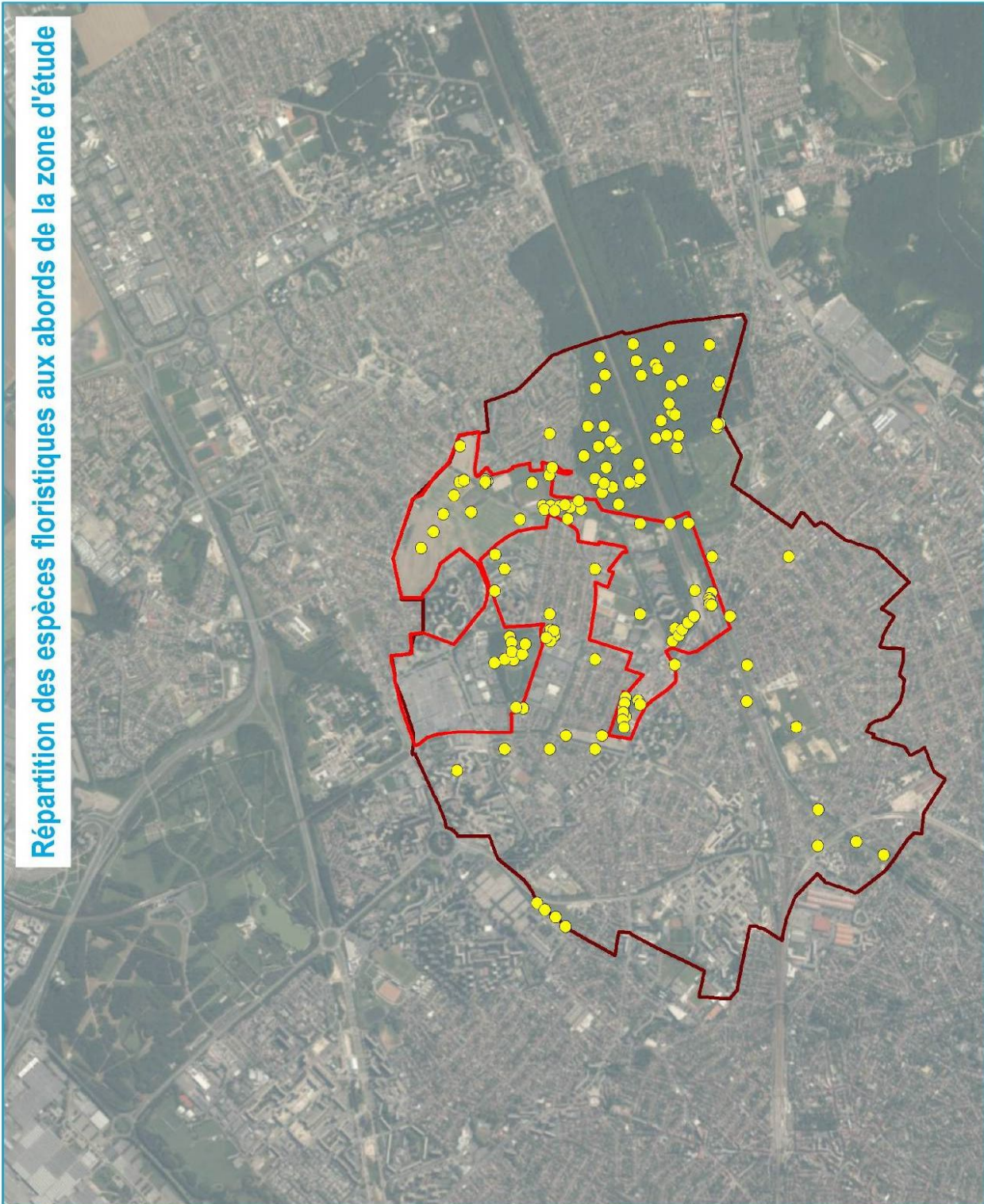
Sur la commune de Sevrans **490 espèces végétales** ont été observées depuis 1990 (source CBNBP et ODBU). D'après la base de données « Flora » du CBNBP **32 espèces à enjeu**, au moins assez rare à très rare et/ou protégées en Île-de-France, ont été observées sur le territoire communal :

- **Espèces protégées** : au regard de la bibliographie disponible, **aucune espèce végétale protégée** n'a été observée sur la zone d'étude. Une espèce est connue dans le Parc forestier de la Poudrerie. Il s'agit du **Polystic à aiguillon** *Polystichum aculeatum*, une fougère des sous-bois sur sol calcaire. Il n'y a pas de milieux *a priori* favorables sur la zone d'étude ;
- **Espèces végétales menacées** : 4 espèces menacées au titre de la liste rouge régionale ont été observées à Sevrans depuis 1990. **Aucune n'a été observée dans la zone d'étude**. Néanmoins le **Tabouret des champs** *Thlaspi arvense* (RR, VU, Z3) pourrait être observé dans des zones cultivées extensives (vieux jardins familiaux, cultures maraichères...) ;
- **Espèces déterminantes ZNIEFF** : 2 espèces déterminantes ZNIEFF ont été contactées à Sevrans. Ces deux espèces sont susceptibles d'être rencontrées dans la zone d'étude. Il s'agit, en particulier du **Torilide nouveau** *Torilis nodosa* (AR-IdF), noté en 2013 à la ferme de Montceaux, noté en 2013 au lieu-dit « Les Sablons », noté en 2013 au parc de la Plaine Montceaux, noté en 2013 au Parc des Sœurs et enfin noté en 2013 aux Beaudottes ;
- **Autres espèces au moins assez rares** : deux **espèces très rares** (RR) en Île-de-France. Il s'agit du Chénopode à feuilles de figuier *Chenopodium ficifolium* et de la Stellaire pâle *Stellaria pallida*. Cette dernière est observable dans les pelouses rudéralisées avec *Torilis nodosa*.

Au regard des milieux potentiellement présents, quatre espèces sur les dix espèces rares (R) observées sur la commune pourraient être recensées lors de l'étude. Il s'agit d'Amarante livide *Amaranthus blitum* une espèce adventice des cultures extensives ; de la **Gesse des bois** *Lathyrus sylvestris* une espèce des ourlets et des friches sur sols calcaires ; de la **Linaire couchée** *Linaria supina*, présente notamment sur les sables et ballasts ferroviaires ; du **Potamot luisant** *Potamogeton lucens*, plante aquatique observée parfois sur des canaux peu profonds.



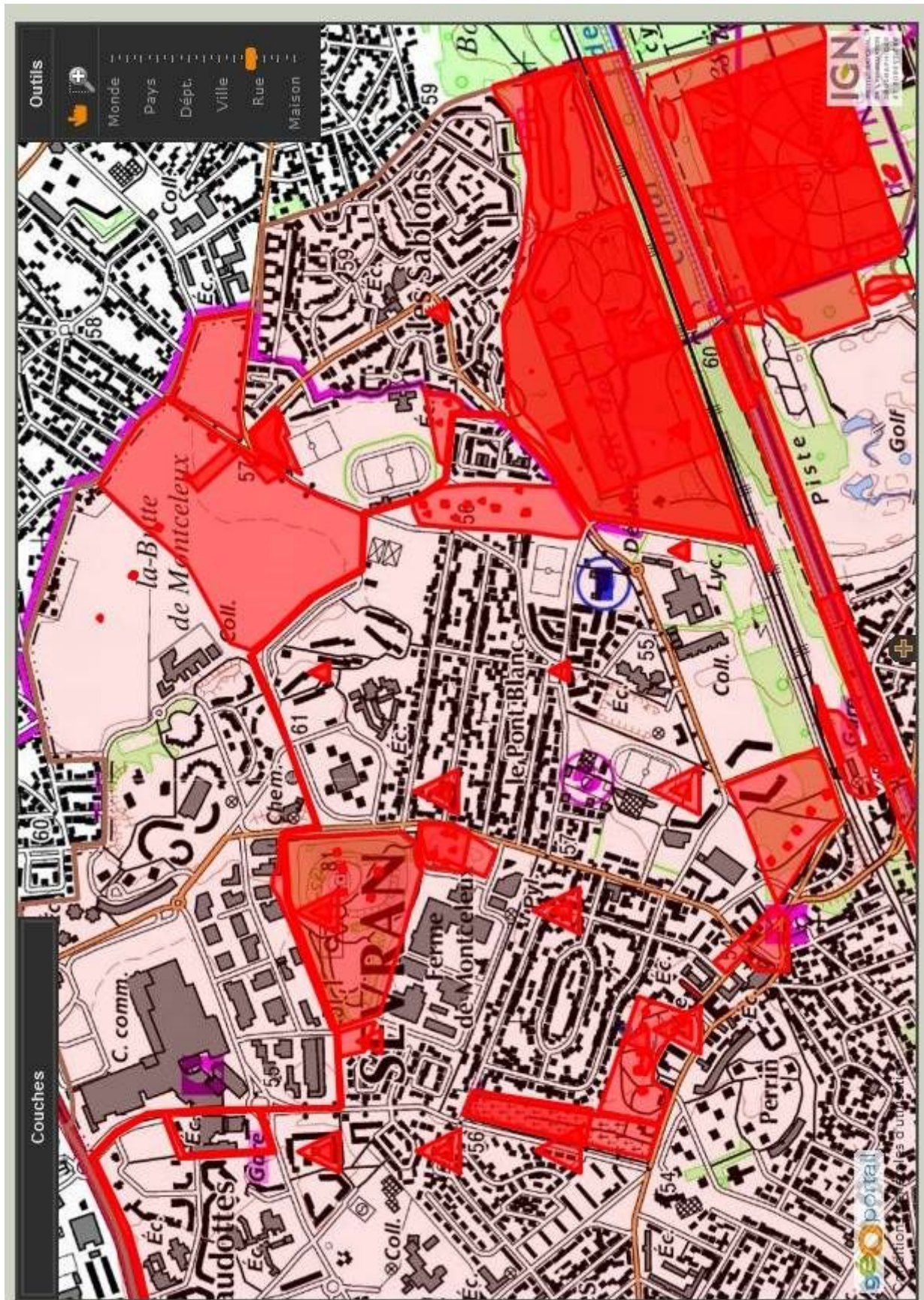
Répartition des espèces floristiques aux abords de la zone d'étude



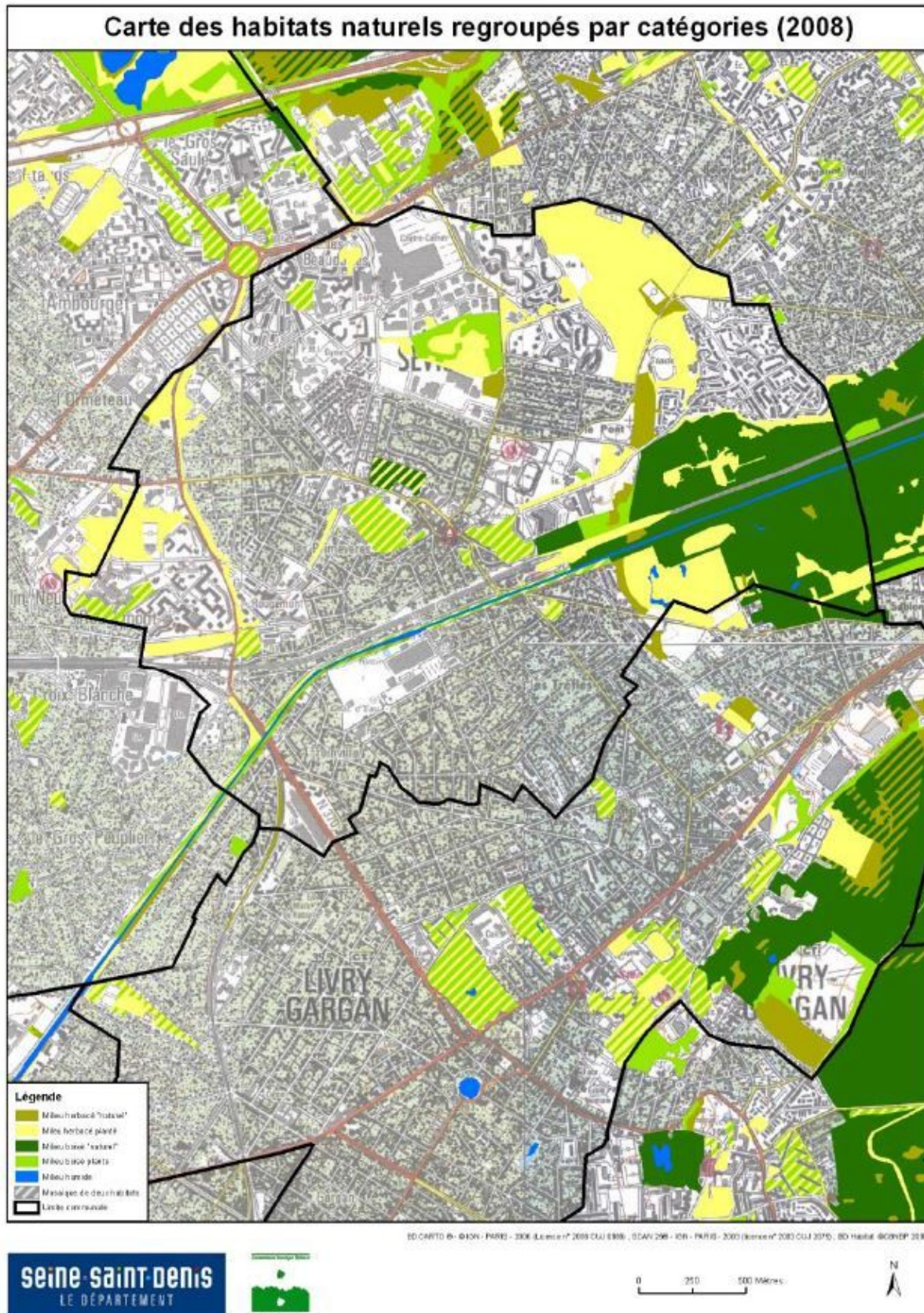
Révisé par : O.G.E. 10/04/2016

Sources : CBNDP - Base map Imagery : O.G.E. 2016

La carte ci-dessous montre la répartition des espaces inventoriés par le CBNBP sur la commune de Sevrans.



La carte ci-dessous montre la répartition des habitats naturels sur la commune de Sevrans. Les principaux espaces sont représentés par le Parc forestier de la Poudrerie, la Plaine Montceuleux avec sa grande culture, le Parc de la Ferme de Montceuleux, le parc au sud de l'avenue du Général Leclerc, le Parc Louis Armand, les berges du Canal de l'Ourcq et le Parc des Sœurs.



5 CONCLUSION ET BESOIN EN TERME D'INVENTAIRE COMPLÉMENTAIRE DE TERRAIN

Sur l'ensemble des données géoréférencées, 50% des espèces observées ont été contactées en milieu urbain. Dans les milieux naturels, nous retrouvons la Plaine Montceuleux, le canal de l'Ourcq, le Parc de la Ferme de Montceuleux, le Parc forestier de la Poudrerie et le Parc Kodak. Sur l'ensemble du territoire 552 espèces ont été identifiées. Ainsi, 70% de la diversité spécifique est présente dans les milieux naturels (384 espèces dans les grands espaces verts (dont 282 pour la Poudrerie et 92 pour le canal de l'Ourcq) contre 80% en ville (441 espèces dans les espaces urbains, composés de structures urbaines et de petits espaces verts (friches, petits parcs...)). La ville abrite donc une forte diversité spécifique d'espèce.

Les deux réservoirs principaux de biodiversité sont le Parc forestier de la Poudrerie et le Parc départemental du Sausset.

Cette analyse bibliographique orientent les inventaires de terrain qui portent plus particulièrement sur la recherche d'habitats semi-naturels dont nous pouvons retrouver des éléments jusqu'en ville.

Les continuités écologiques sont particulièrement étudiées. Pour ce faire, les espèces animales ou végétales qui permettent de caractériser ces continuités ont été recherchées lors des inventaires ciblés entre avril et septembre 2016.

Le réseau d'habitats se déterminent par la :

- recherche d'orthoptères et lépidoptères dans les milieux herbacés ;
- recherche d'oiseaux dans les milieux arborés ;
- identification d'habitats avec relevés flore et faune (prairies, friches, arbres à cavités, vieux murs, mares...).

Étant donné que de nombreux inventaires ont déjà été réalisés sur la commune (OPIE, CORIF, ODBU, CBNBP...), nous proposons de réaliser une visite de l'ensemble des milieux naturels de la commune et de focaliser nos inventaires naturalistes pour certains groupes et sur certains sites clefs. Il s'agit de prospections ponctuelles, rapides à mettre en œuvre et concernant certains points précis complémentaires des connaissances déjà disponibles sur le territoire de Sevrans.

Les inventaires portent sur les milieux urbains et périurbains, qui représentent un ensemble de milieux à enjeu dans l'établissement de continuités écologiques sur la commune de Sevrans.

Les objectifs sont les suivants :

- caractériser la faune des milieux naturels dans les paysages transformés par l'agriculture et par l'urbanisation ;
- rechercher les espèces qui colonisent la ville, les zones péri-urbaines et le centre urbain ;
- déterminer les superficies minimales d'habitats qui permettent d'accueillir la faune notamment invertébrées et les distances aux habitats non urbanisés ou encore peu modifiés.

Sur la carte ci-dessous sont représentés les secteurs où nous avons focalisé nos inventaires.



6 MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DES INVENTAIRES

6.1 Étude de la flore et de la végétation

Les secteurs prospectés sont délimités sur la carte présentée en page précédente.

On peut distinguer deux types de zones prospectées :

➤ Des continuités, avenues, mail plantés

Ces espaces correspondent à des secteurs de **recherche d'espèces patrimoniales**, protégées ou non. Aucun relevé exhaustif n'a été réalisé mais l'observation succincte des espèces et des habitats permet d'en apprécier la nature dans ses grandes lignes.

➤ Des périmètres définis, parcs et jardins de la ville, bois, friches et espaces cultivés

Pour ces espaces, des **relevés floristiques** (ou relevés phytosociologiques) sont réalisés sur des zones de végétation homogènes du point de vue de la naturalité du milieu, des conditions stationnelles, la physionomie de la végétation (boisements, lisières, prairies, mares...) et de la végétation (correspondance avec des unités phytosociologiques).

Toutes les espèces végétales observées sont notées afin d'établir une connaissance de la flore la plus exhaustive possible. Les espèces les plus abondantes ou caractéristiques relevées sur une unité de végétation donnée permettent de déterminer **un type d'habitat**.

Les habitats naturels sont décrits selon une typologie basée sur la classification phytosociologique (Fernez T. et Causse G. 2015. *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France*, Version 1 - avril 2015, CBNBP). Ils sont corrélés avec les nomenclatures EUNIS et CORINE biotope.

Les sites les plus **remarquables et/ou les plus vulnérables** (présence d'espèces remarquables, rares ou protégées ; existence d'habitats remarquables, rares ou inscrits sur les listes d'habitats à préserver - directive « Habitats ») sont mis en évidence.

En parallèle **toutes les espèces végétales observées** sont notées afin d'établir une connaissance de la flore la plus précise possible.

Pour juger de **l'intérêt écologique des différents espaces observés**, nous nous basons sur la notice habitat de « *La biodiversité du département de la Seine-Saint-Denis* » (CBNBP 2006), les degrés de rareté et les statuts des espèces végétales mentionnés dans « *L'inventaire de la flore de la région Île-de-France* » édité par le Conservatoire Botanique du Bassin parisien (CBNBP version mai 2016).

Nous corrélons les résultats obtenus avec le manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne (EUR 15/2) et la liste des habitats inscrits au titre de la Directive Européenne 92/43/CEE (Natura 2000). En fonction des espèces végétales recensées et de l'état de conservation des habitats nous indiquons le caractère prioritaire ou non de ces habitats.

Les espèces à enjeu, les espèces protégées ou déterminantes ZNIEFF, les espèces de la liste rouge ou les espèces au moins « assez rare » en Île-de-France sont géolocalisées à l'aide d'un GPS (Garmin – eTrex Vista HCx, précision de l'ordre de 3 m après correction). Les mesures sont réalisées dans les limites techniques de l'appareil (contrainte topographique, couvert arboré...).

Les espèces à enjeu, identifiées lors de la phase de bibliographie et de consultation, **sont prises en compte** lors des inventaires floristiques.

Les habitats et les stations d'espèces végétales à enjeu sont figurés sur deux cartes indépendantes.

➤ Calendrier des prospections et limite méthodologique pour la flore

Trois prospections ont été effectuées en 2016 pour la flore et les habitats : le 6 mai, le 10 juin et le 23 août 2016.

Ces prospections ont couvert l'ensemble de la période de végétation. Elles ont permis de caractériser les différents milieux et de localiser les enjeux liés aux habitats et aux espèces remarquables.

6.2 Étude de la faune

La méthode utilisée consiste à prospecter de manière systématique les différents milieux étudiés, en augmentant le temps de prospection sur les habitats les plus remarquables en fonction de la bibliographie et de l'expérience de l'observateur.

Le planning des investigations a été établi en tenant compte des périodes d'activité des différentes espèces. Les dates de passage ont été calées en fonction des conditions météorologiques qui influent fortement sur l'activité des espèces :

- le 12 mai 2016 pour les oiseaux nicheurs, les amphibiens, les lépidoptères, les odonates, les coléoptères patrimoniaux, les reptiles et les mammifères terrestres ;
- les 09 et 10 juin 2016 pour les oiseaux nicheurs avec familles, les amphibiens, les lépidoptères, les odonates, les orthoptères précoces, les reptiles et les mammifères terrestres ;
- les 09 et 21 juin 2016 pour les chiroptères ;
- les 29 et 30 septembre 2016 pour les oiseaux migrateurs, les amphibiens en phase terrestre, les lépidoptères tardifs, les odonates tardifs, les orthoptères, la dispersion des juvéniles chez les reptiles et les mammifères terrestres.

Lors de notre mission initiale en 2016, nous n'avions pas envisagé de prospection en période hivernale, qui aurait concerné les oiseaux, les insectes et les chiroptères.

Ceci faisait suite, d'une part, à la consultation d'une importante bibliographie qui ne mettait pas en avant la présence d'oiseaux hivernants d'intérêt patrimonial sur le site. D'autre part, au vu des habitats recensés lors des inventaires de 2016 et des dérangements la présence potentielle d'oiseaux hivernants d'intérêt patrimonial semblait très faible.

L'inventaire hivernal aurait également concerné les coléoptères saproxyliques à haute valeur patrimoniale (Grand capricorne du chêne, Lucane Cerf-volant, Pique prune...). Or les habitats présents sur le site ne sont pas favorables à ces espèces.

Pour ce qui des chiroptères, le site constitue un lieu de transit et d'alimentation mais pas d'hivernation (plutôt réalisée dans le Parc forestier de la Poudrerie qui jouxte la zone d'étude).

Si pour les coléoptères et les chiroptères, au vu des milieux, les potentialités de présence et d'hivernation sont très très faibles, pour les oiseaux hivernants, des individus peuvent éventuellement être présents sur la zone d'étude notamment au niveau de la plaine agricole.

Dans un souci de précaution, et à la demande de Grand Paris Aménagement, un inventaire a été réalisé en date du 16 février 2018. Ce dernier a confirmé les hypothèses citées ci-dessus.

6.2.1 Inventaire des mammifères terrestres

L'objectif de cette étude est de **rechercher les espèces de mammifères terrestres protégées** telles que le Hérisson d'Europe ou l'Écureuil roux, **ainsi que les espèces qui ne sont pas protégées mais**

dont l'importance patrimoniale et la sensibilité au type d'aménagement envisagé sont à prendre en considération ; les espèces en question sont surtout des mustélidés et des ongulés.

Pour cela, plusieurs approches sont adoptées lors des prospections de terrain :

- caractérisation et localisation des habitats et des continuités favorables aux espèces concernées ;
- recherche des indices de présence tels que les fèces, les empreintes, les coulées, les reliefs de repas et les cadavres d'individus écrasés ou percutés ;
- observation directe des individus au cours des diverses sorties de terrain.

Les prospections couvrant l'ensemble de l'aire d'étude ont eu lieu régulièrement au cours de l'année. Parce qu'ils concernent des espèces parfois très différentes les unes des autres du point de vue de leur écologie, les itinéraires de prospections sont adaptés en fonction des espèces : itinéraires diurnes ou nocturnes avec attention forte sur les axes de déplacement d'espèces au statut patrimonial.

6.2.2 Inventaire des chiroptères

L'étude vise à caractériser les populations de chiroptères dont toutes les espèces sont patrimoniales. L'objectif est de **recenser les espèces sur leurs gîtes**, dont ceux de reproduction, mais aussi les **territoires de chasse (recherche de nourriture) et les principaux axes de déplacement**. Ceux-ci ont été identifiés à partir de l'observation des individus et de leur comportement.

Ce travail comprenait :

- un **repérage de jour** sur le terrain des zones présentant potentiellement le plus d'intérêt pour les chauves-souris notamment au niveau des bio-corridors et en tant que territoire de chasse. Lors du repérage des sites en journée, **les gîtes favorables aux chiroptères ont été recherchés** qu'ils soient naturels ou anthropiques (arbres creux, cavités diverses...);
- **des prospections nocturnes avec détecteur à ultra-sons à expansion de temps** Batbox III en hétérodynage ou Petterson D240x **relié à un enregistreur numérique** Roland R09HR et détecteur/enregistreur Petterson D1000. Les signaux non identifiés sur le terrain ont été analysés ultérieurement avec **le logiciel Batsound 3.31**.

Les premiers **inventaires de terrain** ont été **préparés grâce à une photo-interprétation** afin de définir les secteurs à prospector prioritairement en période estivale (secteurs bocagers, vallons, secteurs à proximité des colonies déjà connues...).

Les **axes de déplacement**, notamment pour la recherche de nourriture, ont **été identifiés à partir de l'observation des individus** et de leur comportement.

Les écoutes se sont faites **par transects ou par points** dans les secteurs de chasse potentiellement favorables. Les emplacements des points d'écoute ont été judicieusement choisis par photo-interprétation.

L'inventaire de nuit a duré en moyenne 3 à 5 heures à partir du coucher du soleil avec des points d'écoute de 10 minutes sur les secteurs clés précédemment repérés (chemins, lisières...).

Les prospections ont été réalisées autant que possible à une période de météo favorable.

Toutes les espèces observées sont listées et localisées en indiquant les transects prospectés.

6.2.3 Inventaire des oiseaux

Les prospections ont consisté à **contacter l'ensemble des espèces et à localiser les espèces remarquables** pendant leur période de reproduction. L'objectif premier est de recenser les **populations d'oiseaux remarquables** (espèces citées en annexe I de la directive « Oiseaux », espèces déterminantes ZNIEFF et/ou localisées dans la région...) **en recherchant les indices de nidification**.

Dans le cas des espèces au statut patrimonial le plus élevé, **l'importance de la population en présence est évaluée** en fonction du nombre de mâles ou de couples cantonnés. Les localisations sont enregistrées à l'aide d'un GPS.

Il a été également tenu compte de la présence des espèces remarquables même si elles ne nichent pas dans la zone d'étude. En effet, le site peut-être parcouru par les individus pour leurs prospections alimentaires ou pour s'y reposer, auquel cas l'enjeu peut être notable.

Des prospections ont également été menées pour chercher les espèces migratrices et les hivernants.

Les **observations** ont lieu **en cours de journée, notamment le matin** lorsque l'activité territoriale des individus est la plus importante avec émissions de chants et vol territorial. Les secteurs visités prioritairement sont ceux où ces espèces sont le plus suspectées en fonction des données bibliographiques et des habitats présents.

La localisation et la **détermination** des oiseaux sont faites classiquement à vue à **l'aide de jumelles, et par l'écoute des cris et des chants**, ceux-ci étant la plupart du temps spécifiques à chaque espèce.

6.2.4 Inventaire des amphibiens

L'objectif est de **contacter surtout les espèces à statut patrimonial élevé**, en déterminant précisément :

- leurs sites de pontes ;
- les secteurs de gîtes diurnes ;
- les voies de migrations.

Dans le cas des sites de pontes et les voies de migration, une **estimation des effectifs** des populations est faite.

Du fait de l'absence avéré de pièce en eau favorable aux amphibiens sur la zone d'étude la méthodologie suivante a été effectuée :

- l'identification des amphibiens a été faite par **repérage visuel diurne**.

Il faut ajouter la recherche de cadavres sur les routes environnantes. La meilleure période de la journée est le matin très tôt : les amphibiens ont fini leur migration nocturne et le trafic sur l'infrastructure est suffisamment faible pour que l'on puisse encore compter les individus.

Fin août, les juvéniles quittant leur site de naissance ont été localisés et leurs effectifs estimés, ainsi que les adultes avant qu'ils ne regagnent leur site d'hivernage. Les tas de bois, les souches, les arbres tombés, les amas de branchage à proximité des zones humides et des points d'eau ont été prospectés. La localisation des sites d'hivernage a été réalisée lorsque cela était possible.

6.2.5 Inventaire des reptiles

L'objectif est de **caractériser les espèces présentes, et pour celles dont le statut patrimonial est élevé, de localiser des populations** : repérage des principaux **axes de déplacements** et estimation des **effectifs**.

La **détermination** s'est faite **à vue** en parcourant les habitats qui leur sont les plus favorables, notamment les lisières exposées au sud, les coteaux, les pierriers et les secteurs humides, et éventuellement **en recherchant les individus dans les habitats favorables** (sous des souches, tôles...). La localisation et la détermination des individus se fait aux jumelles et à distance avant de progresser sur le parcours pour ne pas faire fuir les individus avant de les avoir déterminé.

Les passages ont eu lieu en **mai** et **juin** pour le repérage des adultes ainsi que fin août pour les juvéniles.

6.2.6 Inventaire des insectes

➤ Les odonates

L'objectif principal a été de **trouver les sites occupés par les espèces avec un statut patrimonial** avec prioritairement les **sites de reproduction** et les secteurs généralement situés à proximité où les individus se nourrissent et se reposent.

Deux approches ont été mises en œuvre pour cela :

- la **détermination des imagos** à l'œil nu, aux jumelles ou après capture avec un filet à papillon. Après détermination, les individus ont été systématiquement relâchés. S'il y a un doute sur l'identité d'un individu, celui-ci a été photographié pour une détermination ultérieure ;
- **les exuvies** ont été systématiquement collectées et déterminées si possible directement sur le terrain. Cet indice de présence est le plus important puisqu'il **indique précisément un site de reproduction**.

Les passages ont eu lieu en **mai et juin**, notamment pour les espèces précoces, et en août pour les espèces plus tardives.

➤ Les lépidoptères diurnes

L'objectif prioritaire a été de **recenser les espèces à statut patrimonial**, en particulier les espèces protégées, et de trouver leurs sites de reproduction.

Deux approches ont été mises en œuvre pour cela :

- la **détermination des imagos** à l'œil nu, aux jumelles ou en main après capture au filet à papillon. Après détermination, les individus ont été systématiquement relâchés. Si la détermination n'a pu être effectuée, l'individu a été photographié pour une détermination ultérieure ;
- **l'inspection des plantes hôtes** des espèces patrimoniales à la **recherche des chenilles**. Ces dernières ont été déterminées sur le terrain ou à partir de clichés en cas de doute.

Les passages ont eu lieu en **mai et juin**, notamment pour les espèces précoces, ainsi qu'en août pour les espèces plus tardives ou les secondes générations des espèces précoces.

➤ Les orthoptères

L'objectif est de **recenser les espèces à statut patrimonial** et de trouver leurs sites de reproduction.

Deux approches ont été mises en œuvre pour cela :

- **la détermination des imagos à l'œil nu ou en main** après capture au filet fauchoir. Après détermination, les individus ont systématiquement été relâchés. Si la détermination n'a pu être effectuée, l'individu a été photographié pour une détermination en laboratoire ;
- **la détermination des individus par écoute de leur chant**. Un grand nombre d'espèces d'orthoptères strident par frottement des pattes postérieures (ou des ailes) l'une contre l'autre). Chaque chant est caractéristique d'une espèce ce qui permet de la déterminer.

Les recherches sur les orthoptères ont fait l'objet de deux passages : en **juin** pour les orthoptères précoces et **août** pour l'ensemble des espèces.

➤ Les coléoptères saproxylique patrimoniaux

Pour ce groupe, nous avons concentré nos efforts de prospection sur les **coléoptères saproxyliques patrimoniaux** pour deux raisons :

- certains d'entre eux ont un statut patrimonial élevé, notamment le Pique-prune et le Grand Capricorne qui sont recherchées spécifiquement ;
- ces espèces sont indicatrices de la présence de vieux arbres dans le paysage et de la continuité historique de cette présence dans les sites où l'on trouve ces espèces, mais également plusieurs autres dont le statut patrimonial est élevé comme les oiseaux. Ce sont donc typiquement des espèces bio-indicatrices.

Limites méthodologiques des inventaires faunistiques : la méthode d'inventaire utilisée ne nous permet pas d'obtenir des relevés complets, mais elle nous procure des données qualitatives essentielles pour évaluer la richesse en espèces du secteur étudié.

Globalement les conditions atmosphériques ont été favorables pour la détection de l'ensemble des groupes taxonomiques malgré des températures plutôt fraîches sur l'ensemble de la période d'investigation. Nous estimons que les passages ont été suffisants pour le recensement des espèces et l'évaluation des enjeux faunistiques.

6.3 Méthodologie pour l'évaluation des enjeux

Le tableau d'évaluation des enjeux a été réalisé en se basant sur le statut réglementaire des espèces et des habitats, ainsi que sur leur abondance, leur distribution et leur répartition régionale principalement, mais aussi nationale. Pour ce faire, nous avons utilisé les référentiels suivants :

➤ Habitats et flore :

- les habitats relevant de l'annexe I de la directive « Habitats » 92/43/CEE, espèces végétales relevant des annexes II et IV de cette directive ;
- la liste d'espèces végétales protégées au niveau national ;
- le livre rouge de la flore menacée de France (Tome 1) ;
- les listes d'espèces déterminantes de ZNIEFF ;
- la Liste rouge régionale des plantes vasculaires rares et/ou menacées en Ile-de-France ;
- la liste des plantes protégées dans la région Île-de-France ;
- l'atlas de répartition régional et national.

➤ **Faune :**

- les espèces animales relevant des annexes II et IV de la directive « Habitats », oiseaux relevant de l'annexe I de la directive « Oiseaux » ;
- la liste d'espèces animales protégées au niveau national et au niveau régional ;
- les listes rouges mondiales (UICN), nationales et régionales ;
- la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF ;
- l'atlas de répartition régional et national.

Les enjeux sont donc hiérarchisés à partir du croisement d'un ensemble de critères. Plus l'espèce est menacée ou rare ou à un statut de protection réglementaire élevé, plus l'enjeu est fort.

Un seul critère suffit pour ajuster l'enjeu.

Le tableau suivant donne les principes d'évaluation des niveaux d'enjeux écologiques.

Méthodologie pour la hiérarchisation des enjeux	
Enjeu	Un seul des critères indiqués peut suffire à ajuster l'enjeu
Majeur	Présence d'au moins un habitat très rare et très menacé Présence d'au moins un habitat de la directive « Habitats » prioritaire et considéré comme menacé Présence d'au moins une espèce végétale inscrite en liste rouge nationale comme prioritaire Présence d'au moins une espèce végétale ou animale très rare et/ou très menacée ou inscrite sur liste rouge régionale (en danger critique d'extinction ou en danger) Présence d'au moins une espèce végétale ou animale inscrite aux annexes II et/ou IV de la directive « Habitats » comme espèce prioritaire Axe de déplacement majeur pour la faune
Fort	Présence d'au moins un habitat rare et menacé dans la région Présence d'au moins un habitat de la directive « Habitats » prioritaire et considéré comme assez menacé Présence d'au moins une espèce végétale sur liste rouge régionale (vulnérable ou quasi-menacée) Présence d'au moins une espèce végétale protégée Présence d'au moins une espèce végétale ou animale rare et/ou menacée (vulnérable) dans la région Présence d'au moins 6 espèces déterminantes ZNIEFF Axe de déplacement à forte fréquentation d'amphibiens ou de chiroptères
Assez fort	Présence d'un habitat naturel peu fréquent et/ou inscrit en annexe I de la directive « Habitats » non prioritaire et considéré comme non menacé dans la région Présence d'au moins une espèce végétale ou animale assez rare (ou à surveiller) dans la région Présence d'au moins une espèce inscrite en liste rouge nationale comme à surveiller Présence d'au moins une espèce animale inscrite en annexe II et/ou IV de la directive « Habitats » comme non prioritaire ou en annexe I de la directive « Oiseaux », au moins assez commune dans la région Présence d'au moins 4 espèces déterminantes ZNIEFF
Moyen	Présence d'espèces animales protégées considérées comme communes ou assez communes Présence d'au moins 1 espèce déterminante ZNIEFF Axe de déplacement à fréquentation moyenne pour les amphibiens et les chiroptères

NB : tout enjeu qui ne rentre pas dans une classe « majeur » à « moyen » est considéré comme étant un enjeu faible.

Plus spécifiquement pour la flore, le niveau d'enjeu peut toutefois être modulé en fonction de critères de terrain : par exemple, l'observation d'une plante à enjeu très fort dans un habitat très artificiel

pourra justifier le déclassement au niveau fort... inversement, un habitat très diversifié sans plante à enjeu pourra être éventuellement surclassé.

Celui-ci peut-être majeur, fort, assez fort, moyen ou faible. Dans la grille d'évaluation, l'enjeu faible n'est pas décrit simplement car il ne satisfait aucun des critères cités dans les enjeux précédents. Cela ne signifie pas qu'il soit inoccupé par la flore et la faune, mais que les espèces n'ont pas un enjeu suffisant pour que la localisation ait un enjeu supérieur.

Les enjeux écologiques sont évalués en tenant compte de l'intérêt des espèces et des habitats écologiques présents. La hiérarchie des enjeux est proposée selon 5 niveaux, les enjeux majeurs, forts, assez forts, moyens et faibles. Sur chaque secteur de la zone d'étude, ces niveaux d'enjeux sont d'abord attribués pour la flore, puis pour la faune. Ensuite le niveau d'enjeu synthétique (faune et flore) retenu correspond au niveau d'enjeu le plus élevé qui a été déterminé soit pour la faune, soit pour la flore.

7 RÉSULTATS DES INVENTAIRES

7.1 La flore et les habitats

7.1.1 Les espèces végétales

Au total, 229 espèces végétales ont été identifiées (voir liste complète en annexe p. 121) dont :

- 189 espèces indigènes ;
- 40 espèces naturalisées, subspontanées ou accidentelles en Île-de-France.

Parmi les espèces indigènes, nous avons dénombré :

- **2 espèces exceptionnelles en Île-de-France (mais issues de semis), 4 espèces très rare (RR), 2 espèces rares (mais issues de semis), 3 espèces assez rares (AR)**, 13 espèces assez communes (AC), 18 espèces communes (C), 47 espèces très communes (CC), 99 espèces extrêmement communes (CCC).

Parmi les 189 espèces indigènes, 11 espèces patrimoniales ont été relevées.

Il s'agit d'espèces au moins assez rares en Île-de-France. Certaines sont indexées à la liste rouge régionale ou déterminantes ZNIEFF :

- 1 espèce **déterminante ZNIEFF** : le **Fraisier vert** *Fragaria viridis*, **très rare (RR)** en Île-de-France et **rare (R)** en Seine-Saint-Denis ;
- 1 espèce de la **Liste rouge régionale**, Quasi-menacée (NT) : le **Chénopode des murs** *Chenopodium murale*, **très rare (RR)** en Île-de-France et assez commun (AC) en Seine-Saint-Denis ;
- 1 **espèce très rare (RR)** en Île-de-France et **rare (R)** en Seine-Saint-Denis, mais sans statut particulier : la Stellaire pâle *Stellaria pallida* ;
- 4 **espèces assez rares (AR)** en Île-de-France, mais sans statut particulier : Aegopode *Aegopodium podagraria*, rare (R) en Seine-Saint-Denis, Géranium pourpre *Geranium purpureum*, rare (R) en Seine-Saint-Denis, Lamier découpé *Lamium hybridum*, assez rare (AR) en Seine-Saint-Denis, Torilide noueux *Torilis nodosa*, très commun (TC) en Seine-Saint-Denis ;
- 3 espèces assez communes (AC) en Île-de-France, sans statut particulier **plus ou moins rares en Seine Saint-Denis** : l'Orpin réfléchi *Sedum rupestre*, très rare (TR) en Seine-Saint-Denis, l'Aigremoine odorante *Agrimonia procera*, rare (R) en Seine-Saint-Denis, l'Orme de montagne *Ulmus glabra*, assez rare (AR) en Seine-Saint-Denis.

Parmi les 40 espèces naturalisées ou subspontanées, 4 espèces exotiques envahissantes sont jugées problématiques pour les milieux.

Il s'agit de l'Ailante glanduleux *Ailanthus altissima*, de la Renouée du Japon *Reynoutria japonica*, du Robinier faux-acacia *Robinia pseudoacacia*, du Solidage du Canada *Solidago canadensis*.



- Zone d'étude
- Zone d'étude complémentaire

Espèce déterminante ZNIEFF

- + Fraisier vert *Fragaria viridis*, rare (R) 93

Espèces de la liste rouge Île-de-France

- * Chénopode des murs *Chenopodium murale*, Quasi menacé (NT), assez commun (AC) 93

Espèces très rares (RR) en Île de France

- + Stellaire pâle *Stellaria pallida*, rare (R) 93

Espèces assez rares (AR) en Île-de-France

- Torilide nouveau *Torilis nodosa*, très commun (TC)
- Lamier découpé *Lamium hybridum*, assez rare (AR) 93
- Géranium pourpre *Geranium purpureum*, rare (R) 93
- Aegopode *Aegopodium podagraria*, rare (R) 93

Autres espèces plus ou moins rares en Seine-Saint-Denis

- ◆ Orpin réfléchi *Sedum rupestre*, très rare (TR) 93, assez commun (AC) IDF
- ◆ Aigre moine odorante *Agrimonia procera*, rare (R) 93
- ◆ Orme de montagne *Ulmus glabra*, assez rare (AR) 93, assez commun (AC) IDF

Autres espèces remarquables en Île-de-France mais cultivées en bordure du parc Kodak

- Lin bisannuel *Linum usitatissimum*, exceptionnel (RRR) en Île-de-France
- Nielle des blés *Agrostemma githago*, exceptionnel (RRR) en Île-de-France, LRR : En danger critique d'extinction (CR)

Ammi élevé *Ammi majus*, rare (R) en Île-de-France

Centaurée bleuet *Cyanus segetum*, rare (R) en Île-de-France

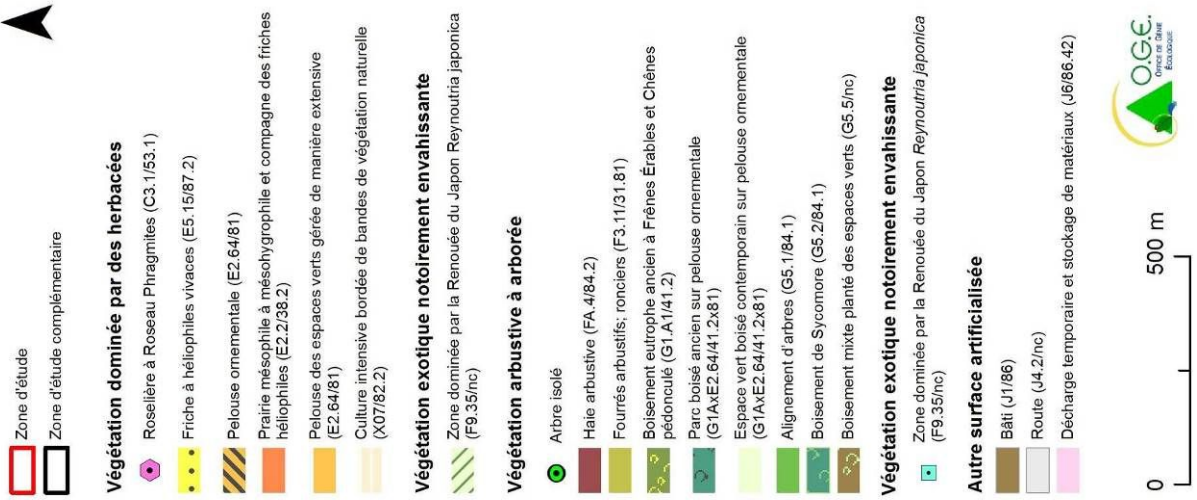
0 500 m



Relevés O.G.E. 09/09/2016



Sources : Basemap Imagery : O.G.E. 2016



Délimitation des formations végétales, des espèces exotiques envahissantes

Sources : Basemap Imagery : O.G.E. 2016

7.1.2 Les habitats

Au sein de la zone d'étude, nous avons **identifié 16 habitats**.

7.1.2.1 Végétation dominée par des herbacées

- **Roselière à Roseau *Phragmites australis* (C3.1/53.1)**

Il s'agit d'une formation de grandes graminées dominée par le Roseau commun *Phragmites australis*. Cet habitat est localisé sur une berme du secteur de la Plaine Montceuleux.



Roselière à Roseaux © BM O.G.E.

- **Friche à héliophiles vivaces (E5.15/87.2)**

La friche héliophile vivace est une formation de plantes herbacées non graminéoïdes caractérisée par des dicotylédones à floraison estivale.

Cette friche est située au **sud du Parc de la Ferme de Montceuleux**. Il s'agit d'une friche assez récente. C'est un milieu assez riche en espèces communes des friches mais nous n'avons pas identifié d'espèces patrimoniales : Armoise vivace *Artemisia vulgaris*, Tanaisie *Tanacetum vulgare*, la Picride *Picris hieracioides*, le Cirse des champs *Cirsium arvense*, la Laitue sauvage *Lactuca serriola*...

- **Prairie mésophile à mésohygrophile et compagne des friches héliophiles (E2.2/38.2)**

C'est une formation dominée par des graminées comme le Fromental élevé, le *Dactyle Dactylis glomerata* la Houlque *Holcus lanatus* ou l'Agrostide stolonifère *Agrostis stolonifera*.

Le terrain qui s'étend **entre le secteur de la Plaine Montceuleux et le Parc de la Poudrerie** est une zone de prairie relictuelle dont l'état de conservation s'est dégradé au fil des années du fait d'un entretien inadapté. Au milieu des ronciers et des taillis de Sycomores qui ont gagné la prairie, se maintiennent quelques clairières de Fromental élevé *Arrhenatherum elatius* dont les compagnes prairiales se comptent sur les doigts d'une main : Salsifis des prés *Tragopogon pratensis*, Vesce *Vicia sativa*, Oseille crépue *Rumex crispus*, Sénéçon *Jacobaea erucifolia* ; le reste étant constitué de plantes des friches (Panais, Berce, Gaillet gratteron...) ou d'ourlet (Lapsane, Herbe à Robert...). Parmi ces espèces, on rencontre au nord l'**Aigremoine odorante** *Agrimonia procera*, une espèce d'ourlet frais, **rare** (R) en Seine-Saint-Denis. De par son rôle de corridor écologique et de prairie de fauche potentielle, l'enjeu est fort.



Prairie isolée dans le terrain entre Plaine Montceuleux et Parc de la Poudrerie © BM O.G.E.



Aigremoine odorante *Agrimonia procera* © BM O.G.E.

L'état de conservation d'une prairie est donc estimé à partir de l'état d'enrichissement du milieu. La typicité est jugée à partir de la présence d'espèces compagnes assez spécifique telle que la **Mauve musquée** *Malva moschata*. Cette espèce est justement présente dans une zone traitée en prairie de fauche à l'ouest du Parc de la Ferme de Montceuleux. Les graminées sont représentées par *Elytrigia repens* et *Dactylis glomerata*. La présence d'espèces comme le Trèfle des prés *Trifolium pratense*, le Trèfle rampant *T. repens*, le Trèfle porte-fraise *T. fragiferum*, le Plantain lancéolé *Plantago lanceolata*, et la Potentille rampante *Potentilla reptans* trahit le passé de cette pelouse ordinaire reconverte en prairie. La présence d'espèces comme la Nigelle de Damas *Nigella damascena* et le Pavot de Californie témoigne une volonté du gestionnaire d'améliorer l'ordinaire. Ces espèces annuelles et non indigènes sont inadaptées à un milieu prairie tendant à disparaître très rapidement. La Mauve musquée *Malva moschata* ou le Salsifis des prés *Tragopogon pratensis* constituent ici un premier pas vers une prairie de fauche. Les compagnes des friches comme la Picride *Picris hieracioides* et la Picride vipérine *Helminthotheca echioides* colonisent facilement ce type de milieu grâce à leurs graines volantes équipées de parachutes ou aigrettes et parce qu'elles sont présentes en abondance dans les friches environnantes. La transformation de pelouses ornementales en prairies est un long cheminement alimenté par des apports extérieurs issu des itinéraires du monde animal.

Au sud du secteur de la Plaine Montceuleux, un terrain bordé de haies est en train d'évoluer vers la prairie mésophile de par le développement par nappes de Fromental élevé *Arrhenatherum elatius*, une graminée des prairies de fauche. Quelques rares compagnes annoncent cette évolution comme la Vesce des moissons *Vicia segetalis*, le Trèfle des prés *Trifolium pratense*. Mais c'est la **Picride** *Picris hieracioides*, une espèce des friches héliophile qui domine largement ce milieu.

La bordure située à l'est du terrain est plus intéressante de par la présence de vides de végétation en raison d'un sol plus drainant. Ces vides sont colonisés par une **forme albinos de l'Orobanche de la Picride** *Orobanche picridis*, un parasite de *Picris hieracioides*, assez commun (AC) en Île-de-France, très commune en Seine-Saint-Denis. Dans ce même secteur, nous avons observé une station d'**Orchis bouc** *Himantoglossum hircinum*, une belle orchidée affiliée aux pelouses sur sol calcaire.

L'espèce la plus intéressante de cette étude a été observée ici. Il s'agit du **Fraisier vert** *Fragaria viridis*. Cette espèce des friches et des vides des pelouses sur sol calcaire est **très rare** (RR) et **déterminante ZNIEFF** en Île-de-France.



Fraisier vert *Fragaria viridis* © BM O.G.E.



Orchis bouc *Himantoglossum hircinum* © BM O.G.E.



Prairie, Plaine Montceux à l'ouest du Chemin du Marais du Souci © BM O.G.E.



Prairie, Plaine Montceux à l'est du Chemin du Marais du Souci © BM O.G.E.



Forme albinos de l'Orobanche de la Picride *Orobancha picridis* © BM O.G.E.



Mauve musquée *Malva moschata* © BM O.G.E.



Prairie au sud du canal de l'Ourcq © BM O.G.E.

- **Pelouse ornementale (E2.64/81)**

Cet habitat correspond aux pelouses des espaces verts **habituellement tondus**. Les espèces compagnes sont capables de fleurir et de fructifier malgré des fréquences de tontes élevées. Il s'agit souvent d'astéracées dont l'optimum de floraison s'étend du printemps à l'automne : Pâquerette *Bellis perennis*, le Pissenlit *Taraxacum sp.*, Porcelle radiée *Hypochaeris radicata*, Crépide *Crepis capillaris*. Les Trèfles sont des constantes dans les pelouses ornementales, notamment le Trèfle rampant *Trifolium repens*, le Trèfle porte-fraise *Trifolium fragiferum*.

Près des lisières, on retrouve des espèces stolonifères des ourlets nitrophiles tels que le Lierre terrestre *Glechoma hederacea* et la Brunelle Prunelle *Prunella vulgaris*, toutes deux de la famille des Lamiacées.

Les vides des pelouses bien exposés sur substrat sableux (*Airo-therion*), sont favorables aux annuelles telles que l'Alchémille des champs *Aphanes arvensis*, le Bec de Grue *Erodium cicutarium* ou le **Torilide noueux** *Torilis nodosa*, **assez rare** (AR) en Île-de-France **mais très commun en Seine-Saint-Denis** et plus largement en milieu urbain. Le **Stellaire pâle** *Stellaria pallida* **rare** (R) mais très méconnu car confondu avec *Stellaria media* se développe parmi les vides des pelouses entre avril et mai.

Dans les zones de remblais des parcs urbains, on rencontre un cortège appauvri. En effet ces espaces sont modelés à l'aide de matériaux d'excavation souterrain vierges de graines. L'enrichissement de ces espaces est très lent, c'est pourquoi la création de buttes artificielles dans les espaces verts devrait être végétalisées à l'aide de matériaux issus de terre végétale de surface. Ce constat se retrouve également dans les boisements plantés avec peu d'espèces herbacées observées.



Pelouse près du stade © BM O.G.E.



Torilide nouveau *Torilis nodosa* © BM O.G.E.

- **Pelouse des espaces verts gérée de manière extensive (E2.64/81)**

La gestion extensive des espaces verts permet de révéler l'ensemble des espèces présentes dans un espace. C'est particulièrement vrai dans des milieux comme les pelouses où les plantes de la famille des Poacées sont difficiles à identifier sous une forme végétative. Ce mode de gestion permet de **révéler les potentialités** d'une pelouse dans un espace où l'on souhaite mettre en place de la gestion différenciée.

Dans le Parc de la Ferme de Montceuleux, plusieurs placettes n'ont pas été tondues jusqu'à la fin du mois de juin. Les observations sont homogènes sur l'ensemble du site. Le cortège de graminées est dominé par le Pâturin commun *Poa trivialis* et le Ray-Gras *Lolium perenne* avec des espèces comme la Houllque *Holcus lanatus*, le Dactyle *Dactylis glomerata* et le Brome mou *Bromus hordeaceus*. La présence d'espèces comme le Liseron des champs *Convolvulus arvensis*, la Luzerne tachetée *Medicago maculata*, le Géranium découpé *Geranium dissectum*, la Picride vipérine *Helminthotheca echinoides* traduit des potentialités faibles à court terme pour la création d'une prairie avec une bonne typicité.

Dans les pelouses de la cité proche de la mairie le cortège est largement dominé par le Ray-Gras *Lolium perenne* et l'Orge des rats *Hordeum murinum*. Ces pelouses rudérales sont ponctuées de rares espèces classiques des pelouses urbaines (voir chapitre Pelouse ornementale) comme la Pâquerette *Bellis perennis*, la Crépide *Crepis capillaris*, le Séneçon jacobée *Jacobaea vulgaris*, la Renouée des Oiseaux *Polygonum aviculare*, la Porcelle radiée *Hypochaeris radicata*, le Grand plantain *Plantago major*, le Trèfle rampant *Trifolium repens*, le Trèfle porte-fraise *Trifolium fragiferum*, le Liseron des champs *Convolvulus arvensis*. Là encore, les potentialités sont faibles à court terme encore plus pour le cortège de graminées qui est très réduit. Refaire les pelouses à l'aide d'un mélange adapté avec plantes à fleurs et des graminées pour prairies permettra d'améliorer la diversité à court terme. Les prairies ourlet présentes au Parc départemental du Sausset à Villepinte sont un bon exemple de prairies reconstituées avec un bon niveau de typicité.



Pelouse à Orge des rats et Ray-gras de l'espace vert de la cité près de la mairie © BM O.G.E.



Parc de la Ferme de Montceleux © BM O.G.E.

- **Culture intensive bordée de bandes de végétation naturelle (X07/82.2)**

Ce milieu est représenté par le vaste espace agricole présent au lieu-dit « La Butte de Montceleux ». Il est bordé de bermes herbeuses. Cette mince bande de végétation est dominée par un cortège de graminées classiques des prairies mésophiles avec des espèces comme le Fromental élevé *Arrhenatherum elatius*, le Dactyle *Dactylis glomerata*, le Chiendent *Elytrigia repens*, l'Orge des rats *Hordeum murinum*. La rareté des espèces compagnes des prairies de fauche telle que la Mauve musquée *Malva moschata*, favorise les espèces nitrophiles, rudérales et d'ourlet : Bardane *Arctium minus*, Armoise vivace *Artemisia vulgaris*, la Bryone *Bryonia cretica*, le Chardon *Carduus crispus*, le Cirse des champs *Cirsium arvense* le Cirse commun *Cirsium vulgare*, la Carotte sauvage *Daucus carota*, la Lapsane *Lapsana communis*...

Il s'agit d'un habitat dégradé mais important comme continuité écologique. En effet, cet espace est un maillon important de la ceinture verte d'Île-de-France car situé à l'interphase du Parc du Sausset et du Parc Forestier de la poudrerie.

Les adventices sont rares au sein de la culture, surtout dans les céréales. La culture de Soja, située au nord est marquée par un développement important en fin de saison de quelques espèces estivales comme *Polygonum aviculare*, *Echinochloa crus-galli*, *Cirsium arvense*, *Matricaria chamomilla*, *Cirsium arvense*, le tout ayant l'aspect d'une friche...



Berne localement fleurie en mai avec *Anthriscus sylvestris* © BM O.G.E.



Même secteur en août © BM O.G.E.



Culture de céréales en mai © BM O.G.E.



Culture de Soja enrichée en août © BM O.G.E.

7.1.2.2 Végétation arbustive à arborée

- **Arbre isolé**

Quelques arbres isolés ont été pointés (carte des formations végétales p. 68) au niveau de la Plaine Montceuleux. Au nord on remarque des Robiniers faux-acacia et un Sycomore *Acer pseudoplatanus* ; au sud, quelques vieux pommiers dont certains en mauvais état.

- **Haie arbustive (FA.4/84.2), Fourrés arbustifs, ronciers (F3.11/31.81)**

Si le fourré arbustif peut être considéré comme un élément d'évolution et de dégradation du milieu herbacé, c'est aussi un habitat structurant, **lieu de gîte pour la faune**. Le terrain qui s'étend entre le secteur de la Plaine Montceuleux et le Parc de la Poudrerie marque une dégradation ; alors que les haies qui bordent la prairie du terrain situé plus au nord structurent celui-ci.



Robinier faux-acacia © BM O.G.E.



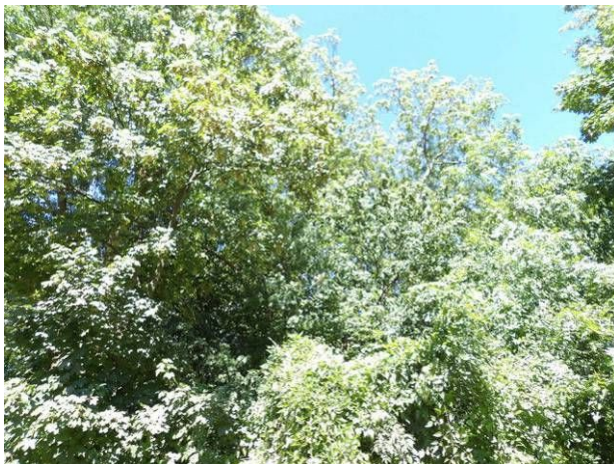
Vieux Pommier © BM O.G.E.

- **Boisement eutrophe ancien à Frênes, Érables et Chênes pédonculé (G1.A1/41.2)**

Cet habitat correspond au bois du terrain de la Marine. La strate arborée est constituée d'arbres mûres de diverses essences. Il s'agit du Frêne, de l'Érable plane *Acer platanoides*, du Sycomore *Acer pseudoplatanus* ; et dans une moindre mesure du Chêne pédonculé et du Charme.

La strate arbustive est constituée des **essences les plus rudérales de la strate arborée**. Il s'agit du Sycomore, de l'Érable plane et dans une moindre mesure du Frêne. L'**Orme des montagnes** *Ulmus glabra*, une espèce **assez rare** (AR) en Seine-Saint-Denis a été observé parmi cette strate. On remarque également le Sureau, de l'Aubépine et du Noisetier.

La **strate herbacée** est exclusivement représentée par le **Lierre grimpant** *Hedera helix*. Celui-ci recouvre les reliefs d'anciens remblais et de déchets qui parsèment le site. En situation de lisière, nous trouvons au mieux **des nitrophiles classiques des ourlets internes des boisements rudéraux**. Il s'agit de l'Alliaire *Alliaria petiolata*, du Gaillet gratteron *Galium aparine*, de l'Épiaire des bois *Stachys sylvatica* et de l'**Aegopode** *Aegopodium podagraria*. Cette espèce **assez rare** (AR) en Île-de-France est **rare** (R) en Seine-Saint-Denis.



Boisement du terrain de la Marine © BM O.G.E.



Orme des montagnes *Ulmus glabra* © BM O.G.E.

- **Parc boisé ancien sur pelouse ornementale (G1AxE2.64/41.2x81)**

Cet habitat correspond à un ancien parc privé boisés (Parc des Sœurs) ou à un ancien bois privé réaménagé en parc d'agrément (Parc de la Mairie). Le point commun de ces deux espaces est de comporter une belle strate arborée constituée de vieux arbres (plus anciens que le terrain de la Marine). Contrairement au boisement du terrain de la Marine, les arbres sont entretenus, ce qui limite les potentialités pour la faune (chandelle, cavités). La strate arbustive « naturelle » est dégradée en raison de l'entretien des sous-bois par les moyens horticoles. Celle-ci est parfois remplacée par une strate arbustive constituée d'essences ornementales.

La strate herbacée est déstructurée aussi, mais nous y trouvons quelques éléments d'intérêt. Dans le terrain de la Mairie, nous trouvons des **espèces compagnes classiques des Chênaies-charmaies mésophiles** : tel que l'Anémone des bois *Anemone nemorosa*, Gouet tacheté *Arum maculatum*, la Ficaire *Ficaria verna*, le Fraisier des Bois *Fragaria vesca*, Pâturin des bois *Poa nemoralis*, Renoncule à tête d'or *Ranunculus auricomus*, Oseille sanguine *Rumex sanguineus*, Véronique à feuille de lierre *Veronica hederifolia*.

A l'inverse, dans le Parc des Sœurs, seul les plantes d'ourlet nitrophiles (*Alliaria*) sont présentes. Cela veut dire que soit la végétation a été très dégradée par les années d'ouverture au public et d'entretien par les moyens horticoles, soit qu'il n'y a jamais eu de forêt sur ce lieu.



Parc des Sœurs en mai © BM O.G.E.



Arbre remarquable dans le parc de la mairie
© BM O.G.E.

- **Espace vert boisé contemporain sur pelouse ornementale (G1AxE2.64/41.2x81)**

Cette couverture végétale correspond à l'espace vert de la cité proche de la Mairie. La présence de Platanes provoque un ombrage sur la pelouse qui banalise la végétation. Cela se traduit par la prédominance du cortège rudéral Ray-gras *Lolium perenne* et Orge des rats *Hordeum murinum* dans ce secteur (Voir § Pelouse ornementale).

- **Alignement d'arbres (G5.1/84.1)**

De larges boulevards sont aménagés en promenade plantée (Avenue Léon Jouhaux, avenue De Lattre de Tassigny, Rue Gabriel Péri, Mail Victor Schoelcher). Les alignements d'arbres sont accompagnés de larges bandes de pelouses ouvertes à la lumière. La végétation herbacée est à rattacher aux pelouses ornementales. Les graminées étant amoindries par le manque de lumière en été, la densité de plantes compagnes est plus importante au printemps.

Ces continuités ont été parcourues en mai à l'optimum de végétation à la recherche d'espèces patrimoniales. Aucune espèce patrimoniale n'a été observée. Ces espaces largement végétalisés constituent des continuités écologiques entre les différents sites connectés. A l'avenir, ces mails plantés pourraient être améliorés par l'utilisation d'arbres locaux, pourquoi pas en mélange (Frênes, Chênes, Bouleaux, Tremble), car tous attractifs pour l'entomofaune.

- **Boisement de Sycomore (G5.2/84.1)**

Jeune boisement dominé par *Acer pseudoplatanus*. Il est issu de l'évolution d'un fourré ou d'une prairie suite à l'enrichissement du sol.

- **Boisement mixte planté des espaces verts (G5.5/nc)**

Ce boisement est caractéristique des boisements qui occupent les buttes artificielles du Parc de la Ferme de Montceuleux. Les essences sont dominées par l'Érable sycomore et le Pin sylvestre. Le sous-bois est dominé par la Benoite des villes *Geum urbanum* et parfois la Ronce *Rubus sp.*

7.1.2.3 Végétation exotique notoirement envahissante

- **Zone dominée par la Renouée du Japon *Reynoutria japonica* (F9.35/nc)**

Plusieurs stations de Renouée du Japon ont été identifiées :

- **Parc de la Ferme de Montceuleux**, d'est en ouest : **1 station** de 20 m² s'étendant dans le terrain voisin, **1 station** de 10 m², **1 station** de 32 m de long / 2 m de large dense + 2 m de large léger dans la pelouse + 6 m de large dans l'espace vert privé voisin (env. 320 m²) ;
- **Prairie au sud du canal de l'Ourcq**, du sud au nord : **1 station** de 336 m² (28 m x 12 m), **1 station** de 220 m² (19 x 11,5), **1 station** de 72 m² (8 m x 9 m) ;
- **Prairie enrichie près du stade** (rue Léon Jouhaux) : **1 station** de 3000 m² (150 m x 20 m).

- **Robinier faux-acacia *Robinia pseudoacacia***

- **Nord du secteur Plaine Montceuleux, en bordure d'une berme** : Trois arbres sur pieds sont les restes d'un alignement ancien qui a été en partie détruit à l'occasion de travaux. Dans les intervalles, on observe des rejets ici et là des arbres disparus ;
- **Parc de la Ferme de Montceuleux** : utilisé en plantation dans les boisements, non localisé.



Station de Renouée du Japon en bordure du Parc de la Ferme de Montceuleux © BM O.G.E.



Rejet de Robinier faux acacia secteur de la Plaine Montceuleux © BM O.G.E.

7.1.2.4 Parc Kodak

Ce parc est une friche issue du démantèlement des anciennes usines Kodak. Les habitats correspondent à une alternance de friches ouvertes, de prairies mésophiles à hautes herbes et de bosquets de Saules et de Peupliers.

L'entrée avenue Victor Hugo est marquée par une zone pavée dont les joints perméables engazonnés permettront le développement d'une végétation herbacée originale à long terme.

En parallèle une zone a été semée à l'aide d'un cortège de friche pour terrain ensoleillé. On dénombre parmi ce cortège très fleuri quelques espèces remarquables pour la région Île-de-France. Il s'agit du Lin bisannuel *Linum usitatissimum*, de la Nielle des blés *Agrostemma githago*, de l'Ammi élevé *Ammi majus* et du Bleuet *Centaurea cyanus* (Voir chapitre les espèces végétales).

A l'arrière le terrain Kodak est constitué de friches classiques de type **friches héliophiles à vivaces** et de **prairies mésophiles de fauche** à Fromental élevé *Arrhenatherum elatius* et Houlque laineuse *Holcus lanatus*. Il s'agit généralement de prairies peu diversifiées, peut être d'anciennes pelouses ornementales avec des espèces comme le Lotier corniculé *Lotus corniculatus*, ainsi que *Medicago lupulina*, *Achillea millefolium*, *Potentilla reptans*, *Vicia segetalis*, *Equisetum arvense*, *Sherardia arvensis*, *Medicago sativa*. On remarque **peu de vraies prairiales** à part la **Gesse des prés** *Lathyrus pratensis*. Notons la présence ponctuelle de l'**Ophrys abeille** *Ophrys apifera*, une Orchidée prairiale.

Ces prairies alternent avec des **zones dénudées qui doivent correspondre à l'emprise d'anciens bâtiments**. Il s'agit vraisemblablement de marnes calcaires comme en témoigne des espèces comme le Calamagrostis épigéios *Calamagrostis epigeios*, la Pimprenelle *Sanguisorba minor*, l'Euphorbe petit-cyprès *Euphorbia cyparissias* et le Chlore perfolié *Blackstonia perfoliata*. Des bosquets de Saules et de Peupliers et d'arbustes témoignent de l'évolution de la prairie en fourré arbustif.

Malgré ce tableau succin et l'absence d'espèces patrimoniales, on peut en conclure que cet espace de 13 hectares **constitue un espace d'ampleur pour les habitats naturels de milieu ouverts en Seine Saint-Denis** : friches et prairies. Il est le pendant du Parc de la Poudrerie, un espace boisé ancien.

7.2 La faune

Les différentes prospections, menées au cours de l'année 2016 sur des hotspots prédéfinis de la zone d'étude ou à proximité ainsi que sur la zone d'étude complémentaire (Parc Kodak et bande de prairie mésophile long du Golf) ont permis de recenser quelques espèces faunistiques dont certaines sont remarquables. Les espèces sont classées selon leur appartenance à un groupe taxonomique. Les plus remarquables font l'objet à chaque fois d'une description concise. La carte de localisation des espèces remarquables de la faune est reportée **page 90**.

En annexe (page 108 et suivantes), des tableaux récapitulent toutes les espèces rencontrées ainsi que leur statut spécifique.

Au total **86 espèces ont été observées** parmi les groupes recherchés (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, insectes avec les odonates, orthoptères, coléoptères saproxyliques patrimoniaux et rhopalocères). Les espèces ont été inventoriées sur des secteurs prédéfinis de la zone d'étude initiale et secondairement sur la zone d'étude complémentaire.

Parmi elles, **32 espèces sont protégées, neuf sont déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France et deux sont inscrites sur liste rouge nationale. Une espèce est inscrite à l'annexe I de la directive « Oiseaux » et trois sont inscrites à l'annexe IV de la directive « Habitats ».**

Ces espèces sont localisées et décrites ci-dessous.

7.2.1 Les mammifères terrestres

Deux espèces de mammifères terrestres ont été observées sur la zone d'étude avec le **Renard roux** *Vulpes vulpes* au niveau de la friche au sud du stade de la Plaine Montceuleux ainsi que du **Hérisson d'Europe** *Erinaceus europaeus*. Deux individus morts de cette espèce, écrasés ou fauchés, ont été observés sur les bermes herbeuses des cultures de la Plaine Montceuleux. De mœurs crépusculaires et nocturnes la détection de cette espèce en journée est difficile et aléatoire, le Hérisson d'Europe passant le plus clair de son temps dissimulé dans la végétation ou sous les branchages. Commune et notamment anthropophile, l'espèce est probablement présente dans d'autres secteurs de la zone d'étude notamment dans les parcs et jardins. Cette espèce terrestre paye un lourd tribut à la circulation routière. **Le Hérisson d'Europe est protégé.**



Cadavre de Hérisson d'Europe observé à la Plaine Montceuleux ©V. TANGUY - O.G.E.

7.2.2 Les chiroptères

Deux espèces ont été contactées au cours de deux soirées d'écoute avec la **Pipistrelle commune** *Pipistrellus pipistrellus* et la **Pipistrelle de Kuhl** *Pipistrellus kuhlii*. **Ces deux espèces sont protégées et inscrites à l'annexe IV de la directive « Habitats ».** La Pipistrelle de Kuhl est aussi déterminante ZNIEFF en gîte d'hivernage ou de reproduction.

- o la **Pipistrelle commune** *Pipistrellus pipistrellus*. Cette chauve-souris est la plus commune des deux espèces observées et a été contactée dans de nombreux secteurs échantillonnés mais toujours en faible effectif. Cette espèce anthropophile fréquente une grande variété de milieux, jusqu'au cœur des grandes villes ou des plaines ouvertes de grande culture. Elle cherche le confinement dans les maisons, les granges et les garages et elle chasse dans une grande variété d'endroits, avec une attirance pour les zones humides et les éclairages, dans un rayon de 400 m à 2 km autour du gîte. Elle rejoint ses territoires de chasse en suivant année après année les mêmes routes de vol, pour autant que les structures paysagères telles que les haies et les lisières subsistent ;
- o la **Pipistrelle de Kuhl** *Pipistrellus kuhlii*. Un seul contact a été obtenu dans le parc rue Gabriel Péri. Très anthropophile, elle exploite tous types de gîtes dans les bâtiments. Cette chauve-souris se trouve parfois, mais rarement, en forêt, où elle occupe des trous d'arbre ou des niochirs. En chasse, elle fréquente tous types de milieux mais montre encore une attirance marquée pour les villes et villages, leurs parcs, les jardins et rues éclairées.

En dépit de deux nuits très favorables du point de vues des conditions météo (chaleur, pas de pluie, pas de vent), la **densité de contacts s'avère très faible lorsque les pipistrelles sont détectées.** Elles n'exploitent visiblement peu (ou pas) les zones échantillonnées. L'absence (ou la rareté) des insectes volants, dues sans doute aux mauvaises conditions météorologiques du printemps 2016 (froid et

pluvieux), peut en être la cause. De même, de nombreux secteurs à échantillonner (rues avec arbres d'alignement) sont relativement éclairés. Il est possible que ce facteur agisse aussi.

Si le Murin de Daubenton *Myotis daubentonii* et le Murin à moustaches *Myotis emarginatus* sont toujours présents dans le bois de la Poudrière, il paraît peu probable qu'ils quittent ce bois pour venir chasser en ville dans des milieux de moins bonne qualité. Les écoutes effectuées au niveau du canal de l'Ourcq au à proximité du Parc Kodak n'ont pas permis de découvrir le Murin de Daubenton.

Aucun gîte d'hivernage ou d'estivage n'a été trouvé sur la zone d'étude ou à proximité immédiate. Cependant de nombreux arbres de la zone d'étude, notamment des arbres d'alignement, peuvent présenter des cavités ou des écorces décollées pouvant servir de gîte aux chiroptères.

Ces arbres sont localisés sur la carte des observations faunistiques p. 90. Ainsi :

- le Parc des Sœurs de la gare est doté de platanes à cavités mais ces dernières sont aussi recherchées par les **Perruches à collier** *Psittacula krameri* bien présentes dans ce parc. Ces dernières entrent en concurrence avec les espèces cavicoles secondaires. Il reste cependant difficile de conclure sur l'impact de ces perruches sur les chiroptères arboricoles ;
- quelques arbres potentiellement favorables sont aussi situés dans le parc de la Mairie ;
- de grands peupliers d'alignement sont présents chemin du Marais du Souci à la Plaine Montceleux. Il s'agit de peupliers de gros diamètres qui n'ont, *a priori*, pas de cavités favorables pour l'instant mais qui présentent des bourrelets de cicatrisations (traces d'élagage) non totalement refermés qui évoluent vers le creusement. Ce qui signifie que ces arbres sont susceptibles d'offrir des cavités dans les prochaines années ;
- les arbres présents le long de la rue Léon Jouhaux forment un corridor entre la forêt et le parc de la gare pour les chauves-souris. Il pourrait aussi s'agir d'une zone de chasse. Nous n'avons pas obtenu assez de contacts en deux séances pour montrer quoique ce soit.

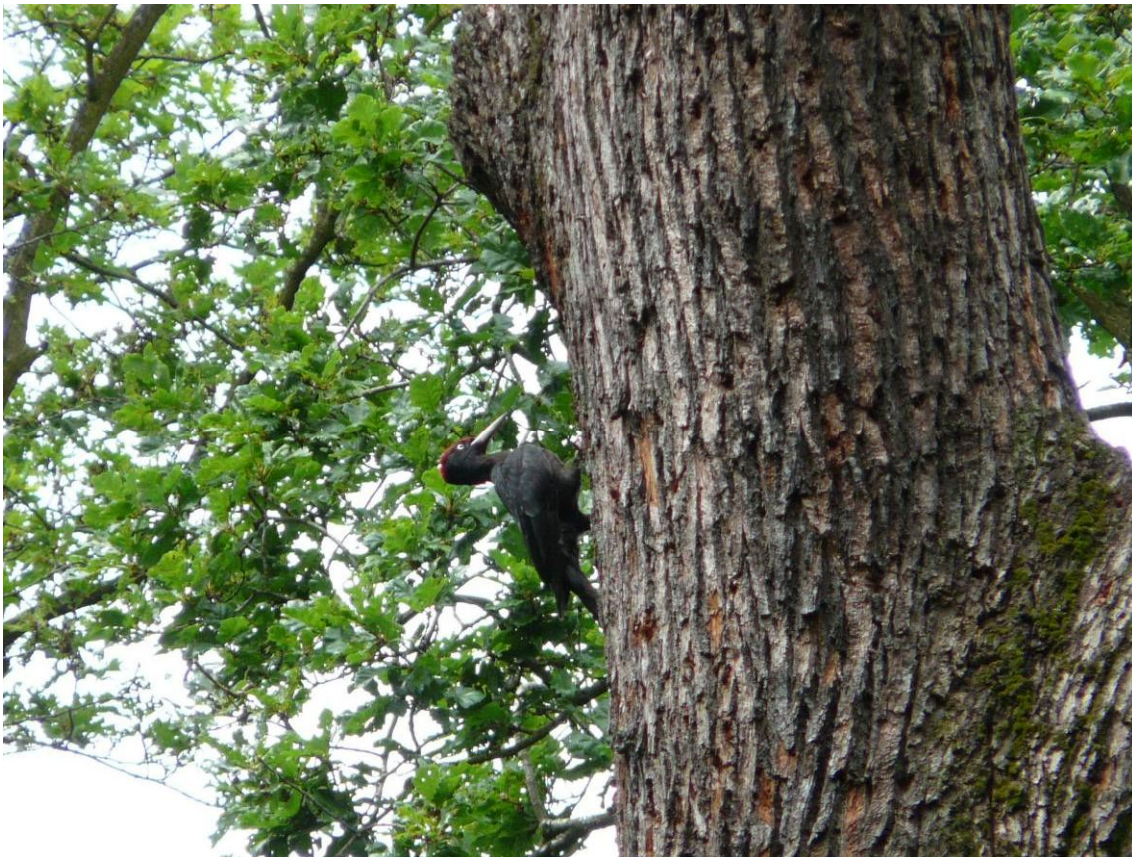
En ce qui concerne les arbres des autres sites, les traces d'élagages pratiqués sur les branches relativement modestes en diamètre sont en grande partie recouvertes. Lorsqu'elles ne le sont pas, des pourritures pourront s'installer progressivement dans l'aubier et creuser le bois. Potentiellement, les arbres qui ont été élagués sur des branches de diamètres 5 à 10 cm pourraient à plus ou moins long terme former des cavités favorables. En l'état, il y en a peu car les arbres sont plutôt jeunes, mais il faut également garder à l'esprit qu'une simple écorce décollée peut servir d'abri.

7.2.3 Les oiseaux

Au total, **40 espèces d'oiseaux** ont été observées sur la zone d'étude et la zone d'étude complémentaire lors des inventaires de 2016 parmi lesquelles **27 sont protégées**. Toutes les espèces protégées ne sont pas patrimoniales, certaines restent très communes comme par exemple les Mésanges bleue et charbonnière ou comme le Rouge-gorge.

Notons **trois espèces patrimoniales** avec le **Pic noir** *Dryocopus martius*, la **Linotte mélodieuse** *Linaria cannabina* et la **Fauvette grisette** *Sylvia communis*.

- Le **Pic noir** *Dryocopus martius*. **Un individu a été observé dans le parc de la Marine proche de la gare. Cette observation a eu lieu en juin 2016 hors période de reproduction.** Cette espèce cavernicole creuse une cavité pour y nidifier à partir de 2 mètres jusqu'à plus de 10 mètres de haut dans les arbres de haut jet, de toutes essences, morts comme vivants. La cavité, assez grosse, possède une ouverture de 8 à 11 cm de large pour 9 à 12 cm de haut. Cette cavité est exploitée par de nombreuses autres espèces. Le Pic noir est connu du Parc de la Poudrerie où il se reproduit. Malgré des prospections dans le parc de la Marine, il n'a pas été trouvé de preuve de reproduction/cavité. Cependant, les inventaires ont démarré après la feuillaison rendant difficile à impossible la recherche des cavités sur certains arbres. Le Pic noir est **protégé et inscrit à l'annexe I de la directive « Oiseaux »**. Il est aussi déterminant de ZNIEFF à partir de 10 couples nicheurs en Île-de-France ;



Pic noir ©O.G.E.

- La **Fauvette grisette** *Sylvia communis*. Plusieurs individus ont été observés dans les friches/haies arbustives présentes à la Plaine Montceuleux et dans la zone d'étude complémentaire au niveau du Parc Kodak. Cette fauvette affectionne les secteurs buissonnants à arbustifs dotés d'une bonne couverture au sol. Migratrice, elle rejoint l'Afrique dès la fin août par migration nocturne. Cette espèce est en régression au niveau national ce qui lui donne **un statut Quasi-menacée (NT) sur la liste rouge nationale**. Cette régression est probablement liée à la dégradation de ses milieux d'hivernage (Sahel) mais aussi, et plus généralement, à la déprise agricole en France. En Île-de-France, elle possède un statut de Préoccupation Mineure (LC) sur la liste rouge régionale. **La Fauvette grisette est protégée ;**

- o La **Linotte mélodieuse** *Carduelis cannabina*. Plusieurs couples ont été observés durant la saison de reproduction dans les friches et les haies arbustives de la Plaine Montceuleux. Cette espèce affectionne les secteurs de friches ouvertes (telle que la zone agricole ouest), où elle trouve sa nourriture composée principalement de graines diverses, accompagnés de secteurs buissonnants à arbustif où la Linotte mélodieuse construit son nid. Cette espèce est grégaire et il n'est pas rare d'observer des groupes de plusieurs dizaines d'individus. La déprise agricole, l'arasement des haies ont eu un impact très négatif sur cette espèce encore considérée comme commune. Ainsi, c'est l'un des rares passereaux à atteindre le statut de **Vulnérable (VU) sur la liste rouge nationale et Quasi-Menacée (NT) sur la liste rouge régionale. La Linotte mélodieuse est protégée.**



Linotte mélodieuse ©O.G.E.

En période hivernale et en dehors des espèces sédentaires qui restent donc encore présentes, parfois en nombre comme l'espèce précédente, quelques espèces absentes en période de reproduction profitent des friches de la Butte de Montceuleux. Riches en graines sauvages, ces espaces attirent en hiver quelques individus du **Pipit farlouse** *Anthus pratensis* et du **Bruant des roseaux** *Emberiza schoeniclus*, deux espèces de passereaux de prairies pour la première et de marais pour la seconde.

A droite, une des friches de la Butte Montceuleux en février 2018 : plusieurs linottes mélodieuses, pipits farlouses et bruants des roseaux y recherchaient leur nourriture © O.Labbaye O.G.E.



Notons une espèce invasive avec la **Perruche à collier** *Psittacula krameri* en reproduction, *a minima*, dans le Parc des Sœurs.

7.2.4 Les amphibiens

Les sites d'études ne possèdent aucun point d'eau favorable à la reproduction d'amphibiens ce qui interdit toute reproduction de ce groupe sur la zone d'étude. Aucune espèce n'a été observée en milieu terrestre.

Seule la zone d'étude complémentaire au niveau du Parc Kodak, avec des fossés en eau, creusés le long de la clôture avenue de Victor Hugo, permettent la reproduction du **Groupe des Grenouilles vertes** *Pelophylax sp.* Ce groupe d'espèce est partiellement protégée et reste commun. La détermination de ce groupe à l'espèce reste délicate du fait de l'hybridation des espèces entre elles.

7.2.5 Les reptiles

Une seule espèce de reptile a été observée sur la zone d'étude et la zone d'étude complémentaire avec le **Lézard des murailles** *Podarcis muralis*. Cette espèce a été vue sur les marges de la ligne SNCF. Ce type de milieu est très favorable à cette espèce de par son caractère très exposé et thermophile pourvu de caches diverses. En effet, ce petit reptile recherche les lieux ensoleillés, avec des surfaces nues mais bordées par de la végétation avec des troncs ou des pierres sous lesquels il se réfugie. Il souffre de l'urbanisation et des pesticides empoisonnant les invertébrés dont il se nourrit.

Le Lézard des murailles est potentiellement présent sur la zone d'étude complémentaire au Parc Kodak, même s'il n'a pas été observé.

Ce lézard est **protégé et inscrit à l'annexe IV de la directive « Habitats »**.



Lézard des murailles ©O.G.E.

L'Orvet fragile *Anguis fragilis* est noté sur le territoire de la commune. Il est potentiellement présent dans certaines friches, parcs et jardins de la zone d'étude même si il n'y a pas été observé malgré la pose de plaques sombres pour faciliter la détection de reptile.

7.2.6 Les insectes

➤ Les odonates

Neuf espèces d'odonates ont été observées sur la zone d'étude et la zone d'étude complémentaire. Aucune de ces espèces n'est protégée.

L'absence de points d'eau sur les sites étudiés de la zone d'étude interdit toute reproduction d'odonates. Les odonates observés étaient des individus en dispersion, chasse ou maturation. Le Parc Kodak (zone complémentaire) avec ses fossés en eau voit potentiellement la reproduction de quelques espèces communes sans enjeu particulier. Notons la présence sur ce parc, en dispersion, de **l'Agriion de Vander Linden** *Erythromma lindenii* **espèce déterminante de ZNIEFF**. Cette espèce se reproduit dans le canal de l'Ourcq.

➤ Les rhopalocères

Nous avons observé **17 espèces de papillons de jour** sur les différents sites de la zone d'étude et la zone d'étude complémentaire. Aucune espèce n'est protégée.

Toutes sont des espèces très communes à communes. Une espèce se démarque cependant avec le **Demi-deuil** *Melanargia galathea*. Ce papillon est **déterminant de ZNIEFF**.

Il a été observé en différents secteurs notamment sur les secteurs enherbés non totalement fauchés présents à la Plaine Montceuleux mais aussi dans le Parc de la Ferme de Montceuleux. C'est un papillon commun en France et typique des prairies où il aime voler par des températures chaudes de juin à août. On le rencontre aussi le long des lisières forestières.

Les diverses fauches et tontes opérées précocement sur la commune, sur les bernes herbeuses et dans toutes les zones de prairies, sont délétères pour cette espèce qui pourrait être plus abondante si la gestion lui était plus favorable (fauche tardive).



Demi-deuil ©O.G.E.

Notons que le printemps 2016 a été désastreux pour les papillons. En effet, les pluies abondantes et les températures basses ont participé à la réduction des effectifs de rhopalocères sur les divers sites étudiés. Cela est d'autant plus vrai pour les espèces moins communes dont la résilience reste plus faible que celle des espèces ubiquistes et très communes.

➤ Les orthoptères

Nous avons observé **16 espèces d'orthoptères** sur les sites étudiés et la zone d'étude complémentaire. Parmi elles, **deux espèces sont protégées au niveau régional** avec le **Conocéphale gracieux** *Ruspolia nitidula* et le **Grillon d'Italie** *Oecanthus pellucens*.

Quatre autres espèces patrimoniales ont aussi été contactées. **Toutes sont déterminantes de ZNIEFF** avec le **Phanéroptère méridional** *Phaneroptera nana*, la **Decticelle bariolée** *Roeseliana roeselii*, l'**Oedipode émeraude** *Aiolopus thalassinus* et le **Criquet verte-échine** *Chorthippus dorsatus*.

Toutes les autres espèces observées sont communes à très communes.

- Le **Conocéphale gracieux** *Ruspolia nitidula*. Cette grande sauterelle verte a été observée dans la prairie mésophile de la culture de la Plaine Montceuleux, sur la zone d'étude complémentaire au Parc Kodak et dans la langue de prairie accolée au golf. Cette espèce est potentiellement présente dans les friches de la Plaine Montceuleux malgré le fait qu'elle n'y a pas été observée. Elle affectionne les sites herbacés ou de ronciers bien ensoleillés. Les prairies sèches ou humides comme les friches urbaines lui conviennent parfaitement. Cette espèce méridionale remonte vers le nord de la France depuis

plusieurs années et restent assez commune en Île-de-France. Elle est malgré tout **déterminante ZNIEFF et protégée régionalement ;**



Conocéphale gracieux ©O.G.E.

- Le **Grillon d'Italie** *Oecanthus pellucens*. Un seul individu a été observé sur la zone d'étude complémentaire dans un secteur en friche du Parc Kodak. Cette espèce affectionne les secteurs secs très ensoleillés tels que les friches mais peut aussi coloniser les jardins et parc urbain. Cette espèce tend à se répandre vers le nord. Elle reste **déterminante de ZNIEFF et protégée en Île-de-France ;**
- Le **Phanéroptère méridional** *Phaneroptera nana*. Cette frêle sauterelle a été observée dans la friche au sud du stade de la Plaine Montceux. Cette espèce affectionne les friches à herbes hautes, les ronciers et secteurs buissonnants. On la rencontre facilement en milieu urbain dans le nord de la France où les températures plus chaudes lui sont favorables. Comme son nom l'indique cette espèce est plus abondante dans le sud de la France, cependant elle est observée de plus en plus fréquemment en Île-de-France. Le **Phanéroptère méridional est déterminant de ZNIEFF ;**
- La **Decticelle bariolée** *Roeseliana roeselii*. Cette espèce a notamment été entendue en différents secteurs : dans le Parc Kodak, dans la langue de Prairie le long du Golf, dans la prairie mésophile de la culture de la Plaine Montceux, dans la culture agricole enfrichée à l'ouest ainsi que sur les bermes herbeuses non fauchées de cette butte. Cette sauterelle commune en grande couronne mais plus rare en petite couronne affectionne les secteurs herbacés. On la retrouve dans les milieux chauds comme humide. Les fauches et tontes estivales lui sont souvent fatales. La **Decticelle bariolée est déterminante ZNIEFF ;**

- **L'Oedipode émeraude** *Aiolopus thalassinus*. De nombreux individus ont été observés sur le Parc Kodak au niveau des flaques asséchées d'août (en eau en juin). Cette espèce y pond très probablement ses œufs. Les juvéniles se rencontrent préférentiellement dans les secteurs humides alors que les adultes affectionnent les milieux plus secs. Cette espèce est plus rare dans le nord de la France mais tend à coloniser ces régions (probablement dû au réchauffement climatique). Cette espèce reste peu commune en Île-de-France et est **déterminante ZNIEFF** ;



Oedipode émeraude ©V. TANGUY - O.G.E.

- **Le Criquet verte-échine** *Chorthippus dorsatus*. Cette espèce a globalement été observée dans tous les secteurs herbacés non fauchés des sites étudiés. Autrefois plus rare en Île-de-France, elle est désormais commune et se rencontre dans tout type de zone herbacée telle que les jardins, friches, ronds-points et parfois trottoirs. Le Criquet verte-échine est **déterminant de ZNIEFF**.



Criquet verte-échine ©O.G.E.

➤ **Les coléoptères saproxyliques patrimoniaux**

Aucune espèce patrimoniale de coléoptères saproxyliques n'a été observée sur les sites étudiés.



- Zone d'étude
- Zone d'étude complémentaire
- Arbres présentant des cavités ou des écorces décollées favorables aux chiroptères

Observation ponctuelle

- Groupe des Grenouilles vertes
- Hérisson d'Europe
- Natade de Vander Linden
- Pic noir
- Linéaire occupé par la Decticelle bariolée
- Axe de déplacement des chiroptères

Chiroptères

- Pipistrelle commune
- Pipistrelle de Kuhl

Habitat occupé par l'espèce :

- Reptile
- Lézard des murailles

Insectes

- Demi-deuil
- Grillon d'Italie
- Decticelle bariolée
- Oedipode émeraude
- Criquet verte-échine
- Phanéroptère méridional
- Conocéphale gracieux

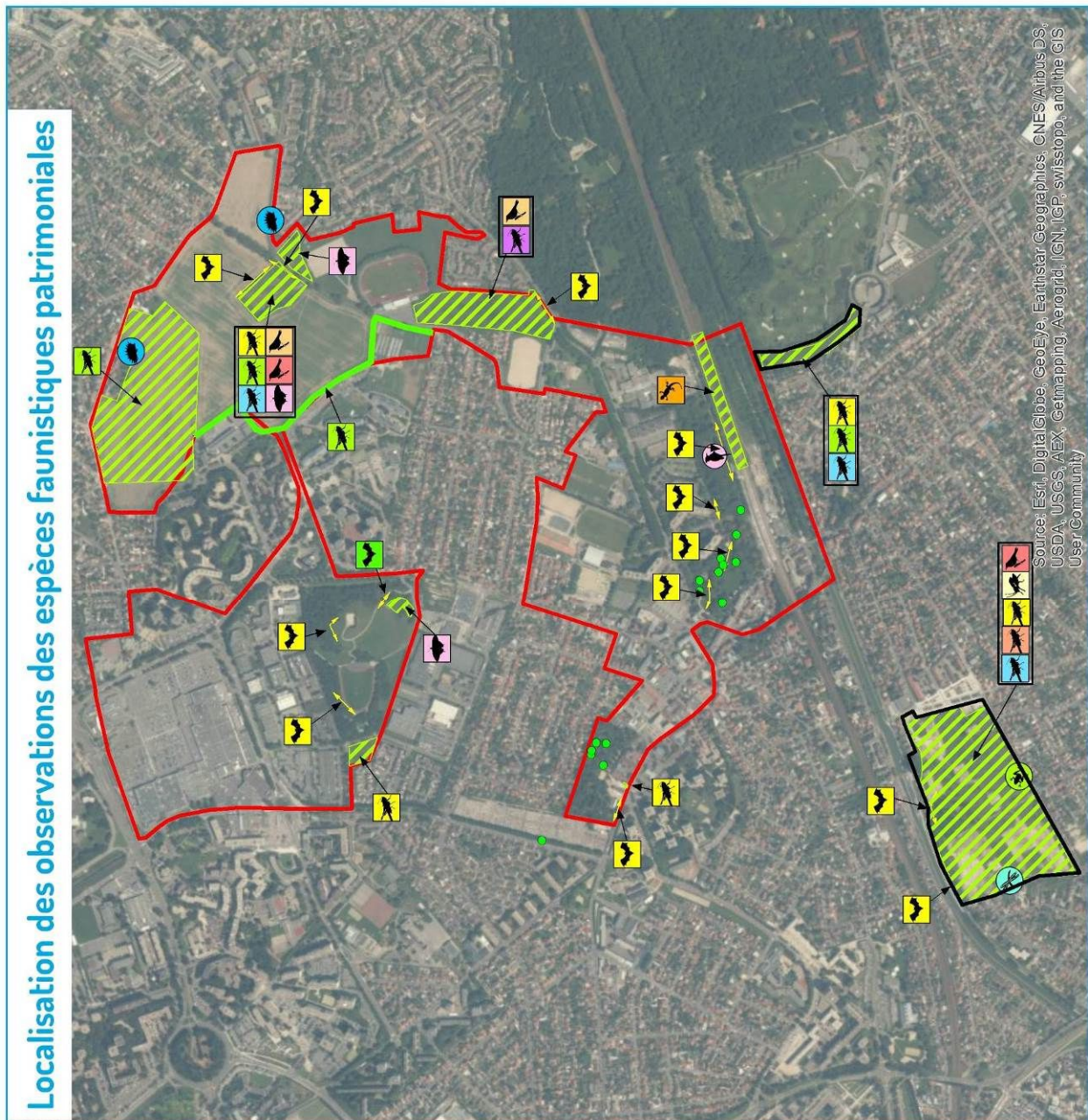
Oiseaux

- Linotte mélodieuse
- Fauvette grisette

0 500 m



Rédaction : O.G.E. - 03/09/2016



Localisation des observations des espèces faunistiques patrimoniales

Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, swisstopo, and the GIS UserCommunity

Sources : Basemap Imagery : O.G.E. 2016

8 SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

8.1 La flore et les habitats.

Dans le contexte péri-urbain de la ville de Sevrans, les espaces inventoriés se sont révélés décevants malgré la présence de sites prometteurs. L'atout principal de la commune de Sevrans est de posséder un réseau d'espaces verts et naturels connectés. Quelques sites présentent un atout particulier pour la faune de Sevrans avec notamment le Parc Kodak (zone d'étude complémentaire) et la prairie mésophile délimitée par des haies buissonnantes de la zone cultivée.

➤ Le parc de la Marine (1)

Ce boisement est **intéressant de par la présence de vieux arbres mûres**. C'est un des derniers espaces de la commune à en bénéficier. Malgré la **présence d'arbres mûres**, le cortège de vernaies au sol est inexistant. De plus, l'absence continue d'activité humaine depuis des années et la **présence anecdotique de l'Aegopode, une espèce rare** en Seine-Saint-Denis ne constituent pas un atout. Un travail de nettoyage et d'étrépage du lierre serait à entreprendre pour en améliorer la diversité floristique du sous-bois. Cependant, ce **site reste intéressant de par sa connexion entre le Parc de la Poudrerie et le Parc des Sœurs** malgré la présence d'une zone de stockage à l'est.

En ce qui concerne la faune, ce parc boisé présente globalement peu d'intérêt. Un individu de **Pic noir, espèce protégée et inscrite à l'annexe I de la directive « Oiseaux »** y a été observé sans pouvoir apporter de preuve de reproduction. Même si le bois ne bénéficie pas d'une richesse spécifique faunistique patrimoniale, il reste le prolongement du Parc de la Poudrerie qui s'insère en ville jusqu'au Parc des Sœurs, le long de la voie ferrée et du canal de l'Ourcq. De ce fait, c'est un **corridor écologique pour la sous-trame arborée en contexte urbain**, la preuve en est avec la présence du Pic noir provenant vraisemblablement du Parc de la Poudrerie.

L'enjeu du parc est moyen.

➤ Le Parc des Sœurs (2)

Ce vieux parc public boisé est **intéressant de par la présence de vieux arbres**. C'est un des derniers espaces de la commune à en bénéficier. Les pelouses et le cortège des ourlets nitrophiles n'a rien révélé d'intéressant malgré la présence anecdotique du Lamier découpé, une espèce assez rare en Île-de-France. Les quelques vieux arbres présentent un enjeu potentiel pour les chauves-souris. Cet enjeu reste néanmoins amoindri par la présence de Perruche à collier pouvant avoir un impact sur les espèces sauvages cavernicoles.

L'enjeu est moyen.

➤ Le parc de la Mairie (3)

Ce vieux parc public boisé est **intéressant de par la présence de vieux arbres**. C'est un des derniers espaces de la commune à en bénéficier. De par la présence d'espèces de la Chênaie charmaie, on peut en conclure à **l'occupation ancienne d'une forêt**. Cet espace est déconnecté du reste des espaces de la commune. Les quelques vieux arbres présentent un enjeu potentiel pour les chauves-souris.

L'enjeu est moyen.

➤ Le Parc de la Ferme de Montceuleux et l'espace vert de la cité proche de la mairie (4)

Ces espaces verts aménagés de toute pièce sur des matériaux d'excavation stériles peinent à s'enrichir en espèces végétales spontanées malgré une démarche intéressante de gestion différenciée. La présence d'une **espèce urbaine quasi-menacée** (NT), le **Chénopode des murs**, au pied d'un escalier de l'ensemble contemporain traduit un premier résultat. Malgré cette présence, l'enjeu est faible pour la flore.

Divers sites en herbe non fauchés ou fauchés non régulièrement sont disséminés au sein de ces zones. Ces prairies de taille diverses abritent quelques espèces patrimoniales comme le **Criquet verte-échine** ou le **Demi-Deuil** (parc rue Gabriel Péri).

Ces sites sont de petits réservoirs de biodiversité servant de pas japonais dans une matrice urbaine souvent dense.

L'enjeu est moyen

➤ La Plaine Montceuleux (5 à 9)

La Plaine Montceuleux est composée par ordre de grandeur de cultures conventionnelles, de prairies et de friches accompagnées de bermes herbeuses.

Au sud, les espaces en friche (5) sont constitués d'une mosaïque de prairies et de taillis en cours de boisement. Les **prairies de fauche de plaine sont des habitats d'intérêt communautaire, déterminants ZNIEFF en Île-de-France** lorsque l'habitat est en bon état de conservation. Ces prairies qui se boisent progressivement sont en **mauvais état de conservation**. Cependant, une fauche annuelle en période de fenaison avec retrait des coupes pourrait progressivement améliorer la qualité du milieu. La présence de l'Agri-moine odorante, rare en Seine-Saint-Denis est anecdotique.

On y observe en reproduction la **Linotte mélodieuse** et le **Phanéroptère méridional, déterminant de ZNIEFF**. Cette parcelle est aussi un réservoir de biodiversité au niveau local et joue un rôle de connexion **entre le Parc de la Poudrerie et la Plaine Montceuleux**.

Son enjeu est assez-fort.

Les quelques prairies (6) autour du stade pourraient présenter un intérêt pour la faune notamment les insectes mais elles sont trop régulièrement fauchées aux mauvaises périodes pour avoir un intérêt important. Elles restent malgré tout intéressantes en tant que corridor écologique.

Leur enjeu est par conséquent moyen.

La prairie mésophile (7) incluse dans une des parcelles agricoles conventionnelles et entourée de haies arbustives convient à la nidification de la **Linotte mélodieuse** et de la **Fauvette grisette, NT sur la liste rouge nationale**. Le **Conocéphale gracieux, protégé et déterminant de ZNIEFF**, la **Decticelle bariolée**, le **Criquet verte-échine déterminant de ZNIEFF** et le **Demi-Deuil**. On note la présence du **Fraisier vert** *Fragaria viridis*, une espèce **déterminant ZNIEFF** et de l'**Orpin réfléchi** *Sedum reflexum*, très rare en Seine-Saint-Denis, sur une dalle. Cette parcelle est aussi un réservoir de biodiversité au niveau local et joue un rôle de connexion **entre le Parc de la Poudrerie et la Plaine Montceuleux**.

Son enjeu est fort.

Le secteur cultivé enrichi à l'est (8) sert de site de reproduction à la **Decticelle bariolée, déterminante de ZNIEFF**, et apporte une alimentation importante pour les espèces granivores comme la **Linotte mélodieuse, VU liste rouge nationale et NT liste rouge régionale**. En hiver, ce secteur est utilisé comme secteur de prospection alimentaire pour l'espèce précédente, mais également pour deux espèces absentes en période de reproduction : le **Pipit farlouse** et le **Bruant des roseaux**.

Son enjeu est moyen.

Les bermes herbeuses dégradées autour des cultures (9) sont peu intéressantes d'un point de vue de la flore mais c'est le dernier maillon de la continuité qui relie le Parc de la Poudrerie au Parc du Sausset.

Ces bermes sont régulièrement fauchées lorsqu'elles se situent le long de la voirie. Lorsque que l'herbe arrive à atteindre une certaine hauteur, on y observe la **Decticelle bariolée** et du **Hérisson d'Europe, espèce protégée**, qui vient probablement y chasser. Ces bermes forment malgré tout un corridor écologique indispensable à la dispersion des espèces le long de la zone cultivée. Elles permettent une certaine continuité entre le Parc de la Poudrerie et le Parc du Sausset plus au nord malgré la présence de nombreux obstacles (routes et bâtis).

L'enjeu est moyen.

Globalement la Plaine Montceuleux forme un réservoir de biodiversité par ses friches et prairies non fauchées principalement. Les bandes enherbées forment autant de corridors écologiques qui peuvent être empruntés par les espèces terrestres mais aussi par les espèces volantes telles que les papillons. Par ailleurs, la plupart des papillons observés dans les cultures de la Butte l'ont été sur les bermes herbeuses.

La zone d'étude complémentaire

Le Parc Kodak (10)

Le Parc Kodak est composé de milieux pionniers donc jeunes et récents. Les quelques mètres carrés de boisement restent très jeunes et composés en majorité d'arbustes. Le Parc recèle une mosaïque d'habitats en contexte urbain favorable au développement d'une biodiversité riche et variée pour une commune comme Sevrans. Ainsi on y observe le **Conocéphale gracieux** dans les herbes hautes, le **Grillon d'Italie, protégé régionalement et déterminant de ZNIEFF**, dans les parties enrichies, le **Criquet verte-échine** dans les secteurs herbacés, l'**Oedipode émeraude, déterminant de ZNIEFF**, sur les sites humides et la **Fauvette grisette** dans les secteurs buissonnants à arbustifs.

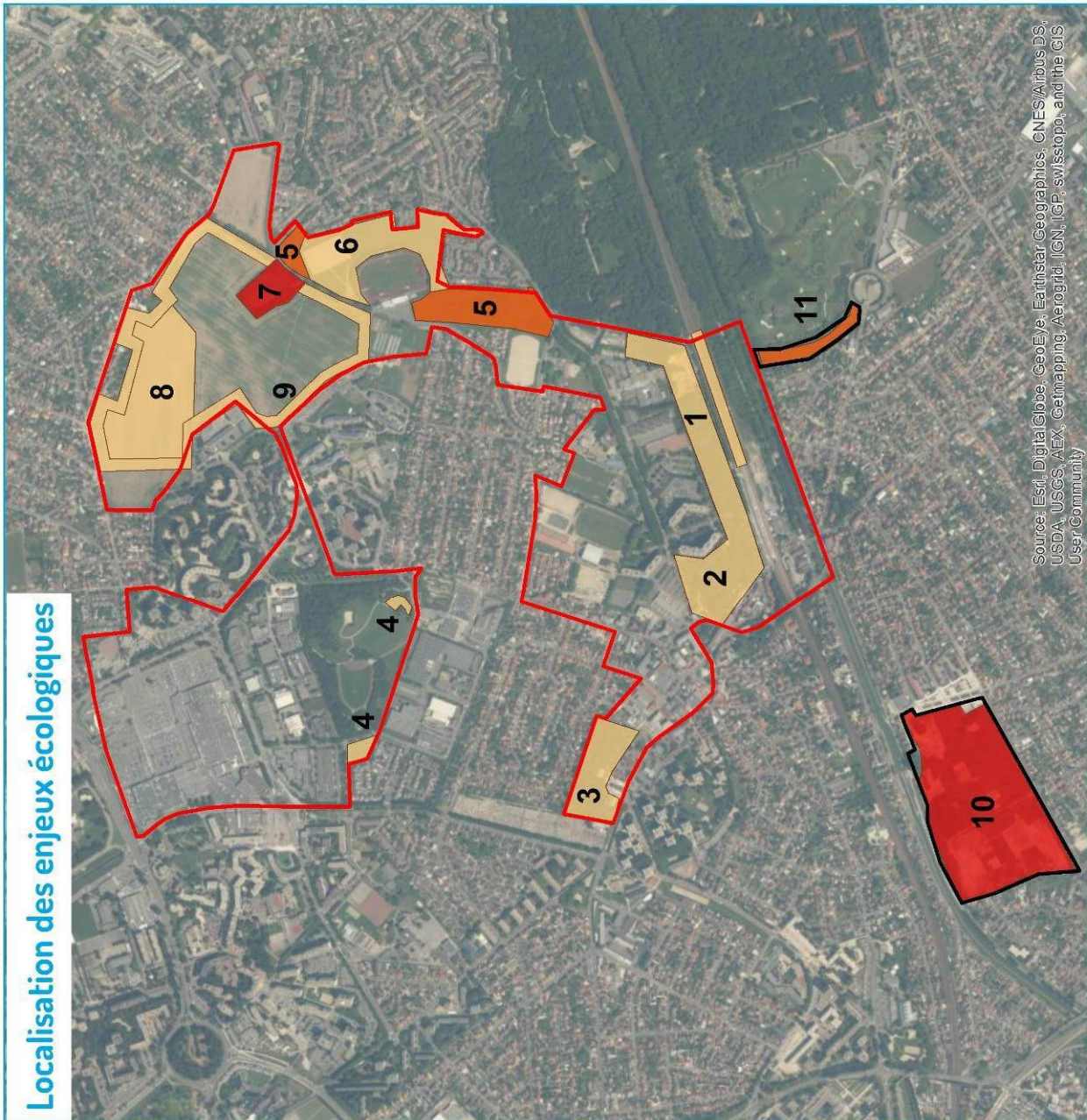
Le Parc Kodak reste un réservoir de biodiversité pour la commune de Sevrans, **son enjeu est fort.**

La prairie au sud du Canal le long du Golf (11)

Les **prairies de fauche de plaine sont des habitats d'intérêt communautaire, déterminants ZNIEFF en Île-de-France** lorsque l'habitat est en bon état de conservation. Ces prairies dont la typicité est moyenne du fait d'un broyage de la végétation sans exportation est en **état moyen de conservation**. Cependant, une fauche annuelle en période de fenaison avec retrait des coupes pourrait progressivement améliorer la qualité du milieu.

Cette parcelle fauchée en juin mais pas en août lors des inventaires, est occupée aussi par le **Criquet verte-échine**, le **Conocéphale gracieux** et la **Decticelle bariolée**. La prairie forme ainsi un réservoir de biodiversité patrimoniale en continuité avec le canal de l'Ourcq et le Golf.

L'enjeu est assez-fort.



Localisation des enjeux écologiques

- Zone d'étude
- Zone d'étude complémentaire
- Fort
- Assez-fort
- Moyen

1 Numérotation du site



Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, swisstopo, and the GIS User Community

Sources : Basemap Imagery : O.G.E. 2016

Revisiter : O.G.E. 03/02/2016

9 GLOSSAIRE

Adventice	Se dit d'une plante non indigène qui apparaît sporadiquement à la suite d'une introduction fortuite liée aux activités humaines et qui ne persiste que peu de temps (parfois une seule saison) dans ses stations.
Aire de répartition	Entité géographique à l'intérieur de laquelle se répartit une espèce donnée.
Amphibiens	Classe de la faune vertébrée comprenant les grenouilles, les crapauds, les salamandres et les tritons.
Annuelle (plante)	Se dit d'une plante dont la totalité du cycle de végétation dure moins d'un an.
Anthropiques	Se dit d'un paysage, d'un sol, d'un relief dont la formation résulte essentiellement de l'intervention de l'homme.
Anthropisé	Qualifie les phénomènes qui sont provoqués ou entretenus par l'action consciente ou inconsciente de l'homme.
Anthropophile	Se dit des animaux et des plantes que l'on rencontre surtout dans les lieux habités.
Arboré	Se dit d'une formation végétale comportant des arbres épars (ex. recouvrement inférieur à 10% au sens de l'Inventaire forestier national - IFN).
Arborescent	Se dit d'un végétal ligneux ayant le port et la taille d'un arbre (ex. strate arborescente).
Arbustif	Se dit d'un végétal ligneux ne dépassant pas 7 m de haut.
Association végétale	Groupement, type de plantes aux exigences écologiques voisines, organisé dans l'espace, désigné d'après le nom de l'espèce dominante, statistiquement définie, et qui sert de base aux classifications phytosociologiques.
Avifaune	Ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée.
Basicline	Se dit d'un sol de pH élevé et, par extension, de plantes se développant préférentiellement sur ce type de sol.
Biodiversité	Composé des mots bio et diversité, il s'agit de la diversité de la vie sur terre. Elle s'apprécie en considérant la diversité des écosystèmes, de tous les organismes vivants (les animaux, les plantes, les champignons et les micro-organismes) et des gènes dans l'espace et dans le temps, ainsi que les interactions au sein de ces niveaux d'organisation et entre eux.

Biotique (facteur)	Relatif aux organismes vivants et aux facteurs biologiques liés à leur action.
Biotope	Ensemble des facteurs physico-chimiques caractérisant un écosystème ou une station.
Calcaricole	Se dit d'une espèce ou d'une végétation qui se rencontre exclusivement sur des sols riches en carbonate de calcium (calcaire).
Calcicline	Se dit d'une espèce ou d'une végétation qui préfère les conditions légèrement alcalines.
Calcicole	Se dit d'une espèce ou d'une végétation se rencontrant exclusivement ou préférentiellement sur les sols riches en calcium.
Calcifuge	Se dit d'une espèce ou d'une végétation ne tolérant pas les ions calcium en excès dans le substrat ni, a fortiori, le calcaire actif.
-cline	Qui préfère légèrement.
-cole	Qui préfère fortement.
Chandelle	Nom donné à un tronc d'arbre mort encore debout.
Chiroptères	Ordre de mammifères dont les membranes reliant les phalanges très développées des membres supérieurs au corps et aux membres inférieurs permettent le vol. Autre nom donné aux chauves-souris.
Coléoptères	Ordre d'insectes à métamorphoses complètes, pourvus de pièces buccales broyeuses et d'ailes postérieures pliantes protégées au repos par une paire d'élytres cornés, comprenant plus de 300.000 espèces.
Compagne	Dans un groupement végétal déterminé, qualifie une espèce non caractéristique, mais à fréquence non négligeable.
Convention de Berne	Appelée également Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, entrée en vigueur en 1982. Elle requiert aux Parties contractantes de maintenir des populations de flore et de faune sauvages, en portant une attention particulière aux espèces menacées et vulnérables.
Corridors	Voies de déplacement empruntées par la faune et la flore, qui relient les réservoirs de biodiversité. Cette liaison fonctionnelle entre milieux naturels permet la dispersion et la migration des espèces.
Déterminante	Se dit d'une espèce, animale ou végétale, dont le statut dans une région donnée, principalement sa rareté, peut justifier la création d'une ZNIEFF.
Dicotylédone	Plante dont les graines possèdent deux cotylédons.

Directive « Habitats »	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, elle est entrée en vigueur le 5 juin 1994. Elle a pour objet de maintenir la biodiversité en Europe par la prise en compte des habitats naturels les plus menacés ainsi que de leur faune et de leur flore sauvages, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales.
Directive « Oiseaux »	Directive 79/409/CEE, entrée en vigueur le 6 avril 1981. Ce texte établit un système général de protection de toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen des états membres. En outre, la directive met l'accent sur la préservation, le maintien et le rétablissement d'une diversité et d'une superficie suffisante d'habitats.
Diurne	Signifie « qui vit le jour » ou plus généralement « qui se rapporte au jour ».
Diversité (Richesse) spécifique	Biocénose comprenant une abondance d'espèces.
Domaine vital	Surface territoriale à l'intérieur de laquelle un animal trouve l'ensemble des conditions nécessaires à l'accomplissement de son cycle de vie.
Écosystème	Unité territoriale caractérisée, au temps présent, par un agencement spatio-temporel des composantes abiotiques et biotiques dont les interactions assurent le renouvellement. Unité fondamentale formée par l'association d'une communauté d'espèces vivantes (biocénose) et d'un environnement physique (biotope) en constante interaction.
Entomofaune	Syn. faune entomologique. Ensemble des insectes présents dans un milieu, un écosystème, une plante...
Essence	Il s'agit d'une espèce d'arbre apte à produire du bois.
État imaginal	Relatif à l'imago, forme définitive de l'insecte adulte et sexué.
État larvaire	Relatif à la larve, forme immature que présentent certains animaux au cours de leur développement.
Eutrophe	Riche en éléments nutritifs généralement non ou faiblement acide, et permettant une forte activité biologique.
Exuvie	Peau abandonnée par un arthropode (la cuticule) ou par un serpent au cours de la mue.
Facteurs anthropiques	Phénomènes qui sont provoqués ou entretenus par l'action consciente ou inconsciente de l'homme.

Formation végétale	Végétation de physionomie relativement homogène, due à la dominance d'une ou plusieurs forme (s) biologique(s).
Friche	Etat d'un terrain, antérieurement cultivé, après quelques années d'abandon des pratiques agricoles.
Fruticée	Formation végétale constituée par des arbustes et des arbrisseaux (landes, garrigues basses, maquis).
Gîte d'estivage	Gîte utilisé durant la période estivale.
Gîte d'hivernage	Gîte utilisé durant la période estivale.
Graminée (<i>Poaceae</i>)	Plante monocotylédone aux épis de fleurs peu voyants, aux fruits farineux réduits à des graines, et au port herbacé. Les graminées forment une famille très importante comprenant les céréales, les herbes des prairies, des steppes et des savanes.
Graminiforme	Semblable à une <i>Poaceae</i> (graminée).
Habitat	Cadre écologique dans lequel vit un organisme, une espèce, une population ou un groupe d'espèces.
Héliophile	Se dit d'une plante qui ne peut se développer complètement qu'en pleine lumière.
Hydro-	Relatif à l'eau (état liquide).
Hydromorphe	Se dit d'un sol ou d'un horizon dans lequel un engorgement (temporaire ou permanent) laisse des traces dues, notamment, aux oxydes de fer. Subst. Hydromorphie.
Hydromorphie	Caractérise un sol gorgé d'eau de façon temporaire ou permanente.
Hygro-	Relatif à l'humidité.
Hygrocline	Se dit d'une espèce ou d'une végétation qui montre une préférence pour des conditions humides.
Hygrophile	Se dit d'une espèce ayant besoin de fortes quantités d'eau tout au long de son développement.
Imago	désigne le stade final d'un individu dont le développement se déroule en plusieurs phases (en général œuf, larve, imago).
Indigène	Se dit d'une plante ayant colonisé le territoire pris en compte par des moyens naturels ou bien à la faveur de facteurs anthropiques, mais, dans ce dernier cas, présente avant 1500 après JC. Les plantes dont l'aire d'indigénat est incertaine et qui étaient déjà largement répandues à la fin du XIX ^e siècle seront, par défaut, considérées comme indigènes.

Lépidoptères	Ordre d'insectes à métamorphoses complètes, portant à l'état adulte quatre ailes membraneuses couvertes d'écailles microscopiques colorées. La larve est appelée <i>chenille</i> , la nymphe <i>chrysalide</i> , l'adulte <i>papillon</i> .
Liste rouge	Liste de plantes ou d'animaux répertoriant, pour un territoire donné, les espèces en danger, rares ou menacées.
Manteau	Végétation essentiellement arbustive, située linéairement en lisière de forêt.
Maturation	Ensemble des phénomènes par lesquels quelque chose arrive à maturité.
Méso-	Moyen.
Mésophile	Qualificatif utilisé pour caractériser des conditions moyennes dans un gradient sécheresse-humidité.
Mésotrophe	Moyennement riche en éléments nutritifs, modérément acide et permettant une activité biologique moyenne.
Messicole	Se dit d'une espèce annuelle vivant dans les cultures de céréales.
Micro-mammifères	Petits rongeurs, insectivores.
Monocotylédone	Plante dont les graines ne possèdent qu'un seul cotylédon.
Monospécifique	... qui est composé d'une seule espèce.
Natura 2000 (Réseau)	Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la directive « Habitats », les pays de l'Union Européenne ont convenu de constituer un réseau écologique européen cohérent, appelé « Réseau Natura 2000 », par désignation de zones naturelles à maintenir ou à rétablir dans un état de conservation favorable.
Nitrophile	Syn. nitratophile. Se dit d'une espèce croissant sur des sols riches en nitrates.
Odonates	Ordre d'insectes que l'on appelle communément libellules.
Oligotrophe	Très pauvre en éléments nutritifs, très acide et ne permettant qu'une activité biologique réduite.
Ourlet	Végétation herbacée ou sous-frutescente se développant en lisière des forêts et des haies ou dans les petites clairières à l'intérieur d'une forêt.
Orthoptères	Ordre de la classe des insectes qui est scindé en deux sous-ordres les ensifères (grillons et sauterelles) et les caelifères (criquets).

Patrimoniale	<p>Sont considérés comme d'intérêt patrimonial à l'échelle régionale, les espèces bénéficiant :</p> <ol style="list-style-type: none">1. d'une PROTECTION légale au niveau international (annexes II et IV de la directive « Habitat », Convention de Berne), national (liste révisée au 1^{er} janvier 1999) ou régional (arrêté du 1^{er} avril 1991) ;2. les espèces déterminantes ZNIEFF ;3. les espèces dont l'indice de MENACE est égal à NT (quasi menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou CR* (présumé disparu au niveau régional).
Phytosociologie	<p>(adj. phytosociologique). Étude scientifique des groupements végétaux et de leurs espèces à l'aide de méthodes floristiques et statistiques.</p>
Pré-bois	<p>Formation végétale constituée d'une mosaïque d'éléments forestiers, prairiaux, d'ourlets et de manteaux.</p>
Reptiles	<p>Nom de classe de vertébrés tétrapodes tels que lézards, serpents, tortues et crocodiles de la faune actuelle et de très nombreuses formes, parfois géantes, de l'ère secondaire.</p>
Réservoirs de biodiversité	<p>C'est dans ces espaces que la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée. Les espèces peuvent y exercer l'ensemble de leur cycle de vie alimentation, reproduction, repos. Il s'agit soit des réservoirs à partir desquels des individus d'espèces présentes se dispersent, soit des espaces rassemblant des milieux de grand intérêt. Ces réservoirs de biodiversité peuvent également accueillir des individus d'espèces venant d'autres réservoirs de biodiversité.</p>
Rudéral	<p>Se dit d'une espèce ou d'une végétation croissant dans un site fortement transformé par l'homme (décombres, terrains vagues).</p>
Saproxylique	<p>Ensemble des organismes qui dépendent pendant une partie de leur cycle de vie du bois mort ou dépérissant ou de la présence d'organismes saproxyliques nécessaires à leur développement.</p>
Station	<p>Étendue de terrain, de superficie variable, homogène dans ses conditions physiques et biologique.</p>
Stolon	<p>Tige grêle à entre-nœuds qui naît à la base d'une tige principale, qui court à la surface du sol et qui s'enracine au milieu des nœuds.</p>
Subspontanées	<p>Se dit d'une plante, indigène ou non, faisant l'objet d'une culture intentionnelle dans les jardins, les parcs, les bords de route, les prairies et forêts artificielles, etc. et s'échappant de ces espaces mais ne se mêlant pas ou guère à la flore indigène et ne persistant généralement que peu de temps. Les plantes se maintenant dans les anciens jardins ou parcs à l'abandon (reliques culturelles) sont également intégrées dans cette catégorie.</p>

Taxon	Unité systématique d'un rang quelconque. Ubiquiste Se dit d'espèces pouvant se rencontrer dans la plupart des habitats du fait de leur très forte plasticité écologique.
Urodèles	Amphibien pourvu, à l'état adulte, de 4 membres, d'un corps allongé et d'une longue queue, tel que les tritons et salamandres.
Valeur patrimoniale	Terme décrivant, souvent au moyen d'un indice, la qualité biologique des milieux.
Vivace	Se dit d'un végétal dont la longévité dépasse deux ans.
Xérique	Qualifie les milieux caractérisés par une forte sécheresse.
Xérophile	Se dit d'une espèce pouvant s'accommoder de milieux secs.
Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)	Ensemble de sites dont l'intérêt ornithologique justifie une attention particulière au regard de l'application de la directive « Oiseaux ».
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)	Inventaire scientifique national du patrimoine naturel. Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont des inventaires de la diversité végétale et animale qui visent à recenser les secteurs du territoire national particulièrement intéressants sur le plan écologique. Ces inventaires permettent une meilleure prise en compte de la richesse patrimoniale dans l'élaboration des projets susceptibles d'impacter les milieux naturels.
Zone de Protection Spéciale (ZPS)	Ensemble de sites désignés par les Etats membres de la Communauté européenne au titre de la directive « Oiseaux » pour constituer le réseau Natura 2000 et nécessitant des mesures particulières de gestion ou de protection pour conserver les populations d'oiseaux sauvages remarquables, en particulier ceux inscrits à l'Annexe I de la directive.
Zone Spéciales de Conservation (ZSC)	Ensemble de sites désignés par les Etats membres de la Communauté européenne au titre de la directive « Habitats » pour constituer le réseau Natura 2000 et nécessitant des mesures particulières de gestion ou de protection pour conserver les habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire.
Zone fermée	Ant. zone ouverte. Se dit d'un milieu qui se compose d'un peuplement d'arbres ou arbustes dense (bois, forêt).
Zone ouverte	Ant. zone fermée. Se dit d'un milieu possédant une végétation basse ou herbacée (prairie, pelouse, landes).

10 BIBLIOGRAPHIE

➤ Ouvrages de détermination

ACEMAV coll., DUGUET R. & MELKI F. éd, 2003. *Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Collection Parthénope, éditions Biotope, 480 p.

ARNOLD N. & OVENDEN D., 2010. *Le guide herpéto: 228 amphibiens et reptiles d'Europe*. Delachaux & Niestlé. 287 p.

ARTHUR L. et LEMAIRE M., 2009. *Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Museum National d'Histoire Naturelle, Paris, 544 p.

BELLMANN H., LUQUET G., n 2009. *Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale*. Delachaux et Niestlé, 384 p.

CHINERY M., 1998. *Insectes d'Europe*. Arthaud, 320 p.

CHOPARD L., 1951. *Faune de France : Orthoptéroïdes*. Ed. Lechevallier, Paris, 531 p.

CLÉMOT M., LES NATURALISTES VENDÉENS, 2012. *Identification des Orthoptères de Vendée*. 90 p.

DEFAUT B., 2001. *La détermination des Orthoptères de France – deuxième édition*. Ed. BD, Aynat, 09400. 85 p.

DEFAUT B., MORICHON D., 2015. – *Criquet de France (Orthoptera, Caelifera)*. Faune de France 97. Fédération française des sociétés de sciences naturelles. Volume 1, fascicules a et b. 695 p.

DEFAUT B., SARDET E. & BRAUD Y. (coordinateurs au titre de l'ASCETE), 2009. *Catalogue permanent de l'entomofaune française, fascicule 7, Orthoptera : Ensifera et Caelifera*. U.E.F. éditeur, Dijon, 94 p.

DIJKSTRA K.-D.B., LEWIGTON R., 2007. *Guide des libellules de France et d'Europe*. Delachaux et Niestlé. 320 p.

DOUX Y., GIBEAUX Ch., 2007. *Les Papillons de jour d'Île-de-France et e l'Oise*. Biotope, Mèze, (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 288 p.

LAFRANCHIS T., 2000. *Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*. Parthénope Collection, 448 p.

LAFRANCHIS T., 2014. *Papillons de France – Guide de détermination des papillons diurnes*. 352 p.

LAFRANCHIS T., Jutzeler D., Guillosson J.-Y., Kan Pieter & Brigitte, 2015. *La vie des papillons – Écologie, Biologie et Comportement des Rhopalocères de France*. Diatheo. 751 p.

Grand D., Boudot J.-P., Douchet G., 2014. *Cahier d'identification des Libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 136 p.

GRAND D., BOUDOT J.-P., 2006. *Les Libellules de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope, Mèze, (Collection Parthenope), 480 p.

LAMBINON J. VERLOOVE F., 2012. *Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes)*. Ed. du patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, 6^e éd., 1195 p.

MIAUD C., MURATET J., 2004. *Identifier les oeufs et les larves des amphibiens de France*. INRA, Paris, 200 p.

MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTROM D., J. GRANT P., 2004. *Le Guide ornitho*. Delachaux et Niestlé éd, Paris, 400 p.

MURATET J., 2015. *Identifier les Reptiles de France métropolitaine*. Ed. Ecodiv, France, 530 p.

ROCAMORA G., 1994. *Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France*. Ministère de l'Environnement et LPO, 339 p.

RYELANDT J. 2014. *Clé d'identification illustrée des Orthoptères du Grand Est*. 129 p.

SARDET É., ROESTI C., BRAUD Y., 2015. *Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification). 304 p.

TISON J.-M. & DE FOUCAULT B. (coords), 2014. *Flora Gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.

VACHER J.-P. et GENIEZ M. (coords), 2010. *Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Parthénope Collection, MNHN, Paris, 544 p.

WENDLER A. ET NÜSS J.H., 1994. *Libellules. Guide d'identification des libellules de France, d'Europe septentrionale et centrale*. Société française d'Odonatologie. 130 p.

➤ Cahiers d'habitats

ALARD D., BOTINEAU F. *et al*, 2005. *Cahiers d'habitats Natura 2000 – Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Tome 4 Habitats agropastoraux - Volume 1*. La documentation française, 445 p. + CD-Rom.

ALARD D., BOTINEAU F. *et al*, 2005. *Cahiers d'habitats Natura 2000 – Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Tome 4 Habitats agropastoraux - Volume 2*. La documentation française, 485 p. + CD-Rom.

BENSETTITI F., RAMEAU J.-C., CHEVALLIER H. (coord.), 2001. *Cahiers d'habitats Natura 2000 – Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Tome 1 Habitats forestiers – Volume 1*. La Documentation française, 339 p. + CD-Rom.

BENSETTITI F., RAMEAU J.-C., CHEVALLIER H. (coord.), 2001. *Cahiers d'habitats Natura 2000 – Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Tome 1 Habitats forestiers – Volume 2*. La Documentation française, 423 p. + CD-Rom.

BENSETTITI F., LOGEREAU K., VANES J., BALMAIN C. (coord.), 2004. *Cahiers d'habitats Natura 2000 - Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire - Tome 5 Habitats rocheux*. La Documentation française, Paris, 381 p.

➤ Ouvrages de méthodes

BISSARDON M. & GUIBAL L., 1997. *Corine biotopes. Version originale. Types d'habitats français*. ENGREF, Nancy, 217 p.

FERNEZ T. & CAUSSE G. 2015. *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France*. Version 1 - avril 2015. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France. 89 p.

FERNEZ T., LAFON P. & HENDOUX F. (Coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France. Paris. 2 volumes : méthodologie 68p. + Manuel pratique : 224 p.

FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 195 p.

LOUVEL J., GAUDILLAT V. & PONCET L., 2013. *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats*. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.

➤ Listes rouges

ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*. Collection Parthénope; éditions Biotope, 349 p.

BIRARD J., ZUCCA M., LOIS G. ET NATUREPARIF, 2012. *Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France*. Paris. 72 p.

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (CSRPN ÎdF) et DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT D'ÎLE-DE-FRANCE (DIREN ÎdF), 2002. *Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) en Île-de-France*. Cachan, éditions Direction Régionale de l'Environnement d'Île-de-France, 208 p.

DEFAUT B. et al., 2004. *A propos de l'Atlas des Orthoptères et Mantides de France (J.-F. Voisin coord., 2003)*. Bulletin de la Société entomologique de France, 109 (5), 2004 : 507 - 526.

HOUARD X. & MERLET F. (coord.), 2014. *Liste rouge régionale des libellules d'Île-de-France*. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Société française d'odonatologie. Paris. 80 p.

ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. Listes Rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France/Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris, 560 p.

SARDET É., DEFAUT B. (coords), 2004. *Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques*. Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques, 9 : 125-137.

UICN FRANCE, MNHN, OPIE, SFO, 2016. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Libellules de France métropolitaine*. Paris, France.

UICN FRANCE, MNHN & SHF, 2015. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et amphibiens de France métropolitaine*. Paris, France.

UICN FRANCE, MNHN, OPIE & SEF, 2012. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Rhopalocères de France métropolitaine*. Paris - France.

UICN FRANCE, MNHN, LPO, SEOF&ONC, 2011. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France.

UICN FRANCE, MNHN, SFPEM & ONCFS, 2009. *La liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitain*. Paris, France.

➤ **Atlas de répartition**

DOUCET G., 2012. *Atlas des habitats naturels et semi naturels de la Seine-Saint-Denis*. Département de la Seine-Saint-Denis, 158 p.

FILOCHE S., ARNAL G., & MORET J. 2006. *La biodiversité du département de la Seine-Saint-Denis*. Atlas de la flore sauvage. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 504 p.

JAUZEIN P., NAWROT O., 2011. *Flore d'Île-de-France*. Tome 1, Atlas de répartition, Éditions Quae, 969 p.

JAUZEIN P., NAWROT O., 2013. *Flore d'Île-de-France*. Tome 2, Clés de détermination, Éditions Quae, 606 p.

LESCURE J. & MASSARY DE J.-C. (coords), 2012. *Atlas des Amphibiens et Reptiles de France*. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & Biodiversité), 272 p.

YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G., 1994. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, 775 p.

➤ **Inventaires, études, cartes**

Conseil général de Seine-Saint-Denis, janvier 2013. *La trame verte et bleue départementale en Seine-Saint-Denis : proposition d'une enveloppe optimale*. Direction de la Nature, du Paysage et de la Biodiversité.

Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, octobre 2014. *Recueil d'expérience sur la TVB en Seine-Saint-Denis : « La TVB en Seine-Saint-Denis : de la réalité scientifique aux déclinaisons opérationnelles » & le Chemin des Parcs « Quelle maîtrise foncière pour préserver la Biodiversité ? »*.

Direction des Espaces Verts, mars 2011. *État de la connaissance de la biodiversité sur la commune de Sevran*.

Ecoter, octobre 2015. *Parc Forestier de la Poudrerie. Plan de gestion 2014-2024 - Tome 1. Diagnostic écologique*. Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

Ecoter, mars 2014. *Guide de la prise en compte des milieux naturels dans l'aménagement du territoire en Seine-Saint-Denis - démarche pour un territoire original*. Conseil général de la Seine Saint-Denis ; Direction de la Nature, du Paysage et de la Biodiversité.

Ecoter, mai 2013. *Parc départemental de Sausset. Plan de gestion 2012-2022 - Tome 1. Diagnostic écologique*. Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

Observatoire de la biodiversité urbaine en Seine-Saint-Denis - Le biodiversitaire n°6. 2015.

Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine, juin 2014. *La trame verte et bleue en Seine-Saint-Denis : de la réalité scientifique aux déclinaisons opérationnelles*. Direction de la nature des paysages et de la biodiversité, Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

PLATTNER G., LORILLIÈRE R., MAUREL N., ABDELKRIM J. et FONTAINE C. *Évaluation de la connectivité floristique en Seine-Saint-Denis*. 10 p.

Région Île-de-France, octobre 2013. *Schéma Régional de Cohérence Écologique de la région Île-de-France*.

Urban Eco, novembre 2015. *Synthèse des enjeux écologiques et propositions (aspects réglementaire et technique), Terrain Montceux à Sevrans*.

Ville de Sevrans - Concours des Villes et Villages Fleuris. Dossier de présentation. Juin 2015.

➤ **Références Internet**

<http://www.atlas-ornitho.fr/>

<http://www.avex-asso.org/>

<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/>

<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/biodiversite/cartographieVegetationsIDF.jsp>

<http://cettia-idf.fr/>

<http://www.faune-iledefrance.org/>

<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

<https://inpn.mnhn.fr>

<http://www.natureparif.fr/espacesnaturels>

<http://www.oncfs.gouv.fr/>

<http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr/-L-Observatoire-.html>

<http://www.snnpn.mares-idf.fr/>

11 ANNEXES

11.1 Les documents consultés pour la synthèse bibliographique

Document	Date	Informations	Incertitudes et fiabilités
Schéma régional de cohérence écologique de la région Île-de-France	2013	Trame verte et bleue et Corridors écologique	Informations précises et récentes
Synthèse des enjeux écologiques et propositions	2015	Terrain Montceaux	Informations précises et récentes
Fiches INPN	2013	Faune/flore	Informations précises et récentes
État de la connaissance de la biodiversité sur la commune de Sevrans	2011	Faune/flore/habitat/eau	Informations précises
Recueil d'expérience sur la TVB en Seine-Saint-Denis :» La TVB en Seine-Saint-Denis : de la réalité scientifique aux déclinaisons opérationnelles	2014	Trame verte et bleue et Corridors écologique	Information complète
Concours des Villes et Villages Fleuris	2015	Flore - gestion espace	Informations précises
Le biodiversitaire	2015	Trame verte et bleue et Corridors écologique	Informations précises
La trame verte et bleue départementale en Seine-Saint-Denis : proposition d'une enveloppe optimale	2013	Trame verte et bleue et Corridors écologique	Information complète
Parc départemental de Sausset. Plan de gestion 2012-2022	2013	Faune/flore/habitat/gestion	Informations précises
Parc Forestier de la Poudrerie. Plan de gestion 2014-2024	2015	Faune/flore/habitat/gestion	Informations précises
Recueil d'expérience sur la TVB en Seine-Saint-Denis : « La TVB en Seine-Saint-Denis : de la réalité scientifique aux déclinaisons opérationnelles »	2014	Trame verte et bleue et Corridors écologique	Information complète
Guide de la prise en compte des milieux naturels dans l'aménagement du territoire en Seine-Saint-Denis	2014	Gestion/prise en compte	Information complète

11.2 Les personnes consultées pour la synthèse bibliographique

Organisme	Contact	Numéro	Mail	Données disponibles	Aucune information	Renvoi vers un autre contact	Remarque
OPIE	Serge GADOUM	06 33 39 78 11	serge.gadoum@insectes.org	X		Annabelle SUEUR	<i>Bombus sylvarum</i> , PR, est présent sur le Parc départemental du Sausset et sur une ancienne carrière à Gagny, donc potentiel sur ce secteur
CORIF	Frédéric MALHER		frederic.malher@orange.fr		X	Colette Huot-DAUBREMONT (colette.huot-daubremont@corif.net) Anglade IRÈNE (irene.anglade@corif.net)	A transmis notre demande
CBNBP / MNHN	Sébastien FILOCHE	01 40 79 56 47	filoche@mnhn.fr	X		Laura ALBARIC	Nous avons transmis l'ensemble des données au CG93. Je vous invite donc à vous retourner vers eux
CBNBP / MNHN	Fabrice PERRIAT		fperriat@mnhn.fr	X		Laura ALBARIC	Nous avons transmis l'ensemble des données au CG93. Je vous invite donc à vous retourner vers eux
association ANCA	Mme MONNET		association.anca@free.fr				
MNHN	Philippe GOURDAIN		gourdain@mnhn.fr		X		Les données relevants de Natura 2000 et des ZNIEFF sont normalement disponibles et téléchargeables sur le site de l'INPN au format xml
DRIEE	Laetitia De NERVO		laetitia.de-nervo@developpement-durable.gouv.fr			Magali GIRARD	
ODBU	Marie-Caline ETIENNE		metienne@cg93.fr			données reçues via Laura ALBARIC	
ODBU	Noémie BERNARD		nbernard@cg93.fr			données reçues via Laura ALBARIC	

Organisme	Contact	Numéro	Mail	Données disponibles	Aucune information	Renvoi vers un autre contact	Remarque
ODBU			odbu@cg93.fr			données reçues via Laura ALBARIC	
association Les Amis du Parc Forestier de la Poudrière			contact@apfp.fr				
ONF	Franck JACOBÉE		franck.jacobee@onf.fr		X	sarah.colas@onf.fr	Cela sort de l'agence. Il vous faut contacter l'agence de Picardie
ONF	Laurent TILLON		laurent.tillon@onf.fr		X	Marianne RUBIO (marianne.rubio@onf.fr) Thomas BOUX (thomas.bouix@onf.fr) Christophe BRUN (christophe.brun@onf.fr)	Ne traite pas cette question
ONF	Thomas BOUX		thomas.bouix@onf.fr		X	voir avec le CBNBP et INPN	Uniquement des données flore obtenues auprès du CBNBP (140 observations dont 6 à enjeu)
ONF	Marianne RUBIO		marianne.rubio@onf.fr		X	voir avec le CBNBP et INPN	Uniquement des données flore obtenues auprès du CBNBP (140 observations dont 6 à enjeu)
ONF	Christophe BRUN		christophe.brun@onf.fr		X	voir avec le CBNBP et INPN	Uniquement des données flore obtenues auprès du CBNBP (140 observations dont 6 à enjeu)
ONF	Sarah COLAS		sarah.colas@onf.fr				
Natureparif	Maxime KAYADJANIAN		maxime.kayadjanian@natureparif.fr		X	Maxime ZUCCA	
Natureparif	Maxime ZUCCA		maxime.zucca@natureparif.fr		X		Nous n'avons pas encore réalisé d'échange de données avec l'ODBU et n'avons par conséquent pas encore de données sur ce périmètre. La seule donnée qui peut vaguement vous concerner est celle d'une renarde avec deux renardeaux dans la friche au sud du petit parc, côté NE de la Ferme de Montceleux. Et encore, cette donnée date de 2002

Organisme	Contact	Numéro	Mail	Données disponibles	Aucune information	Renvoi vers un autre contact	Remarque
Conseil Départemental 93	Laura ALBARIC	01 43 93 95 70	lalbaric@cg93.fr	X		Laure HUGUENARD pour extraction de données	Exportation des données sur site + études dispo : TVB, parc de la poudredrie et Parc départemental du Sausset
DRIEE	GIRARD MAGALI	01 71 28 45 64	magali.girard@developpement-durable.gouv.fr		X		Utiliser le système d'information sur la nature et les paysage (SINP) de natureparif Il est également possible de solliciter une extraction des données de cette base auprès de Natureparif Vous pouvez également accéder à des données complémentaires relatives à la flore et aux habitats, sur le site du conservatoire botanique du bassin parisien pour (http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp), CETTIA IDF (http://cettia-idf.fr)
OPIE	Annabelle SUEUR	01.34.98.51.32	annabelle.sueur@insectes.org	X			Extraction de données pour 255€
DRIEE	Olivier PATRIMONIO	01 71 28 44 95	olivier.patrimonio@developpement-durable.gouv.fr		X	Mehdi AZDOUD	
Conseil Départemental 93	Mehdi AZDOUD	01 43 93 11 54	mazdoud@cg93.fr	X			Données de l'ODBU
CORIF	Anglade IRÈNE		irene.anglade@corif.net	X			Le CORIF dispose sur la zone de 1253 données, concernant 75 espèces, dont 5 espèces patrimoniales. Devis 1 377€
Urban Eco	Marine LINGLART	09 72 34 47 89	mlinglart@urban-eco.fr	X		Voir avec l'ODBU	Tout a été transmis à l'ODBU

11.3 Liste des espèces recensées sur la commune (lors de la recherche bibliographique)

Espèces	Nom latin	Nom vernaculaire
Amphibien	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun
Amphibien	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé
Amphibien	<i>Lissotriton vulgaris</i>	Triton ponctué
Amphibien	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte
Amphibien	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile
Amphibien	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse
Amphibien	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée
Amphibien	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté
Mammifère	<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot
Mammifère	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux
Reptile	<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile
Reptile	<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier
Reptile	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles
Reptile	<i>Trachemys scripta elegans</i>	Tortue de Floride
Oiseaux	<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe
Oiseaux	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte
Oiseaux	<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue
Oiseaux	<i>Aix galericulata</i>	Canard mandarin
Oiseaux	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs
Oiseaux	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert
Oiseaux	<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse
Oiseaux	<i>Apus apus</i>	Martinet noir
Oiseaux	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré
Oiseaux	<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada
Oiseaux	<i>Buteo buteo</i>	Buse variable
Oiseaux	<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse
Oiseaux	<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant
Oiseaux	<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe
Oiseaux	<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes
Oiseaux	<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins
Oiseaux	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse
Oiseaux	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche
Oiseaux	<i>Coccythraustes coccythraustes</i>	Grosbec casse-noyaux
Oiseaux	<i>Columba livia</i>	Pigeon biset
Oiseaux	<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin
Oiseaux	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier
Oiseaux	<i>Corvus corone</i>	Corneille noire
Oiseaux	<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours
Oiseaux	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre
Oiseaux	<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche
Oiseaux	<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette

Espèces	Nom latin	Nom vernaculaire
Oiseaux	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir
Oiseaux	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier
Oiseaux	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle
Oiseaux	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres
Oiseaux	<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé
Oiseaux	<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau
Oiseaux	<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes
Oiseaux	<i>Grus grus</i>	Grue cendrée
Oiseaux	<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypola's polyglotte
Oiseaux	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique
Oiseaux	<i>Larus argentatus</i>	Goéland argenté
Oiseaux	<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise
Oiseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux
Oiseaux	<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière
Oiseaux	<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris
Oiseaux	<i>Parus ater</i>	Mésange noire
Oiseaux	<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue
Oiseaux	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière
Oiseaux	<i>Parus palustris</i>	Mésange nonnette
Oiseaux	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique
Oiseaux	<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet
Oiseaux	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran
Oiseaux	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir
Oiseaux	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce
Oiseaux	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis
Oiseaux	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde
Oiseaux	<i>Picus viridis</i>	Pic vert
Oiseaux	<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet
Oiseaux	<i>Psittacula krameri</i>	Perruche à collier
Oiseaux	<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau
Oiseaux	<i>Saxicola torquatus</i>	Tarier pâtre
Oiseaux	<i>Serinus serinus</i>	Serin cini
Oiseaux	<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot
Oiseaux	<i>Sterna</i>	Sternes
Oiseaux	<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque
Oiseaux	<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte
Oiseaux	<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet
Oiseaux	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire
Oiseaux	<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins
Oiseaux	<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette
Oiseaux	<i>Sylvia curruca</i>	Fauvette babillarde
Oiseaux	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon
Oiseaux	<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis
Oiseaux	<i>Turdus merula</i>	Merle noir

Espèces	Nom latin	Nom vernaculaire
Oiseaux	<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne
Oiseaux	<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne
Oiseaux	<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine
Lépidoptère	<i>Aglais io</i>	Paon du jour
Lépidoptère	<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue
Lépidoptère	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil
Lépidoptère	<i>Pararge aegeria</i>	Tircis
Lépidoptère	<i>Polygonia c-album</i>	Robert le diable
Lépidoptère	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun
Lépidoptère	<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain
Orthoptère	<i>Chorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures
Orthoptère	<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré
Orthoptère	<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux
Orthoptère	<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois
Orthoptère	<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéoptères commun
Orthoptère	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Decticelle cendrée
Orthoptère	<i>Tetrix undulata</i>	Tetrix des clairières
Flore	<i>Acer</i>	Erables
Flore	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre
Flore	<i>Acer platanoides</i>	Erable plane
Flore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore
Flore	<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille
Flore	<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde
Flore	<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine
Flore	<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide capillaire
Flore	<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère
Flore	<i>Ailanthus altissima</i>	Ailanthé
Flore	<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante
Flore	<i>Alcea rosea</i>	Rose trémière
Flore	<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire
Flore	<i>Allium oleraceum</i>	Ail maraîcher
Flore	<i>Allium vineale</i>	Ail des vignes
Flore	<i>Alopecurus myosuroides</i>	Vulpin des champs
Flore	<i>Amaranthus deflexus</i>	Amarante couchée
Flore	<i>Amaranthus hybridus Gr.</i>	Amarante hybride
Flore	<i>Amaranthus retroflexus</i>	Amarante réfléchie
Flore	<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique sauvage
Flore	<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile
Flore	<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil des bois
Flore	<i>Apera spica-venti</i>	Jouet-du-Vent
Flore	<i>Arabidopsis thaliana</i>	Arabette des dames
Flore	<i>Arctium lappa</i>	Grande bardane
Flore	<i>Arctium minus</i>	Bardane à petites têtes
Flore	<i>Arenaria serpyllifolia (Groupe)</i>	Sabline à feuilles de serpolet

Espèces	Nom latin	Nom vernaculaire
Flore	<i>Argentina anserina</i>	Potentille des Oies
Flore	<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé
Flore	<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune
Flore	<i>Arum maculatum</i>	Gouet tâcheté
Flore	<i>Asplenium ruta-muraria</i>	Doradille rue des murailles
Flore	<i>Asplenium trichomanes</i>	Capillaire des murailles
Flore	<i>Avena fatua</i>	Havenon
Flore	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette
Flore	<i>Brachypodium pinnatum (Groupe)</i>	Brachypode penné
Flore	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois
Flore	<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou
Flore	<i>Buddleja davidii</i>	Arbre à papillon
Flore	<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies
Flore	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur
Flore	<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée
Flore	<i>Carex divulsa</i>	Laîche écartée
Flore	<i>Carex flacca</i>	Laîche glauque
Flore	<i>Carex pendula</i>	Laîche à épis pendants
Flore	<i>Carex riparia</i>	Laîche des rives
Flore	<i>Carex spicata</i>	Laîche en épi
Flore	<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois
Flore	<i>Carpinus betulus</i>	Charme
Flore	<i>Catapodium rigidum</i>	Pâturin rigide
Flore	<i>Centaurea jacea (Groupe)</i>	Centaurée jacée
Flore	<i>Centaurea jacea subsp. grandiflora</i>	Centaurée des prés
Flore	<i>Cerastium fontanum</i>	Céraiste commune
Flore	<i>Cerastium fontanum subsp. vulgare</i>	Céraiste commun
Flore	<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré
Flore	<i>Chelidonium majus</i>	Grande chélidoine
Flore	<i>Chenopodium hybridum</i>	Chénopode hybride
Flore	<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc
Flore	<i>Chenopodium strictum</i>	Chénopode dressé
Flore	<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris
Flore	<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs
Flore	<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais
Flore	<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun
Flore	<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies
Flore	<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs
Flore	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin
Flore	<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la Pampa
Flore	<i>Corylus avellana</i>	Noisetier
Flore	<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style
Flore	<i>Crepis capillaris</i>	Crépide capillaire

Espèces	Nom latin	Nom vernaculaire
Flore	<i>Crepis setosa</i>	Crépide hérissée
Flore	<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire
Flore	<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré
Flore	<i>Dactylis glomerata subsp. glomerata</i>	Pied-de-poule
Flore	<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage
Flore	<i>Daucus carota subsp. carota</i>	Daucus carotte
Flore	<i>Dipsacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux
Flore	<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle
Flore	<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune
Flore	<i>Elytrigia repens</i>	Chiendent commun
Flore	<i>Epilobium hirsutum</i>	Epilobe hérissé
Flore	<i>Epilobium tetragonum</i>	Epilobe à tige carrée
Flore	<i>Epipactis helleborine</i>	Epipactis à larges feuilles
Flore	<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs
Flore	<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle
Flore	<i>Erigeron canadensis</i>	Erigéron du Canada
Flore	<i>Erigeron sumatrensis</i>	Vergerette de Barcelone
Flore	<i>Erodium cicutarium</i>	Bec de grue
Flore	<i>Erophila verna (Groupe)</i>	Drave printanière
Flore	<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire à feuilles de chanvre
Flore	<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès
Flore	<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil matin
Flore	<i>Euphorbia peplus</i>	Euphorbe omblette
Flore	<i>Fallopia convolvulus</i>	Renouée liseron
Flore	<i>Festuca rubra Gr</i>	Fétuque rouge
Flore	<i>Ficaria verna</i>	Ficaire printanière
Flore	<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine des prés
Flore	<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage
Flore	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé
Flore	<i>Fumaria officinalis</i>	Fumeterre officinale
Flore	<i>Galinsoga quadriradiata</i>	Galinsoga cilié
Flore	<i>Galium aparine (Groupe)</i>	Gaillet gratteron
Flore	<i>Geranium columbinum</i>	Géranium des colombes
Flore	<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé
Flore	<i>Geranium molle</i>	Géranium à feuilles molles
Flore	<i>Geranium pusillum</i>	Géranium fluet
Flore	<i>Geranium pyrenaicum</i>	Géranium des Pyrénées
Flore	<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert
Flore	<i>Geranium rotundifolium</i>	Géranium à feuilles rondes
Flore	<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune
Flore	<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre
Flore	<i>Glyceria declinata</i>	Glycérie dentée
Flore	<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant

Espèces	Nom latin	Nom vernaculaire
Flore	<i>Helminthotheca echioides</i>	Picride fausse Vipérine
Flore	<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune
Flore	<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse
Flore	<i>Hordeum murinum</i>	Orge sauvage
Flore	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Jacinthe sauvage
Flore	<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé
Flore	<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée
Flore	<i>Ilex aquifolium</i>	Houx
Flore	<i>Jacobaea erucifolia</i>	Sénéon à feuilles de Roquette
Flore	<i>Jacobaea vulgaris</i>	Herbe de saint Jacques
Flore	<i>Juglans regia</i>	Noyer commun
Flore	<i>Juncus bufonius</i>	Jonc des crapauds
Flore	<i>Kickxia elatine</i>	Linaire élatine
Flore	<i>Kickxia spuria</i>	Linaire bâtarde
Flore	<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole
Flore	<i>Lamium album</i>	Lamier blanc
Flore	<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre
Flore	<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune
Flore	<i>Lathyrus latifolius</i>	Gesse à larges feuilles
Flore	<i>Lathyrus tuberosus</i>	Macusson
Flore	<i>Lepidium draba</i>	Passerage drave
Flore	<i>Lepidium latifolium</i>	Passerage à feuilles larges
Flore	<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune
Flore	<i>Linaria supina</i>	Linaire couchée
Flore	<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune
Flore	<i>Lolium multiflorum</i>	Ivraie multiflore
Flore	<i>Lolium perenne</i>	Ivraie vivace
Flore	<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé
Flore	<i>Lotus pedunculatus</i>	Lotus des marais
Flore	<i>Lycopus europaeus</i>	Lycophe d'Europe
Flore	<i>Lysimachia arvensis</i>	Mouron rouge
Flore	<i>Lysimachia nummularia</i>	Lysimaque nummulaire
Flore	<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune
Flore	<i>Malva moschata</i>	Mauve musquée
Flore	<i>Malva neglecta</i>	Petite mauve
Flore	<i>Malva sylvestris</i>	Grande mauve
Flore	<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire discoïde
Flore	<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachetée
Flore	<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline
Flore	<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée
Flore	<i>Mercurialis annua</i>	Mercuriale annuelle
Flore	<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale vivace
Flore	<i>Nigella damascena</i>	Nigelle de Damas
Flore	<i>Odontites vernus</i>	Odontite rouge

Espèces	Nom latin	Nom vernaculaire
Flore	<i>Oenothera glazioviana</i>	Onagre à sépales rouges
Flore	<i>Ononis spinosa var. procurrens</i>	Bugrane rampante
Flore	<i>Orobanche picridis</i>	Orobanche de la picride
Flore	<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalis corniculé
Flore	<i>Oxalis fontana</i>	Oxalide droit
Flore	<i>Papaver dubium</i>	Pavot douteux
Flore	<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot
Flore	<i>Parietaria judaica</i>	Pariétaire des murs
Flore	<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-vierge commune
Flore	<i>Pastinaca sativa</i>	Panais cultivé
Flore	<i>Pastinaca sativa subsp. sativa</i>	Pastinacier
Flore	<i>Persicaria amphibia</i>	Persicaire flottante
Flore	<i>Persicaria lapathifolia</i>	Renouée à feuilles de patience
Flore	<i>Persicaria maculosa</i>	Renouée Persicaire
Flore	<i>Phalaris arundinacea</i>	Baldingère faux-roseau
Flore	<i>Phleum pratense</i>	Fléole des prés
Flore	<i>Phragmites australis</i>	Roseau
Flore	<i>Picris hieracioides</i>	Picride éperviaire
Flore	<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre
Flore	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé
Flore	<i>Plantago major</i>	Plantain majeur
Flore	<i>Plantago major subsp. major</i>	Plantain à bouquet
Flore	<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel
Flore	<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés
Flore	<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun
Flore	<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon multiflore
Flore	<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux
Flore	<i>Polypodium vulgare (Groupe)</i>	Réglisse des bois
Flore	<i>Populus nigra var. italica</i>	Peuplier noir d'Italie
Flore	<i>Portulaca oleracea</i>	Pourpier cultivé
Flore	<i>Potentilla indica</i>	Fraisier d'Inde
Flore	<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante
Flore	<i>Poterium sanguisorba</i>	Petite Pimprenelle
Flore	<i>Primula veris</i>	Coucou
Flore	<i>Primula x polyantha</i>	Primevère variable
Flore	<i>Prunella vulgaris</i>	Herbe Catois
Flore	<i>Prunus avium</i>	Merisier vrai
Flore	<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier
Flore	<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé
Flore	<i>Ranunculus acris</i>	Bouton d'or
Flore	<i>Ranunculus auricomus</i>	Renoncule à tête d'or
Flore	<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse
Flore	<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante
Flore	<i>Ranunculus sceleratus</i>	Renoncule scélérate

Espèces	Nom latin	Nom vernaculaire
Flore	<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon
Flore	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia
Flore	<i>Rosa canina (Groupe)</i>	Rosier des chiens
Flore	<i>Rubus caesius</i>	Rosier bleue
Flore	<i>Rubus fruticosus (Groupe)</i>	Ronce commune
Flore	<i>Rumex</i>	Patiences
Flore	<i>Rumex crispus</i>	Rumex crépu
Flore	<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses
Flore	<i>Rumex sanguineus</i>	Patience sanguine
Flore	<i>Sagina procumbens</i>	Sagine couchée
Flore	<i>Salix caprea</i>	Saule marsault
Flore	<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir
Flore	<i>Saponaria officinalis</i>	Saponaire officinale
Flore	<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifrage à trois doigts
Flore	<i>Schedonorus arundinaceus</i>	Fétuque roseau
Flore	<i>Schedonorus pratensis</i>	Fétuque des prés
Flore	<i>Scrophularia auriculata</i>	Scrofulaire aquatique
Flore	<i>Senecio inaequidens</i>	Sénéèon sud-africain
Flore	<i>Senecio viscosus</i>	Sénéèon visqueux
Flore	<i>Senecio vulgaris</i>	Sénéèon commun
Flore	<i>Setaria italica subsp. viridis</i>	Sétaire verte
Flore	<i>Setaria verticillata</i>	Sétaire verticillée
Flore	<i>Silene latifolia subsp. alba</i>	Compagnon blanc
Flore	<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs
Flore	<i>Sisymbrium officinale</i>	Moutarde
Flore	<i>Solanum dulcamara</i>	Douce amère
Flore	<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire
Flore	<i>Solidago canadensis</i>	Solidage du Canada
Flore	<i>Sonchus arvensis</i>	Laiteron des champs
Flore	<i>Sonchus asper</i>	Laiteron épineux
Flore	<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron potager
Flore	<i>Stachys sylvatica</i>	Epiaire des bois
Flore	<i>Stellaria media</i>	Mouron des oiseaux
Flore	<i>Symphotrichum x salignum</i>	Aster à feuilles de Saule
Flore	<i>Symphytum officinale</i>	Grande consoude
Flore	<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune
Flore	<i>Taraxacum ruderalia (Groupe)</i>	Pissenlit commun
Flore	<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles
Flore	<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs
Flore	<i>Torilis japonica</i>	Torilis faux-cerfeuil
Flore	<i>Torilis nodosa</i>	Torilis à fleurs glomérulées
Flore	<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés
Flore	<i>Trifolium fragiferum</i>	Trèfle Porte-fraises
Flore	<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés

Espèces	Nom latin	Nom vernaculaire
Flore	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant
Flore	<i>Tripleurospermum inodorum</i>	Matricaire inodore
Flore	<i>Tussilago farfara</i>	Tussilage
Flore	<i>Ulmus minor</i>	Petit orme
Flore	<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque
Flore	<i>Valerianella locusta f. carinata</i>	Valérianelle carénée
Flore	<i>Verbascum thapsus</i>	Molène bouillon-blanc
Flore	<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale
Flore	<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs
Flore	<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit chêne
Flore	<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse
Flore	<i>Veronica serpyllifolia</i>	Véronique à feuilles de serpolet
Flore	<i>Veronica sublobata</i>	Véronique à feuilles presque lobées
Flore	<i>Vicia cracca</i>	Vesce cracca
Flore	<i>Vicia hirsuta</i>	Vesce hérissée
Flore	<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée
Flore	<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies
Flore	<i>Vicia villosa</i>	Vesce velue
Flore	<i>Viola hirta</i>	Violette hérissée
Flore	<i>Viola odorata</i>	Violette odorante
Flore	<i>Viola riviniana</i>	Violette de rivin
Flore	<i>Viscum album</i>	Gui
Flore	<i>Vitis vinifera subsp. vinifera</i>	Vigne cultivée
Flore	<i>Vulpia myuros</i>	Vulpie queue-de-rat

11.4 Espèces floristiques observées lors des prospections de 2016

11.4.1 Liste floristique

Taxon (Taxref 7)	Nom commun	La Plaine Mont-celeux	Parc de la Mairie / Cités	Parc des Sœurs / Bois de la Marine	Prairie et prairie enrichie près du stade	Parc de la Ferme de Montceleux	Prairie sud canal	Parc Kodak (Non exhaustif)	Stat. 1 IDF	Stat. 2 IDF	Rar. IDF 2016	Cot. UICN IDF	Prot. - Dir. Hab. - CO. -EEE	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Erable champêtre	x	x	x					Ind.		CCC	LC			
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Erable plane		x	x		x			Nat. (E.)	Cult.	CC	NA			0
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Erable sycomore	x		x	x				Nat. (E.)	N. D.	CCC	NA			3
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	x					x	x	Ind.		CCC	LC			
<i>Aegopodium podagraria</i> L., 1753	Podagraire			x					Ind.		AR	LC			
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde		x	x					Subsp.	Cult.	.	NA			0
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire					x	x		Ind.		CCC	LC			
<i>Agrimonia procera</i> Wallr., 1840	Aigremoine odorante				x				Ind.		AC	LC			
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés							x	Ind.	Cult.	RRR	CR			
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère		x						Ind.		CCC	LC			
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux		x	x					Nat. (E.)		AC	NA			4
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire	x	x	x					Ind.		CCC	LC			
<i>Allium vineale</i> L., 1753	Ail des vignes				x				Ind.		C	LC			
<i>Alopecurus myosuroides</i> Huds., 1762	Vulpin des champs	x						x	Ind.		CC	LC			
<i>Ammi majus</i> L., 1753	Ammi élevé							x	Ind.	Cult.	R	LC			
<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	Anémone des bois		x						Ind.		CC	LC			
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	x						x	Ind.		CCC	LC			
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois	x	x						Ind.		CC	LC			

Taxon (Taxref 7)	Nom commun	La Plaine Montceuleux	Parc de la Mairie / Cités	Parc des Sœurs / Bois de la Marine	Prairie et prairie enrichie près du stade	Parc de la Ferme de Montceuleux	Prairie sud canal	Parc Kodak (Non exhaustif)	Stat. 1 IDF	Stat. 2 IDF	Rar. IDF 2016	Cot. UICN IDF	Prot. - Dir. Hab. - CO. -EEE	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	Alchémille des champs		x			x			Ind.		C	LC			
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Arabette de Thalius		x			x			Ind.		CC	LC			
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Petite bardane	x	x						Ind.		CC	LC			
<i>Arenaria serpyllifolia</i> (Groupe)	Sabline à feuilles de serpolet (Groupe)							x	Ind.		CCC	NA			
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	x			x	x	x	x	Ind.		CCC	LC			
<i>Artemisia absinthium</i> L., 1753	Absinthe							x	Nat. (S.)	Subsp.	RRR	NA			1
<i>Artemisia annua</i> L., 1753	Armoise annuelle	x							Nat. (S.)	Acc.	R	NA			1
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise des frères Verlot	x			x			x	Nat. (S.)		R	NA			3
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune	x			x	x	x		Ind.		CCC	LC			
<i>Arum maculatum</i> L., 1753	Gouet tacheté		x	x					Ind.		CCC	LC			
<i>Atocion armeria</i> (L.) Raf., 1840	Silène à bouquets							x	Acc.		.	NA			0
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace	x	x	x		x			Ind.		CCC	LC			
<i>Beta vulgaris</i> L., 1753	Betterave commune					x			Nat. (S.)	Cult.	?	NA			0
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux		x						Ind.		CCC	LC			
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlore perfoliée					x		x	Ind.		AC	LC			
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois		x						Ind.		CCC	LC			
<i>Bromopsis inermis</i> (Leys.) Holub, 1973	Brome sans-arêtes							x	Nat. (S.)		AR	NA			1
<i>Bromus catharticus</i> Vahl, 1791	Brome purgatif			x				x	Nat.		RR	NA			0

Taxon (Taxref 7)	Nom commun	La Plaine Mont- ceuleux	Parc de la Mairie / Cités	Parc des Sœurs / Bois de la Marine	Prairie et prairie enfrichée près du stade	Parc de la Ferme de Montceuleux	Prairie sud canal	Parc Kodak (Non exhaustif)	Stat. 1 IDF	Stat. 2 IDF	Rar. IDF 2016	Cot. UICN IDF	Prot. - Dir. Hab. - CO. -EEE	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
									(S.)						
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	x				x			Ind.		CCC	LC			
<i>Bryonia cretica</i> subsp. <i>dioica</i> (Jacq.) Tutin, 1968	Bryone dioïque	x							Ind.		CC	LC*			
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleia du père David	x	x						Nat. (E.)	Cult.	C	NA			3
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostis épigéios						x		Ind.		CC	LC			
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik. subsp. <i>bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur	x							Ind.		CCC	LC			
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée	x							Ind.		CC	LC			
<i>Carduus crispus</i> subsp. <i>multiflorus</i> (Gaudin) Greml., 1878	Chardon à fleurs nombreuses	x							Ind.		C	LC			
<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	Laïche écartée		x						Ind.		CC	LC			
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme		x	x		x			Ind.		CCC	LC			
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	Fétuque raide		x			x		x	Ind.		AC	LC			
<i>Cerastium fontanum</i> subsp. <i>vulgare</i> (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982	Céraiste commun	x							Ind.		CCC	LC			
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	x							Ind.		CC	LC			
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chélidoine	x							Ind.		CCC	LC			
<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc	x							Ind.		CCC	LC			
<i>Chenopodium murale</i> L., 1753	Chénopode des murs		x						Ind.		RR	NT			
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	x	x		x	x			Ind.		CCC	LC			
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	x	x		x	x	x		Ind.		CCC	LC			
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies	x						x	Ind.		CCC	LC			
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	x	x		x	x			Ind.		CCC	LC			
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies	x			x				Ind.		CCC	LC			
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	x			x				Ind.		CCC	LC			

Taxon (Taxref 7)	Nom commun	La Plaine Montceuleux	Parc de la Mairie / Cités	Parc des Sœurs / Bois de la Marine	Prairie et prairie enrichie près du stade	Parc de la Ferme de Montceuleux	Prairie sud canal	Parc Kodak (Non exhaustif)	Stat. 1 IDF	Stat. 2 IDF	Rar. IDF 2016	Cot. UICN IDF	Prot. - Dir. Hab. - CO. -EEE	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Coronilla varia L., 1753</i>	Coronille bigarrée							x	Ind.		C	LC			
<i>Corylus avellana L., 1753</i>	Noisetier, Coudrier		x	x					Ind.		CCC	LC			
<i>Cota tinctoria (L.) J.Gay ex Guss., 1844</i>	Anthémis des teinturiers							x	Acc.		.	NA			0
<i>Cotoneaster franchetii Bois, 1902</i>	Cotonéaster de Franchet	x							Subsp.	Cult.	.	NA			0
<i>Crataegus monogyna Jacq., 1775</i>	Aubépine à un style			x	x				Ind.		CCC	LC			
<i>Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840</i>	Crépide capillaire		x						Ind.		CCC	LC			
<i>Cyanus segetum Hill, 1762</i>	Bleuet							x	Ind.	Cult.	R	LC			
<i>Cynosurus cristatus L., 1753</i>	Crételle					x			Ind.		AC	LC			
<i>Dactylis glomerata L. subsp. glomerata</i>	Dactyle aggloméré	x	x	x		x		x	Ind.		CCC	LC			
<i>Daucus carota L., 1753</i>	Carotte sauvage	x			x		x	x	Ind.		CCC	LC			
<i>Digitaria sanguinalis (L.) Scop., 1771</i>	Digitaire sanguine					x			Ind.		CC	LC			
<i>Dipsacus fullonum L., 1753</i>	Cabaret des oiseaux	x			x				Ind.		CCC	LC			
<i>Draba verna L., 1753</i>	Drave printanière		x						Ind.		CC	LC			
<i>Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812</i>	Panic pied-de-coq	x	x						Ind.		CC	LC			
<i>Echium plantagineum L., 1771</i>	Vipérine à feuilles de plantain							x	Acc.		.	NA			0
<i>Echium vulgare L., 1753</i>	Vipérine commune							x	Ind.		C	LC			
<i>Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934</i>	Chiendent commun	x				x			Ind.		CCC	LC			
<i>Epilobium hirsutum L., 1753</i>	Epilobe hérissé	x			x				Ind.		CCC	LC			
<i>Epilobium tetragonum L., 1753</i>	Epilobe à quatre angles				x				Ind.		CCC	LC			
<i>Epilobium tetragonum subsp. lamyi (F.W.Schultz) Nyman, 1879</i>	Epilobe de Lamy				x				Ind.		?	DD			
<i>Equisetum arvense L., 1753</i>	Prêle des champs	x					x	x	Ind.		CCC	LC			
<i>Erigeron annuus (L.) Desf., 1804</i>	Vergerette annuelle		x						Nat. (E.)		C	NA			3

Taxon (Taxref 7)	Nom commun	La Plaine Mont- ceuleux	Parc de la Mairie / Cités	Parc des Sœurs / Bois de la Marine	Prairie et prairie enfrichée près du stade	Parc de la Ferme de Montceuleux	Prairie sud canal	Parc Kodak (Non exhaustif)	Stat. 1 IDF	Stat. 2 IDF	Rar. IDF 2016	Cot. UICN IDF	Prot. - Dir. Hab. - CO. -EEE	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Erigeron canadensis L., 1753</i>	Vergerette du Canada	x							Nat. (E.)		CCC	NA			3
<i>Erigeron sumatrensis Retz., 1810</i>	Vergerette de Sumatra		x						Nat. (E.)		C	NA			3
<i>Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789</i>	Bec-de-grue à feuilles de ciguë		x			x			Ind.		CC	LC			
<i>Euphorbia cyparissias L., 1753</i>	Euphorbe petit-cyprès							x	Ind.		AC	LC			
<i>Euphorbia lathyris L., 1753</i>	Euphorbe des jardins	x							Nat. (E.)		C	NA			1
<i>Euphorbia peplus L., 1753</i>	Euphorbe omblette	x							Ind.		CC	LC			
<i>Ficaria verna Huds., 1762</i>	Ficaire fausse- renoncule		x						Ind.		CC	LC			
<i>Foeniculum vulgare Mill., 1768</i>	Fenouil commun	x							Nat. (S.)		AR	NA			1
<i>Fragaria vesca L., 1753</i>	Fraisier des bois		x						Ind.		CCC	LC			
<i>Fragaria viridis Weston, 1771</i>	Fraisier vert	x							Ind.		RR	LC		x	
<i>Fraxinus excelsior L., 1753</i>	Frêne élevé			x					Ind.		CCC	LC			
<i>Fumaria officinalis L., 1753</i>	Fumeterre officinale	x							Ind.		CC	LC			
<i>Galium aparine L., 1753</i>	Gaillet gratteron	x	x	x	x				Ind.		CCC	LC			
<i>Geranium columbinum L., 1753</i>	Géranium des colombes	x							Ind.		CC	LC			
<i>Geranium dissectum L., 1755</i>	Géranium découpé	x		x	x	x			Ind.		CCC	LC			
<i>Geranium molle L., 1753</i>	Géranium à feuilles molles	x							Ind.		CCC	LC			
<i>Geranium purpureum Vill., 1786</i>	Géranium pourpre			x					Ind.		RR	DD			
<i>Geranium pusillum L., 1759</i>	Géranium fluet		x	x					Ind.		CC	LC			

Taxon (Taxref 7)	Nom commun	La Plaine Mont- ceuleux	Parc de la Mairie / Cités	Parc des Sœurs / Bois de la Marine	Prairie et prairie enfrichée près du stade	Parc de la Ferme de Montceuleux	Prairie sud canal	Parc Kodak (Non exhaustif)	Stat. 1 IDF	Stat. 2 IDF	Rar. IDF 2016	Cot. UICN IDF	Prot. - Dir. Hab. - CO. -EEE	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées	x	x						Ind.		CCC	LC			
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Géranium herbe-à- Robert		x		x				Ind.		CCC	LC			
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte des villes	x	x	x		x			Ind.		CCC	LC			
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre	x	x	x		x			Ind.		CCC	LC			
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	x	x	x		x			Ind.		CCC	LC			
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride vipérine	x	x			x		x	Ind.		CCC	LC			
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Berce commune	x			x		x		Ind.		CCC	LC			
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc	x							Ind.		C	LC			
<i>Hirschfeldia incana</i> (L.) Lagr.-Foss., 1847	Hirschfeldie grisâtre	x						x	Nat. (S.)		R	NA			1
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse					x		x	Ind.		CCC	LC			
<i>Hordeum murinum</i> L. subsp. <i>murinum</i>	Orge des rats	x	x	x				x	Ind.		CC	LC			
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé				x			x	Ind.		CCC	LC			
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	x	x			x			Ind.		CCC	LC			
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx					x			Ind.		CC	LC	R. C.		
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) P.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de roquette	x			x				Ind.		CC	LC			
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Séneçon jacobée	x	x	x					Ind.		CCC	LC			
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun				x				Nat. (E.)		CC	NA			1
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	x							Ind.		CC	LC			
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs						x		Ind.		CC	LC			
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue sauvage	x				x			Ind.		CCC	LC			
<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc	x		x					Ind.		CCC	LC			

Taxon (Taxref 7)	Nom commun	La Plaine Mont- ceuleux	Parc de la Mairie / Cités	Parc des Sœurs / Bois de la Marine	Prairie et prairie enfrichée près du stade	Parc de la Ferme de Montceuleux	Prairie sud canal	Parc Kodak (Non exhaustif)	Stat. 1 IDF	Stat. 2 IDF	Rar. IDF 2016	Cot. UICN IDF	Prot. - Dir. Hab. - CO. -EEE	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Lamium hybridum</i> Vill., 1786	Lamier découpé			x					Ind.		AR	LC			
<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampsane commune	x	x	x	x				Ind.		CCC	LC			
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Gesse à larges feuilles	x							Nat. (E.)		C	NA			1
<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés							x	Ind.		CC	LC			
<i>Laurus nobilis</i> L.	Laurier sauce	x							Subsp.	Cult.	.				
<i>Lepidium draba</i> L., 1753	Passerage drave	x				x			Nat. (E.)		AC	NA			1
<i>Lepidium latifolium</i> L., 1753	Passerage à feuilles larges						x		Nat. (S.)		RR	NA			1
<i>Lepidium squamatum</i> Forssk., 1775	Corne-de-cerf écailleuse	x	x					x	Ind.		C	LC			
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune							x	Ind.		CCC	LC			
<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	Linaire commune							x	Ind.		CCC	LC			
<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912	Lin bisannuel							x	Ind.	Cult.	RRR	DD			
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace		x	x		x			Ind.		CCC	LC			
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé							x	Ind.		CCC	LC			
<i>Lycopsis arvensis</i> L., 1753	Buglosse des champs							x	Ind.		AC	LC			
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge	x						x	Ind.		CCC	LC			
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée	x				x			Ind.		C	LC			
<i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	Petite mauve	x				x			Ind.		CC	LC			
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve des bois	x	x			x			Ind.		CC	LC			
<i>Matricaria chamomilla</i> L., 1753	Matricaire camomille	x							Ind.		CC	LC			
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	x				x			Ind.		CC	LC			

Taxon (Taxref 7)	Nom commun	La Plaine Mont- ceuleux	Parc de la Mairie / Cités	Parc des Sœurs / Bois de la Marine	Prairie et prairie enfrichée près du stade	Parc de la Ferme de Montceuleux	Prairie sud canal	Parc Kodak (Non exhaustif)	Stat. 1 IDF	Stat. 2 IDF	Rar. IDF 2016	Cot. UICN IDF	Prot. - Dir. Hab. - CO. -EEE	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	x	x		x	x		x	Ind.		CCC	LC			
<i>Medicago sativa</i> L. subsp. <i>sativa</i>	Luzerne cultivée						x	x	Nat. (E.)		?	NA			1
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélilot blanc	x	x					x	Ind.		C	LC			
<i>Melilotus officinalis</i> (L.) Lam., 1779	Mélilot officinal							x	Ind.		AC	LC			
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle	x						x	Ind.		CCC	LC			
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis ramifié	x							Ind.		C	LC			
<i>Nigella damascena</i> L., 1753	Nigelle de Damas					x			Subsp.	Cult.	.	NA			0
<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop., 1772	Sainfoin							x	Nat. (S.)		R	NA			1
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille							x	Ind.		AC	LC			
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun						x	x	Ind.		CCC	LC			
<i>Orobanche picridis</i> F.W.Schultz, 1830	Orobanche de la picride					x			Ind.		AC	LC			
<i>Oxalis corniculata</i> L., 1753	Oxalide corniculée	x							Nat. (E.)		AC	NA			1
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	x				x		x	Ind.		CCC	LC			
<i>Papaver somniferum</i> L., 1753	Pavot somnifère							x	Nat. (S.)	Subsp.	?	NA			0
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé	x			x		x	x	Ind.		CCC	LC			
<i>Persicaria amphibia</i> (L.) Gray, 1821	Renouée amphibie					x			Ind.		CC	LC			
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée à feuilles de patience	x							Ind.		C	LC			
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée persicaire					x			Ind.		CCC	LC			
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau commun	x							Ind.		CC	LC			
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse-éperviaire	x			x	x		x	Ind.		CCC	LC			

Taxon (Taxref 7)	Nom commun	La Plaine Mont- ceuleux	Parc de la Mairie / Cités	Parc des Sœurs / Bois de la Marine	Prairie et prairie enfrichée près du stade	Parc de la Ferme de Montceuleux	Prairie sud canal	Parc Kodak (Non exhaustif)	Stat. 1 IDF	Stat. 2 IDF	Rar. IDF 2016	Cot. UICN IDF	Prot. - Dir. Hab. - CO. -EEE	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Epervière piloselle	x	x						Ind.		C	LC			
<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	Plantain corne-de-cerf	x							Ind.		C	LC			
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	x	x		x	x	x	x	Ind.		CCC	LC			
<i>Plantago major</i> L. subsp. <i>major</i>	Grand plantain		x	x					Ind.		CCC	LC			
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	x							Ind.		CCC	LC			
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois		x						Ind.		CCC	LC			
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	x				x			Ind.		CCC	LC			
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun		x	x		x			Ind.		CCC	LC			
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	x	x						Ind.		CCC	LC			
<i>Potentilla indica</i> (Andrews) Th.Wolf, 1904	Fraisier d'Inde	x	x						Nat. (E.)		AC	NA			3
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante		x		x	x	x	x	Ind.		CCC	LC			
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Petite Pimprenelle							x	Ind.		CC	LC			
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune		x	x		x			Ind.		CCC	LC			
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai	x			x				Ind.		CCC	LC			
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunellier				x				Ind.		CCC	LC			
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé		x	x					Ind.		CCC	LC			
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Renoncule âcre		x						Ind.		CCC	LC			
<i>Ranunculus auricomus</i> L., 1753	Renoncule à tête d'or		x						Ind.		C	LC			
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	x			x				Ind.		CCC	LC			
<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune							x	Ind.		CC	LC			
<i>Reseda luteola</i> L., 1753	Réséda des teinturiers	x						x	Ind.		C	LC			
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon				x	x	x		Nat. (E.)		C	NA			5
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	x				x			Nat.		CCC	NA			5

Taxon (Taxref 7)	Nom commun	La Plaine Mont- ceuleux	Parc de la Mairie / Cités	Parc des Sœurs / Bois de la Marine	Prairie et prairie enfrichée près du stade	Parc de la Ferme de Montceuleux	Prairie sud canal	Parc Kodak (Non exhaustif)	Stat. 1 IDF	Stat. 2 IDF	Rar. IDF 2016	Cot. UICN IDF	Prot. - Dir. Hab. - CO. -EEE	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
									(E.)						
<i>Rostraria cristata</i> (L.) Tzvelev, 1971	Koelérie fausse-fléole							x	Nat. (S.)		RR	NA			1
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Rosier bleue	x		x					Ind.		CCC	LC			
<i>Rubus fruticosus</i> (Groupe)	Ronce commune (Groupe)	x							Ind.		CCC	LC			
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés	x							Ind.		CC	LC			
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Oseille crépue	x			x				Ind.		CCC	LC			
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Oseille à feuilles obtusées	x		x		x			Ind.		CCC	LC			
<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	Oseille sanguine		x						Ind.		CCC	LC			
<i>Sagina procumbens</i> L., 1753	Sagine couchée	x							Ind.		AC	LC			
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault	x							Ind.		CCC	LC			
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré						x		Ind.		CC	LC			
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir	x	x	x	x				Ind.		CCC	LC			
<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts	x							Ind.		CC	LC			
<i>Sedum rupestre</i> L., 1753	Orpin réfléchi	x							Ind.		AC	LC			
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon du Cap	x	x					x	Nat. (S.)		AR	NA			3
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	x	x						Ind.		CCC	LC			
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs							x	Ind.		C	LC			
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc	x	x			x			Ind.		CCC	LC			
<i>Sinapis alba</i> L., 1753	Moutarde blanche	x							Nat. (S.)		RR	NA			1
<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	Sisymbre officinal	x							Ind.		CC	LC			
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire	x							Ind.		CCC	LC			

Taxon (Taxref 7)	Nom commun	La Plaine Mont- ceuleux	Parc de la Mairie / Cités	Parc des Sœurs / Bois de la Marine	Prairie et prairie enfrichée près du stade	Parc de la Ferme de Montceuleux	Prairie sud canal	Parc Kodak (Non exhaustif)	Stat. 1 IDF	Stat. 2 IDF	Rar. IDF 2016	Cot. UICN IDF	Prot. - Dir. Hab. - CO. -EEE	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Solidago canadensis L., 1753</i>	Solidage du Canada			x					Nat. (E.)		C	NA			4
<i>Sonchus asper (L.) Hill, 1769</i>	Laiteron rude					x			Ind.		CCC	LC			
<i>Sonchus oleraceus L., 1753</i>	Laiteron potager	x	x						Ind.		CCC	LC			
<i>Stachys sylvatica L., 1753</i>	Epiaire des bois			x					Ind.		CCC	LC			
<i>Stellaria pallida (Dumort.) Piré, 1863</i>	Stellaire pâle	x							Ind.		RR	LC			
<i>Tanacetum vulgare L., 1753</i>	Tanaisie commune					x	x		Ind.		CC	LC			
<i>Taraxacum ruderalia (Groupe)</i>	Pissenlit commun (Groupe)	x		x		x			Ind.		CC	NA			
<i>Tilia cordata Mill., 1768</i>	Tilleul à petites feuilles			x					Ind.		CC	LC			
<i>Tilia platyphyllos Scop., 1771</i>	Tilleul à grandes feuilles			x					Ind.		C	LC			
<i>Torilis arvensis (Huds.) Link, 1821</i>	Torilis des champs	x			x	x			Ind.		C	LC			
<i>Torilis nodosa (L.) Gaertn., 1788</i>	Torilis nouveau	x		x	x	x			Ind.		AR	LC			
<i>Tragopogon pratensis L., 1753</i>	Salsifis des prés	x			x	x	x		Ind.		CC	LC			
<i>Trifolium arvense L., 1753</i>	Trèfle des champs							x	Ind.		AC	LC			
<i>Trifolium campestre Schreb., 1804</i>	Trèfle des champs	x							Ind.		CC	LC			
<i>Trifolium dubium Sibth., 1794</i>	Trèfle douteux	x							Ind.		CC	LC			
<i>Trifolium fragiferum L., 1753</i>	Trèfle fraise		x			x			Ind.		CC	LC			
<i>Trifolium pratense L., 1753</i>	Trèfle des prés	x	x		x	x	x		Ind.		CCC	LC			
<i>Trifolium repens L., 1753</i>	Trèfle blanc	x	x		x	x		x	Ind.		CCC	LC			
<i>Tripleurospermum inodorum Sch.Bip., 1844</i>	Matricaire inodore	x							Ind.		CCC	LC			
<i>Ulmus glabra Huds., 1762</i>	Orme de montagnes			x					Ind.		AC	LC			
<i>Urtica dioica L., 1753</i>	Grande ortie	x	x						Ind.		CCC	LC			
<i>Veronica arvensis L., 1753</i>	Véronique des champs	x							Ind.		CCC	LC			
<i>Veronica hederifolia L., 1753</i>	Véronique à feuilles de lierre		x						Ind.		CC	LC			

Taxon (Taxref 7)	Nom commun	La Plaine Mont- ceux	Parc de la Mairie / Cités	Parc des Sœurs / Bois de la Marine	Prairie et prairie enfrichée près du stade	Parc de la Ferme de Montceux	Prairie sud canal	Parc Kodak (Non exhaustif)	Stat. 1 IDF	Stat. 2 IDF	Rar. IDF 2016	Cot. UICN IDF	Prot. - Dir. Hab. - CO. -EEE	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Veronica persica Poir., 1808</i>	Véronique de Perse	x							Nat. (E.)		CCC	NA			1
<i>Vicia sativa L. subsp. sativa</i>	Vesce cultivée	x			x	x			S. O.		.	NA			
<i>Vicia segetalis Thuill., 1799</i>	Vesce des moissons	x	x					x	Ind.		CCC	LC			
<i>Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857</i>	Violette de Reichenbach		x						Ind.		CC	LC			
<i>Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel., 1805</i>	Vulpie queue-de-rat		x					x	Ind.		CC	LC			

11.4.2 Légende de la liste floristique

- **Définition des différents statuts « Stat. 1 IDF »**

Ind.	Espèce indigène,
Nat.	Espèce naturalisée,
Nat. (E.)	Espèce eurynaturalisée,
Nat. (S)	Espèce sténonaturalisée,
Subsp.	Espèce subsponnée,
Acc.	Espèce accidentelle,
Cult.	Espèce plantée ou semée,
inv	Espèce invasive,
NV	Valeur taxonomique incertaine ou en cours de révision,
Ind.?	Statut d'indigénat incertain ou en discussion.

- **Indice de rareté « Rar. IDF 2013 »**

Indices et suivants extraits du « catalogue de la flore d'Île-de-France » CBNBP 2014.

CCC	Extrêmement commun,
CC	Très commun,
C	Commun,
AC	Assez commun,
AR	Assez rare,
R	Rare,
RR	Très rare,
RRR	Extrêmement rare,
NRR	Non Revu Récemment (observations antérieures à 1990),
?	Taxon non évalué.

- **Cotation UICN de la liste rouge Île-de-France « Cot. UICN IDF 2014 »**

Taxon de la liste rouge

REGIONALLY EXTINCT	(RE) = Éteint dans la région IDF,
CRITICALLY ENDANGERED	(CR) = En danger critique d'extinction,
ENDANGERED	(EN) = En danger d'extinction,
VULNERABLE	(VU) = Vulnérable,
NEAR THREATENED	(NT) = Quasi menacée,

Taxon hors liste rouge

LEAST CONCERN	(LC) = Préoccupation mineure,
DATA DEFICIENT	(DD) = Données insuffisantes,
NOT APPLICABLE	(NA) = Non applicable,
NOT EVALUATED	(NE) = Non évalué.

- **Statut de protection, restriction de cueillette et inscription à la directive « Habitats » colonne « Prot. IDF, Dir. Hab., CO »**

Statut de protection

PN	Protection dans tout le territoire français,
PR	Protection dans la région Île-de-France,

Directive « Habitats »

Taxon inscrit à la Directive « Habitats » (directive 92/43 CEE du 21 mai 1992).

DH2-4 A la fois à l'**annexe II** (espèce dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation) et à l'**annexe IV** (espèce qui nécessite une protection stricte),

DH5 Espèce qui bénéficie d'une restriction de commerce à l'intérieur de la Communauté européenne.

Réglementation de la cueillette

C0 = taxon inscrit dans l'Arrêté du 13 octobre 1989 (Journal officiel du 10 décembre 1989) modifié par l'arrêté du 5 octobre 1992 (Journal officiel du 26 octobre 1992) relatif à la liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire.

C93 = arrêté préfectoral du 30 avril 1991 réglementant la cueillette du Muguet sur le département de la Seine-Saint-Denis. Actuellement, il s'agit du seul arrêté préfectoral ayant été pris en Ile de France en application de l'arrêté du 13 octobre 1989.

- **Taxons indicateurs des zones humides « Ar. ZH. »**

Liste des espèces indicatrices des zones humides faisant suite à l'arrêté du 24 juin 2008, précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement. (Noté Ar. ZH).

Nous y avons ajouté une liste des taxons complémentaires zones humides pour la région Ile-de-France. Cette liste a été établie dans le cadre de la convention liant la FCBN, le CBNBP, le CBNB et le CBNBL.

- **Taxons déterminants de ZNIEFF « dét. ZNIEFF »**

Taxons dont la présence peut justifier de la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

- **Invasive « Inv. »**

0: Taxon exotique insuffisamment documenté, d'introduction récente sur le territoire, non évaluable,

1: Taxon exotique non invasif, naturalisé de longue date ne présentant pas de comportement invasif et non cité comme invasif avéré dans un territoire géographiquement proche ou taxon dont le risque de prolifération est jugé faible par l'analyse de risque de Weber & Gut,

2: Taxon invasif émergent dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée, présentant ou non un comportement invasif (peuplements denses et tendance à l'extension géographique rapide) dans une localité et dont le risque de prolifération a été jugé fort par l'analyse de risque de Weber & Gut ou cité comme invasif avéré dans un territoire géographiquement proche,

3: Taxon exotique se propageant dans les milieux non patrimoniaux, fortement perturbés par les activités humaines (bords de route, cultures, friches, plantations forestières, jardins) ou par des processus naturels (friches des hautes grèves des grandes vallées),

4: Taxon localement invasif, n'ayant pas encore colonisé l'ensemble des milieux naturels non ou faiblement perturbés potentiellement colonisables, dominant ou co-dominant dans ces milieux et ayant un impact (avéré ou supposé) important sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies,

5 : Taxon invasif, à distribution généralisée dans les milieux naturels, non ou faiblement perturbés potentiellement colonisables, dominant ou co-dominant dans ces milieux et ayant un impact (avéré ou supposé) important sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies.

A rechercher : Taxon absent du territoire ou planté/cultivé stricts, cité invasifs avéré dans un territoire géographiquement proche ou dont le risque de prolifération est jugé fort par l'analyse de risque de Weber & Gut.

Seules les catégories 5, 4 et 2 peuvent être considérées comme des espèces posant des problèmes.

11.5 Espèces faunistiques observées lors des prospections de 2016

Catégorie du taxon	Ordre du taxon	Famille du taxon	Nom latin du taxon avec descripteur	Nom vernaculaire du taxon	Déterminant de ZNIEFF IDF	Liste rouge	Protection nationale	directive « Oiseaux »	directive « Habitats »
Amphibiens	Anura	Ranidae	<i>Pelophylax kl. esculenta</i> (Linnaeus, 1758)	Grenouille verte			(X)		
Lépidoptères	Lepidoptera	Lycaenidae	<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns					
	Lepidoptera	Lycaenidae	<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier de corail (Le)					
	Lepidoptera	Lycaenidae	<i>Lampides boeticus</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue					
	Lepidoptera	Lycaenidae	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L')					
	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Lasiommata maera</i> (Linnaeus, 1758)	Némusien					
	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (La)					
	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le)					
	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-deuil (Le)	X				
	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le)					
	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Robert-le-diable (Le)					
	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L')					
	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le)					
	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Belle-Dame					
	Lepidoptera	Pieridae	<i>Antharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore					
	Lepidoptera	Pieridae	<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérède du chou (La)					
	Lepidoptera	Pieridae	<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piérède du navet (La)					
	Lepidoptera	Pieridae	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérède de la Rave (La)					
Mammifères	Carnivora	Canidae	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux					
	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus kuhli</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	X		X		IV
	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune			X		IV
	Erinaceomorpha	Erinaceinae	<i>Erinaceus europaeus</i> (Linnaeus, 1758)	Hérisson d'Europe			X		
Odonates	Odonata	Calopterygidae	<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1782)	Caloptéryx éclatant					
	Odonata	Coenagrionidae	<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe					
	Odonata	Coenagrionidae	<i>Erythromma lindenii</i> (Selys, 1840)	Naiade de Vander Linden	X				
	Odonata	Libellulidae	<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Aeschne bleue					
	Odonata	Libellulidae	<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	Libellule déprimée					
	Odonata	Libellulidae	<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé					
	Odonata	Libellulidae	<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)	Sympétrum de fonscolombe					
	Odonata	Libellulidae	<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum strié					
	Odonata	Platycnemididae	<i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes					
Oiseaux	Anseriformes	Anatidae	<i>Anas platyrhynchos</i> (Linnaeus, 1758)	Canard colvert					
	Apodiformes	Apodidae	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir			X		
	Ciconiformes	Phalacrocoracidae	<i>Phalacrocorax carbo</i> (Blumenbach, 1798)	Grand Cormoran					

Catégorie du taxon	Ordre du taxon	Famille du taxon	Nom latin du taxon avec descripteur	Nom vernaculaire du taxon	Déterminant de ZNIEFF IDF	Liste rouge	Protection nationale	directive « Oiseaux »	directive « Habitats »
	Columbiformes	Columbidae	<i>Columbia livia</i> (Linnaeus, 1758)	Pigeon biset					
	Columbiformes	Columbidae	<i>Columba palumbus</i> (Linnaeus, 1758)	Pigeon ramier					
	Columbiformes	Columbidae	<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	Tourterelle turque					
	Gruiformes	Rallidae	<i>Gallinula ochropus</i> (Linnaeus, 1758)	Gallinule poule-d'eau					
	Passeriformes	Aegithalidae	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue			X		
	Passeriformes	Alaudidae	<i>Alauda arvensis</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette des champs					
	Passeriformes	Certhiidae	<i>Certhia brachydactyla</i> (C.L. Brehm, 1820)	Grimpereau des jardins			X		
	Passeriformes	Corvidae	<i>Corvus corone</i> (Linnaeus, 1758)	Corneille noire					
	Passeriformes	Corvidae	<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde					
	Passeriformes	Fringillidae	<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse		VU (LRN) NT (LRR)	X		
	Passeriformes	Fringillidae	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant			X		
	Passeriformes	Fringillidae	<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe			X		
	Passeriformes	Fringillidae	<i>Fringilla coelebs</i> (Linnaeus, 1758)	Pinson des arbres			X		
	Passeriformes	Emberizidae	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux			X		
	Passeriformes	Hirundinidae	<i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle rustique			X		
	Passeriformes	Motacillidae	<i>Motacilla alba</i> (Linnaeus, 1758)	Bergeronnette grise			X		
	Passeriformes	Motacillidae	<i>Motacilla cinerea</i> (Linnaeus, 1758)	Bergeronnette des ruisseaux			X		
	Passeriformes	Motacillidae	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse			X		
	Passeriformes	Muscicapidae	<i>Phoenicurus ochruros</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue noir			X		
	Passeriformes	Paridae	<i>Parus caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue			X		
	Passeriformes	Paridae	<i>Parus major</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange charbonnière			X		
	Passeriformes	Passeridae	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique			X		
	Passeriformes	Prunellidae	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet			X		
	Passeriformes	Saxicolidae	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier			X		
	Passeriformes	Sturnidae	<i>Sturnus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Étourneau sansonnet					
	Passeriformes	Sylviidae	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Hypolais polyglotte			X		
	Passeriformes	Sylviidae	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce			X		
	Passeriformes	Sylviidae	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire			X		
	Passeriformes	Sylviidae	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins			X		
	Passeriformes	Sylviidae	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette		NT (LRN)	X		
	Passeriformes	Troglodytidae	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon			X		
	Passeriformes	Turdidae	<i>Turdus merula</i> (Linnaeus, 1758)	Merle noir					
	Passeriformes	Turdidae	<i>Turdus philomelos</i> (C. L. Brehm, 1831)	Grive musicienne					
	Piciformes	Picidae	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche			X		

Catégorie du taxon	Ordre du taxon	Famille du taxon	Nom latin du taxon avec descripteur	Nom vernaculaire du taxon	Déterminant de ZNIEFF IDF	Liste rouge	Protection nationale	directive « Oiseaux »	directive « Habitats »
	Piciformes	Picidae	<i>Picus viridis (Linnaeus, 1758)</i>	Pic vert			X		
	Piciformes	Picidae	<i>Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)</i>	Pic noir	X		X	AI	
			<i>Psittacula krameri</i>	Perruche à collier					
Orthoptères	Orthoptera	Acrididae	<i>Chorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)</i>	Criquet mélodieux					
	Orthoptera	Acrididae	<i>Chorthippus brunneus (Thunberg, 1815)</i>	Criquet duettiste					
	Orthoptera	Acrididae	<i>Chorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)</i>	Criquet des pâtures					
	Orthoptera	Acrididae	<i>Chorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)</i>	Criquet verte-échine	X				
	Orthoptera	Acrididae	<i>Calliptamus italicus (Linnaeus, 1758)</i>	Caloptène italien					
	Orthoptera	Acrididae	<i>Aiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)</i>	Criquet émeraudine	X				
	Orthoptera	Acrididae	<i>Euchorthippus declivus (Brisout de Barneville, 1848)</i>	Criquet des mouillères					
	Orthoptera	Gryllidae	<i>Oecanthus pellucens (Scopoli, 1763)</i>	Grillon d'Italie	X		IDF		
	Orthoptera	Tettigoniidae	<i>Conocephalus fuscus (Fabricius, 1793)</i>	Conocéphale bigarré					
	Orthoptera	Tettigoniidae	<i>Phaneroptera falcata (Poda, 1761)</i>	Phanérotère commun					
	Orthoptera	Tettigoniidae	<i>Phaneroptera nana Fieber, 1853</i>	Phanérotère méridional	X				
	Orthoptera	Tettigoniidae	<i>Pholidoptera griseoptera (De Geer, 1773)</i>	Decticelle cendrée					
	Orthoptera	Tettigoniidae	<i>Platycleis albopunctata (Goeze, 1778)</i>	Decticelle carroyée					
	Orthoptera	Tettigoniidae	<i>Roeseliana roeselii (Hagenbach, 1822)</i>	Decticelle bariolée	X				
Orthoptera	Tettigoniidae	<i>Ruspolia nitidula (Scopoli, 1786)</i>	Conocéphale gracieux	X		IDF			
Orthoptera	Tettigoniidae	<i>Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)</i>	Grande Sauterelle verte						
Reptiles	Squamata	Lacertidae	<i>Podarcis muralis (Laurenti, 1768)</i>	Lézard des murailles		X			IV